

SÉMINAIRE SUR LA PAIX
ET LA SÉCURITÉ EN AFRIQUE –
PROCESSUS D'ORAN

**La 12^e session
lundi et mardi
prochains
à Alger**

Le Courrier

L'INFORMATION AU QUOTIDIEN d'Algérie

Quotidien national d'information - Prix Algérie 10 DA - France 1 euro
P 4 Vendredi 28 - samedi 29 novembre 2025 - www.lecourrier-dalgerie.com - N°6609 - 22^e année

**DIRECTEUR DU SERVICE FÉDÉRAL
RUSSE**



**Saïd
Chengriha
s'entretient
avec Dimitri
Choughev
à Alger**

P 4

**GRÂCE AU DURCISSEMENT DES
LOIS, L'INTENSIFICATION DE LA
LUTTE ET LES SIGNALEMENTS
DES CITOYENS**

**La criminalité
recule dans
les quartiers**

P 5

**POUR « ATTEINTE AUX SYMBOLES
DE LA RÉVOLUTION
DE LIBÉRATION NATIONALE »**

**Saâd Bouakba
placé en
détention
provisoire**

P 5

SAISON ESTIVALE 2026

**Les préparatifs
déjà entamés**

P 24

**HIPPODROME ABDELMADJID AOUCHICHE -
ALGER, CET APRÈS-MIDI À 16H00**

**Le plein
des stalles au
Caroubier**

P 21

PRODUCTION LOCALE DE MÉDICAMENTS

L'Algérie mène l'Afrique vers l'autosuffisance

L'Algérie a choisi de faire de l'industrie pharmaceutique un secteur stratégique à priorité nationale dans le cadre de la réalisation de la sécurité sanitaire et ce, avec l'ambition d'exporter son excédent en Afrique.

LIRE EN PAGES 2 & 3

المؤتمر الوزاري الإفريقي حول
الإنتاج المحلي للأدوية و غيرها
من تكنولوجيات الصحة

African Ministerial Conference on
Local Production of Medicines
and Other Health Technologies



Ph : DR

49^E CONFÉRENCE DE L'EUCOCO À PARIS

Rayonner la voix de l'autodétermination

P 6



L'ÉDITO

S'il y a une structure publique qui a le plus changé de tutelles, c'est bien celle qui a en charge les statistiques. La toute dernière fois, c'était le 10 novembre dernier. Par décret présidentiel, la tutelle sur l'Office national des statistiques a été confiée au Premier ministre. Auparavant la tutelle était assurée par le Haut-commissariat à la numérisation qui a été créé le 6 septembre 2023 sous la tutelle de la présidence de la République. Une première lecture attribuerait la décision du 10 novembre à un correctif. En effet, après avoir été sous la tutelle d'une structure qui était elle-même sous tutelle, dévaloriserait, à tout le moins, l'importance des statistiques. En deuxième lecture, on tiendra compte du parcours « chahuté » de cette structure en charge des statistiques depuis 1964. Avec le titre de Commissariat national pour le Recensement de la population qui a fourni, en 1966, le premier recensement de la population. Réalisé, cela va de soi, sur la base de statistiques. Ensuite et périodiquement, différentes appellations ont été données à cette structure chargée des

Statistiques : une vie nouvelle

statistiques. Ses tutelles aussi se sont succédées. C'était prévisible pour une activité qui ne disposait pas des outils nécessaires pour atteindre la précision attendue d'elle par tous les secteurs que compte l'État. Pour leurs prévisions. Pour leurs prises de décisions... Etc. D'ailleurs un exemple illustre bien la situation courageuse et compliquée du personnel des statistiques depuis 1964. Dès 1970, le secteur du plan fut intégré au gouvernement et rattaché au ministère des finances. Une planification censée se nourrir de statistiques. Et dès le 3^eme gouvernement, le président Boumédiène a décidé d'autonomiser le plan en nommant à sa tête un secrétaire d'État en la personne de Kamal Abdallah-Khodja de juillet 1970 à mars 1979. 9 années d'une discrétion remarquable. De sa person-

ne ainsi que de son travail. Surtout que, comme chacun le sait, sans statistiques il ne peut y avoir de planification. D'ailleurs c'était l'époque des pénuries diverses et variées. C'est un autre débat. L'année 1980 marque le retour du ministère de la planification. Pour un temps. De 2010 à 2012, rebelle, non seulement un ministre de la Prospective et des Statistiques fait son entrée au gouvernement mais, avec en plus, un secrétaire d'État chargé des Statistiques. Un véritable « yo-yo » d'une fonction sans profondeur. Aujourd'hui, avec la numérisation dans tous les secteurs qui permet des remontées d'informations précises en temps réel, le travail des statistiques prend tout son sens. Fini les sondages aléatoires. Place à la précision et aux données fiables. Grâce à la numérisation, une prospective fiable sera désormais possible. Des prises de décisions plus justes et plus rapides. Dans une vaste panoplie de sujets. Une nouvelle vie s'ouvre pour les statistiques. Une vie où l'approximation et l'improvisation n'auront plus leurs places. Une vie où la numérisation et l'intelligence artificielle accéléreront le développement du pays !

Zouhir Mebarki

CONFÉRENCE MINISTÉRIELLE AFRICAINE SUR LA PRODUCTION LOCALE DE MÉDICAMENTS**L'Algérie à 20% de l'autosuffisance totale**

L'Algérie a dépassé l'objectif de couvrir plus de 80 % de ses besoins nationaux en médicaments par la production locale.

Ce constat, a été établi par le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, dans un message lu en son nom par le Premier ministre, Sifi Ghrieb, lors de l'ouverture de la Conférence ministérielle africaine sur la production locale de médicaments, organisée, jeudi, au Centre international de conférences (CIC). Le président Tebboune a affirmé à ce propos, que « l'Algérie a choisi de faire de l'industrie pharmaceutique un secteur stratégique à priorité nationale dans le cadre de la réalisation de la sécurité sanitaire », notera également que « l'Algérie abrite plus d'un tiers des entreprises pharmaceutiques du continent africain ». « Sur 649 usines en Afrique, environ 230 se trouvent en Algérie, en plus de plus de 100 nouveaux projets en cours de réalisation ». Il a également mis en exergue que « sur les 4 500 médicaments enregistrés en Algérie, 3 300 sont produits localement, couvrant 80 % des



Ph : DR

besoins du marché national ». En effet, cette conférence de trois jours, (du jeudi à demain samedi), a vu la participation de 15 pays représentés par leurs ministres, dont l'Égypte, l'Afrique du Sud, le Nigeria, l'Éthiopie, le Rwanda, la Tanzanie, le Zimbabwe, le Cameroun, la Côte d'Ivoire, l'Angola et l'Ouganda, en sus de 700 participants et de 400 experts. A noter que, cet événement est piloté par le ministère de l'Industrie pharmaceutique et le ministère de la Santé, en collaboration avec l'Organisation mondiale de la santé (OMS), et ce, dans le but de renforcer la coopération africaine dans le domaine de la pro-

duction locale de médicaments et de dispositifs médicaux, à travers des partenariats solides garantissant aux peuples du continent l'accès au médicament, à la santé et au développement.

« ATTEINDRE 55% DE LA PRODUCTION LOCALE AFRICAINE D'ICI 2035 »

Dans son allocution prononcée à cette occasion, le ministre de l'Industrie pharmaceutique, Ouacim Kouidri, a souligné que cette conférence constituait une « occasion unique de partager l'expérience algérienne dans le secteur pharmaceutique, qui a connu un tournant

décisif depuis la création, en 2020, du ministère de l'Industrie pharmaceutique ».

Ajoutant que, « cette initiative a permis de renforcer la souveraineté sanitaire et de répondre aux défis posés par les crises sanitaires mondiales, notamment la pandémie de Covid-19 ». Selon Kouidri, « l'industrie pharmaceutique nationale occupe une place stratégique dans l'économie algérienne, générant richesses, investissements et valeur ajoutée sociale et économique, tout en offrant de nouvelles opportunités d'emploi, en particulier pour les jeunes diplômés dans les domaines liés à la production, à la distribution et à la qualité des médicaments et des technologies de santé ».

Le ministre a mis en avant aussi « l'importance de l'innovation locale, avec la production de médicaments auparavant importés, incluant des traitements anticancéreux, des insulines et des hormones et l'ambition de développer la fabrication de vaccins et de matières premières pharmaceutiques ». Ce dernier a présenté la vision de l'Algérie pour l'avenir, visant à faire « passer la production locale africaine de 5% à 55% d'ici 2035 », en renforçant la coopération continentale, le transfert de technologies et le partage des connaissances afin de garantir l'accès aux médicaments et de renforcer la sécurité sanitaire régionale et mondiale.

L. Zeggane

LE PRÉSIDENT DE L'ANSS :

« L'Algérie maîtrise, avec succès, la production des vaccins »

Parallèlement, le président de l'Agence nationale de sécurité sanitaire (ANSS), Pr Kamel Sanhadji, a affirmé que « l'expérience algérienne en matière de production de médicaments et de technologies de la santé constituait un choix pratique que les pays africains peuvent adopter, à la faveur de la disponibilité d'une infrastructure industrielle et de contrôle garantissant un produit pharmaceutique sûr et de haute qualité ». Sanhadji a indiqué que « la proximité géographique et les données économiques partagées entre les pays du continent font de l'expérience algérienne un modèle inspirant ». Dans ce contexte, il a souligné que « l'Algérie disposait d'une expertise non négligeable dans la fabrication de médicaments et de vaccins qui, malgré leur précision technique, sont maîtrisés avec succès par l'industrie nationale, grâce aux compétences scientifiques et laboratoires qualifiés ». Le même responsable a précisé que, « la contribution de l'Algérie aux initiatives africaines communes vise à renforcer la souveraineté sanitaire du continent », estimant que « la mise à disposition de l'expertise nationale au profit des pays du continent représente un prolongement naturel du rôle de l'Algérie dans le soutien à la coopération Sud-Sud, particulièrement dans les domaines liés à la sécurité sanitaire et à l'innovation pharmaceutique ».

« 30% DES USINES PHARMACEUTIQUES ACTIVES EN AFRIQUE »

Ajoutant que « l'Algérie devance de nombreux pays du continent en termes de capacités de production, en abritant plus de 30% des usines pharmaceutiques actives en Afrique, ce qui reflète, selon lui, "un capital accumulé important sur lequel il est possible de compter dans les processus de partenariat et de transfert de technologies ». Pr. Sanhadji a également souligné que « l'Algérie avait réalisé des taux élevés en termes d'approvisionnement et de disponibilité des médicaments par rapport à la moyenne africaine, ce qui rend l'expérience algérienne transférable et applicable selon les normes de l'OMS ». S'agissant de la sécurité sanitaire, le président de l'ANSS a mis en avant « le rôle central de son organisme dans le contrôle de la production, à travers des mécanismes de veille scientifique continue », visant à « garantir la conformité des produits et à protéger la santé des citoyens », précisant que « toute substance médicamenteuse n'est autorisée à la commercialisation qu'après avoir fait l'objet d'un suivi rigoureux et la vérification de sa sécurité et de son innocuité », a-t-il fait savoir.

L.Z.

DOUBLE PRIORITÉ DU MINISTÈRE

Production des vaccins et exportation vers l'Afrique

Dans une déclaration en marge de l'ouverture de la Conférence ministérielle africaine sur la production locale de médicaments, la sous-directrice de la régulation des produits pharmaceutiques et des dispositifs médicaux, Rima Maâche, a déclaré au Courrier d'Algérie que « l'Algérie est aujourd'hui capable de produire plus de 80 % de ses besoins en médicaments, couvrant une large gamme comme : sèches, injectables, produits biotechnologiques et biologiques, traitements anticancéreux, etc ». Elle a précisé que « l'Algérie réalise actuellement des transferts de technologie depuis l'Europe, l'Amérique et l'Asie, ce qui permet d'intégrer « les dernières technologies » dans la fabrication locale de médicaments ». Concernant l'investissement international, Maâche a affirmé que le pays a conclu de « nombreux partenariats étrangers, notamment avec des laboratoires jordaniens, saoudiens, américains et allemands ».

Pour ce qui est des vaccins, Maâche a indiqué que « leur développement fait partie des priorités du ministère ». La production a débuté avec le vaccin antigrippal, fabriqué par le groupe public Saïdal dans sa deuxième année consécutive, et ce en partenariat avec un laboratoire américain. Affirmant que « l'objectif est ensuite d'élargir la gamme afin de produire tous les vaccins du programme national. Elle a aussi précisé que le développement des matériels médicaux représente un axe majeur. À noter que « plus de 75 usines de dispositifs médicaux sont déjà opérationnelles et plus de 31 nouveaux projets sont en cours d'évaluation ». En conclusion, Maâche a rappelé que « l'objectif principal du ministère est désormais « l'exportation vers plusieurs pays africains, notam-

ment le Sénégal, la Mauritanie et la Côte d'Ivoire.

« L'ALGÉRIE, PAYS DYNAMIQUE DANS LA FABRICATION DE MÉDICAMENTS »

Par la même occasion, Habla Djamel Eddine Rezzag, président de la Confédération des industriels et producteurs algériens (CIP) chargé de l'industrie et des services, a déclaré au courrier d'Algérie que « l'Algérie figure parmi les pays africains les plus dynamiques dans l'industrie pharmaceutique, aux côtés de l'Égypte et de l'Afrique du Sud. Il a souligné que « l'Algérie dispose de compétences et de ressources humaines solides, non seu-

lement dans le secteur pharmaceutique, mais aussi dans la fabrication de nombreux dispositifs paramédicaux produits quasiment à 100 % en Algérie. Il a également indiqué que la stratégie, mise en place, vise à « renforcer l'indépendance des pays africains, en réduisant leur dépendance vis-à-vis de l'Europe ». Concernant l'exposition de la Safex, il a expliqué qu'« elle a pour objectif de favoriser les synergies entre les acteurs africains et le secteur algérien, afin d'encourager la conclusion d'accords de coopération et la concrétisation d'offres déjà engagées ».

L. Z.

LE DG DE L'OMS :

« L'Algérie est un modèle à suivre en Afrique et dans le monde »

Le Directeur général de l'Organisation mondiale de la santé (OMS), Tedros Adhanom Ghebreyesus, a, dans un enregistrement vidéo diffusé à l'occasion de cette conférence africaine à Alger, indiqué que « l'Algérie, avec plus de 230 entreprises pharmaceutiques couvrant plus de 80% des besoins nationaux, est un modèle à suivre en Afrique et dans le monde », souhaitant que « les pays africains bénéficient de l'expérience algérienne pionnière ».

L'expansion de la production pharmaceutique nationale et régionale est « nécessaire pour renforcer la préparation et la réponse aux épidémies et pandémies, aller vers la couverture sanitaire universelle et faire face à des menaces telles que la résistance aux antimicrobiens », a-t-il insisté, faisant savoir que « les Etats membres de l'OMS négocient actuellement un système d'accès aux agents pathogènes et de partage des avantages découlant de leur utilisation (PABS), afin de garantir un accès équitable aux vaccins, aux outils de diagnostic, aux traitements et autres produits médicaux lors de futures pandé-

mies ». Il a souligné que, « la production locale jouera un rôle clé dans la concrétisation de cette vision », a-t-il souligné, rappelant que « l'OMS œuvre à soutenir la production locale de médicaments, tout en renforçant les capacités des instances nationales de contrôle grâce à l'Outil d'évaluation global, notamment à travers l'opérationnalisation de l'Agence africaine du médicament (AMA) ». Et d'ajouter que « le Comité régional de l'OMS pour l'Afrique servira de cadre stratégique pour le renforcement de la production locale au cours de la prochaine décennie ». De son côté, le Directeur régional de l'OMS pour l'Afrique, M. Mohamed Yakub Janabi, a indiqué que « le renforcement de la production pharmaceutique locale n'est plus une option, mais une nécessité pour la sécurité collective et l'indépendance économique, sachant que les pays africains importent entre 70% et 90% de leurs produits pharmaceutiques finis, 99% des vaccins et la majorité des principes actifs », a-t-il ajouté.

L.Z.

CONFÉRENCE MINISTÉRIELLE AFRICAINE SUR LA PRODUCTION LOCALE DE MÉDICAMENTS

L'Afrique peut assurer sa sécurité sanitaire

Ce n'est pas par hasard que la première édition de la conférence ministérielle africaine sur « la production locale de médicaments et autres technologies de santé » se tient à Alger. De jeudi dernier à la clôture de ses travaux aujourd'hui.



PH: DR

C'est l'organisation mondiale de la santé (OMS) qui a choisi notre pays. Pourquoi ? Dans son allocution d'ouverture des travaux, lue en son nom par le Premier ministre, Sifi Ghrieb, le président Abdelmadjid Tebboune a expliqué que « le choix de l'OMS a été motivé par plusieurs considérations, dont les réalisations et les réformes opérées dans l'industrie pharmaceutique en Algérie et le haut qualitatif que connaît ce secteur ». Un haut qualitatif qui, sans compter les projets en cours de réalisation, se distingue par 230 usines de production pharmaceutique alors que sur l'ensemble du continent les producteurs de médicaments sont au nombre de 649. En d'autres termes, l'Algérie compte le tiers des producteurs africains. Il a ajouté que « le succès de la 4e édition de la Foire commerciale intra-africaine (IATF 2025) » qui s'est tenue à Alger, du 4 au 10 septembre 2025 a également joué dans le choix de l'OMS. Cela étant, l'Afrique compte 1,5 milliard d'habitants. Une dizaine de maladies sont endémiques dans le continent. Du VIH à la tuberculose en passant par le paludisme et bien d'autres maladies. Fait, plus grave encore, l'Afrique importe 90% de ses besoins en médicaments avec des variables selon les pays. De plus, elle fait face aux trafics des médicaments contrefaits. C'est la pandémie du Covid 19 qui a mis en

évidence « la concentration de la fabrication des médicaments dans un petit nombre de pays a entraîné des inégalités dans l'accès aux vaccins et à d'autres produits de santé ». Pour toutes ces raisons « l'Algérie a choisi de faire de l'industrie pharmaceutique un secteur stratégique et une priorité nationale dans le processus de réalisation de la sécurité sanitaire, en y dédiant

un ministère à part entière depuis 2020 et en mettant en œuvre des réformes structurelles profondes, comprenant le développement du cadre réglementaire, la facilitation de l'investissement et l'encouragement des partenariats, en sus du soutien à la recherche et au développement, ce qui a permis de porter le taux de couverture nationale en médicaments pro-

duits localement à plus de 80%, tout en se tournant davantage vers l'exportation vers les marchés africains » a précisé le président Tebboune dans son discours. Non sans souhaiter que cette conférence « couronne ses travaux par la « déclaration d'Alger » qui servira de charte pour les pays africains afin de renforcer la production locale de médicaments, en jetant les

bases de partenariats concrets garantissant aux peuples de notre continent le droit aux médicaments, le droit à la santé et le droit au développement, afin que l'Afrique soit en mesure de produire ses médicaments, de garantir la santé de ses enfants et de réaliser sa souveraineté ». Avec toutes ses richesses naturelles, l'Afrique peut et doit se donner les moyens pour assurer sa sécurité sanitaire. Enfin, il a émis le vœu « que cette conférence, abritée par l'Algérie, et s'inscrivant dans le cadre de la Vision 2063 de l'Union africaine (UA), puisse contribuer grandement à la mise en œuvre de la stratégie africaine pour les industries pharmaceutiques, qui vise à couvrir la majeure partie des besoins des peuples du continent en médicaments, vaccins et technologies de santé ». Pour atteindre cet objectif, le Chef de l'État algérien a rappelé « l'attachement constant de l'Algérie aux principes de solidarité africaine et d'intégration régionale, conformément à sa vision visant à faire de l'Afrique un continent fort par sa souveraineté, uni par ses intérêts et intégré dans son développement ».

Z. M.

LE MINISTRE DE LA SANTÉ, AÏT MESSAOUDÈNE :

« Le rêve de la souveraineté africaine n'est pas loin »

Pour sa part, le ministre de la Santé Mohamed Seddik Aït Messaoudène, a appelé à « la nécessité d'une coordination entre les pays africains pour faire du continent un pôle pharmaceutique mondial, d'autant qu'il dispose des moyens à même de concrétiser cet objectif, réitérant l'engagement de l'Algérie à contribuer efficacement à la dynamique africaine dans le domaine de l'industrie pharmaceutique ».

Pour le ministre, « la souveraineté pharmaceutique africaine n'est pas un rêve lointain, compte tenu de la richesse humaine et des capacités scientifiques et économiques dont dispose le continent pour devenir un pôle pharmaceutique mondial », précisant que la réalisation de cet objectif exige « une coordination étroite » entre les États, la dynamisation des mécanismes régionaux de coopération, en sus de la création de centres de production pharmaceutique à dimension continentale ». Ce dernier a souligné que « le développement de l'industrie pharmaceutique et le renforcement de la

souveraineté sanitaire en Afrique sont « une priorité commune qui exige une volonté politique collective et une large coopération régionale », ajoutant que « la conjoncture actuelle exige des réformes profondes pour ancrer le concept de souveraineté sanitaire, basée sur l'indépendance pharmaceutique, l'innovation et la solidarité régionale ». Selon lui, « la production nationale dans le domaine pharmaceutique n'est plus un simple choix industriel, mais constitue désormais un pilier pour la sécurité sanitaire, le développement économique et la stabilité sociale », a-t-il souligné, estimant que « le renforcement des capacités locales garantit l'accès aux médicaments essentiels, réduit les perturbations dans l'approvisionnement et permet de lutter contre les produits contrefaits ». Évoquant les principales conditions nécessaires à la réalisation de cet objectif, Aït Messaoudène a appelé à « mettre en place un cadre réglementaire moderne et cohérent fondé sur les normes internationales, à accélérer l'harmonisation

réglementaire africaine, à simplifier les formalités d'enregistrement des produits et à renforcer les capacités des organismes nationaux des médicaments », tout en mettant l'accent sur « l'importance de la qualité ». Le ministre a, en outre, mis en avant, « l'importance de développer des partenariats industriels forts fondés sur la recherche, l'innovation, la biotechnologie et les technologies numériques de santé, ainsi que de promouvoir les partenariats public-privé et d'établir des zones industrielles spécialisées dans les industries pharmaceutiques, avec la nécessité de créer un climat attractif pour les investisseurs et protecteur des intérêts stratégiques des pays africains ».

D'après le ministre, « la qualification du capital humain constitue la base de toute industrie performante », appelant à « renforcer la formation, étant un élément crucial, afin d'assurer la qualité de la production et attirer les investissements ».

L. Z.

POUR RENFORCER LA SOUVERAINETÉ SANITAIRE DE L'AFRIQUE

Les participants adoptent la "Déclaration d'Alger"

Les participants à la Conférence ministérielle africaine sur la production locale de médicaments et de technologies de la santé ont adopté, hier, deuxième jour de cet événement abrité par le Centre international de conférences Abdelatif-Rahal à Alger, la "Déclaration d'Alger". Celle-ci constitue une plateforme commune pour renforcer la souveraineté sanitaire du continent, à travers l'unification des efforts visant à développer l'industrie pharmaceutique africaine et à réduire la dépendance à l'importation. Cette Déclaration vient couronner deux jours de discussions entre les ministres de la Santé et de l'Industrie pharmaceutique et les

représentants des instances africaines et internationales participant à cette conférence placée sous le Haut patronage du président de la République, Abdelmadjid Tebboune.

Le document portant "Déclaration d'Alger" comprend des engagements pratiques relatifs à la production locale du médicament. Il s'agit notamment, de l'encouragement de la fabrication locale des médicaments, du transfert de technologie, du renforcement des capacités réglementaires, ainsi que la facilitation des partenariats entre les pays africains dans les médicaments, les vaccins et autres technologies de la santé, et ce à même de cristalliser une

vision unifiée pour la réalisation de la sécurité sanitaire en Afrique. Pour rappel, cette conférence a été ouverte jeudi, sous la présidence du Premier ministre, Sifi Ghrieb. Étaient présents, des membres du gouvernement, des hauts responsables de l'État, des représentants d'institutions et organismes nationaux et internationaux, des membres du corps diplomatique africain accrédités en Algérie, ainsi que des ministres et des représentants des secteurs de la santé et de l'industrie pharmaceutique issus d'une quinzaine de pays africains.

L'on retient de l'allocution d'ouverture du président Tebboune lue en son

nom par Ghrieb, l'importance, pour l'Algérie, de renforcer les capacités de l'Afrique dans le domaine pharmaceutique. Notamment, « la localisation de la production de médicaments afin de garantir la souveraineté sanitaire du continent ».

Le chef de l'État a également mis en l'accent sur la portée de cette conférence à travers laquelle l'Algérie a réaffirmé « son attachement constant aux principes de solidarité africaine et d'intégration régionale, conformément à sa vision d'une Afrique forte de sa souveraineté, unie par ses intérêts et solidaire dans son développement ».

L. Z.

ALGER ABRITE LA 12E SESSION DU SÉMINAIRE DE HAUT NIVEAU SUR LA PAIX ET LA SÉCURITÉ EN AFRIQUE –
PROCESSUS D'ORAN

Pour une concertation africaine en matière de sécurité

La 12ème session du Séminaire de haut niveau sur la paix et la sécurité en Afrique – Processus d'Oran se tiendra les 1er et 2 décembre à Alger.

Créé en 2013, à l'initiative de l'Algérie, le Séminaire de haut niveau sur la paix et la sécurité en Afrique, s'impose aujourd'hui comme une plateforme incontournable de discussions et de réflexion sur les questions de paix et de sécurité sur le continent africain, dans une quête inlassable en faveur de la promotion de l'action africaine commune. Il faut rappeler dans ce cadre que la conjoncture mondiale, les conflits que vit le continent africain cible de nombreuses menaces impose une concertation coordonnée et accrue entre les différents pays africains. Depuis sa session inaugurale, tenue en décembre 2013, cet espace annuel s'est imposé comme un espace intra-africain dédié au renforcement de la coordination et de la coopération entre les membres africains au sein du Conseil de Sécurité des Nations unies (A3) et les membres du Conseil de Paix et de Sécurité de l'Union africaine (CPS), pour faire entendre la voix de l'Afrique au sein du Conseil de sécurité, et défendre efficacement les positions communes africaines sur les questions de paix et de sécurité. À cet égard, il faut rappeler qu'outre le travail politique réalisé par le groupe A3 (pays africains membres du Conseil de sécurité il faut insister sur le rôle majeur de l'Algérie qui continue de militer pour une meilleure représentation du continent africain au sein des institutions internationales. Cette exigence est devenue aujourd'hui une nécessité pour faire entendre la voix de l'Afrique. Et cela vient conforter les efforts de l'Algérie pour le renforcement des liens entres les A3 et le CPS. La 8ème ses-



sion de ce Séminaire, tenue à Oran du 02 au 04 décembre 2021, a été marquée par l'adoption de la décision portant institutionnalisation du Séminaire en tant que « Processus d'Oran », avec la désignation de la ville d'Oran en tant que lieu permanent du séminaire. (Décision Assembly/AU/Dec.815 (XXXV)). L'importance de cet espace qui s'est imposée au fil des éditions, a permis de donner à la diplomatie africaine une vision claire de l'avenir et de doter les délégations africaines accréditées auprès des Nations unies d'une feuille de route qui faisait de la diplomatie africaine un élément accompli et influent, dans le cadre du processus décisionnel du Conseil de sécurité des Nations unies.

À ce jour, onze sessions de ce Séminaire ont été tenues à l'issue desquelles des décisions ont été adoptées. Programmé systématiquement avant la prise de fonction des membres des A3 nouvellement élus au Conseil de sécurité des Nations unies, ce séminaire vise essentiellement à contribuer au renforcement de l'efficacité globale des A3+ dans la promotion, la formulation et la défense des positions, et intérêts communs de l'Afrique dans le cadre du processus décisionnel du Conseil de sécurité des Nations

unies. La 12ème édition du Séminaire d'Oran se tiendra à Alger au niveau ministériel. Elle rassemblera les membres du Conseil de Paix et de Sécurité de l'Union africaine, les membres africains actuels, entrants et sortants du Conseil de sécurité des Nations unies, dans le cadre du mécanisme connu sous le nom d'A3, les amis du Séminaire, les représentants de la Commission de l'UA, de l'Organisation des Nations unies et les partenaires du Séminaire. Cette édition 2025 se distinguera par une double participation de l'Algérie à ce rendez-vous en tant que membre africain du Conseil de sécurité des Nations unies (A3) d'une part, et d'autre part, membre du CPS de l'UA, outre sa qualité de pays hôte et initiateur du Séminaire d'Oran. Les travaux feront le point sur les acquis enregistrés jusque-là par les A3+ dans l'exécution du mandat qui leur a été confié par l'UA, identifieront les défis à relever de toute urgence et examinera les voies et moyens les plus efficaces à l'effet de renforcer davantage le rôle des A3+. Le séminaire formulera des recommandations pratiques pour renforcer la cohérence, la coopération et la coordination entre le CPS et les A3+ dans l'exécution de leurs man-

ats respectifs. Aussi, le séminaire constituera une plateforme d'échanges constructifs sur les différentes questions thématiques connexes en matière de paix et de sécurité auxquelles le continent fait face. Il sera, enfin, l'occasion de présenter le "Manuel sur les modalités de renforcement de la coordination entre le Conseil de Paix et de Sécurité de l'Union africaine et les membres africains du Conseil de sécurité des Nations unies", adopté par le communiqué 1289 du CPS en juillet 2025.

Il faut préciser que l'Afrique depuis l'adoption du « Processus d'Oran » comme feuille de route a vu son rôle, notamment dans le Conseil de sécurité des Nations unies se renforcer. Aujourd'hui, sa voix est écoutée en attendant de voir le continent obtenir un siège de membre permanent dans le Conseil de sécurité. Le crime transfrontalier, les guerres civiles, le terrorisme, les déplacements de populations, la famine, sont autant de défis sécuritaires qui se posent au continent et qui ne peuvent être réduits sans une réaction concertée aussi bien des pays de l'Union Africaine que des autres espaces géographiques du monde.

Slimane B.

DIRECTEUR DU SERVICE FÉDÉRAL
RUSSE

Saïd Chengriha s'entretient avec Dimitri Chougayev à Alger

Le général d'Armée Saïd Chengriha, ministre délégué auprès du ministre de la Défense nationale, chef d'état-major de l'Armée nationale populaire, a reçu, en audience, jeudi, au siège de l'état-major de l'ANP, le directeur du service fédéral pour la coopération militaire et technique de la Fédération de Russie, Dimitri Chougayev, a indiqué un communiqué du ministère de la Défense nationale. Ont pris part à cette rencontre des chefs de départements et des directeurs centraux du ministère de la Défense nationale et de l'état-major de l'ANP, ainsi que les membres de la délégation russe. Lors de cette rencontre, «les deux parties ont tenu des discussions, qui ont porté sur l'état de la coopération militaire et technique entre les deux pays, et ont abordé les questions d'intérêt commun », conclut la même source.

S. O.

COOPÉRATION MILITAIRE
ALGÉRO-TUNISIENNE

La corvette «Raïs Hassan Barbiar» déployée pour l'exercice naval conjoint «Al-Marjane 2025»

Dans le cadre de la mise en œuvre des activités de coopération militaire bilatérale algéro-tunisienne pour l'année 2025, le général-major Mahfoud Benmeddah, commandant des Forces navales, a supervisé jeudi, le 27 novembre 2025, la cérémonie d'inspection de la corvette lance-missiles «Raïs Hassan Barbiar» numéro de coque 807, à la Base navale d'Alger, en 1ère Région militaire, avant son départ pour participer à l'exercice naval conjoint «Al-Marjane 2025», organisé par les Forces navales algériennes en partenariat avec la Marine tunisienne, du 02 au 08 décembre 2025, dans la zone maritime au nord de la Tunisie. Cet exercice vise à renforcer la coopération opérationnelle conjointe dans les domaines de la surveillance et de la sécurité maritime, du contrôle des frontières maritimes et du soutien à la coordination bilatérale dans la lutte contre les activités illicites en mer, ainsi qu'à développer les capacités du personnel et des unités par la mise en œuvre de manœuvres tactiques incluant des opérations d'interdiction maritime et des exercices de recherche et de sauvetage. L'exercice est également une opportunité d'échange d'expériences et de coordination des efforts conjoints face aux menaces non conventionnelles en mer.

À travers cette activité, les Forces navales réaffirment leur souci constant de renforcer la coopération bilatérale avec les partenaires régionaux et de développer les capacités opérationnelles de leurs unités, ce qui renforce la sécurité et la sûreté de l'espace maritime des deux pays.

S. O.

13E RÉUNION MINISTÉRIELLE DE LA DÉFENSE ET 14E RÉUNION DES CHEFS D'ÉTAT-MAJOR

L'Algérie, locomotive de la coordination sécuritaire régionale

L'Algérie a arbitré, jeudi, au niveau du Cercle national de l'Armée à Béni Messous, la 13e réunion du Conseil des ministres de la Défense et la 14e réunion du Comité des chefs d'état-major des armées des pays membres de la Capacité de la région Nord de l'Afrique (NARC), à savoir l'Algérie, l'Égypte, la Libye, la Mauritanie et la République arabe sahraouie démocratique. Ont pris part à ces réunions le général-major Benbicha Mohamed Salah, Secrétaire général du ministère de la Défense nationale, en qualité de représentant du ministre de la Défense nationale, et le général-major

Hassnat Belkacem, chef du Département emploi-préparation de l'état-major de l'Armée nationale populaire, en qualité de représentant du chef d'état-major de l'Armée nationale populaire, ainsi qu'un représentant du ministère des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'Étranger et des Affaires africaines, des représentants des ministres de la Défense et des chefs d'État-Major des pays membres de la NARC, ainsi que de Ahmed Ahmida El-Tajouri, secrétaire exécutif de la NARC, et du général Mohamed Ghoma Al Shibani, chef de l'Élément de planification de ce mécanisme régional. L'ordre du jour

de ces réunions a porté sur l'évaluation du bilan des activités de la NARC pour l'année 2025, ainsi que sur l'examen des moyens et des mécanismes de développement de ses composantes, en vue de renforcer la coordination entre les pays membres face aux menaces pesant sur la sécurité et la stabilité de la région. Les travaux se sont achevés par la signature du rapport final de la 13e réunion du Conseil des ministres de la Défense et de la 14e réunion du Comité des chefs d'état-major des pays membres de la Capacité régionale de l'Afrique du Nord.

S. O.

GRÂCE AU DURCISSEMENT DES LOIS, L'INTENSIFICATION DE LA LUTTE ET LES SIGNALEMENTS DES CITOYENS La criminalité dans les quartiers recule

Le ministre de la Justice, garde des Sceaux, Lotfi Boudjemâa, a révélé une baisse des taux de criminalité liés aux bandes de quartiers enregistrés récemment, estimant que ce résultat intervient grâce aux mesures juridiques appliquées et à l'implication des citoyens dans cette démarche, à travers la culture du signalement.

Lors d'une plénière consacrée aux questions orales, au Conseil de la nation, le ministre a indiqué qu'« une baisse notable des taux de criminalité liée aux bandes de quartiers a été enregistrée, reflétant ainsi le rôle majeur du dispositif juridique de dissuasion et les efforts des services de sécurité, ainsi que l'implication des différentes catégories de la société dans cette démarche, à travers la culture du signalement ». À cette occasion, Boudjemâa a présenté des statistiques relatives à ce type de crime, faisant état d'« une baisse du nombre des condamnés, passant de 1628



personnes en 2022 à 1500 en 2023, puis à 1100 en 2024 ». Il a également précisé que le taux des mis en cause placés dans les établissements pénitentiaires pour des affaires de bandes de quartiers est « très faible », par rapport aux taux enregistrés dans les affaires de stupéfiants. Dans ce cadre, le ministre a mis en avant les efforts de l'État dans la lutte contre ces bandes, à travers l'élaboration d'une « stratégie nationale » visant à préserver la sécurité et la quiétude et à protéger les citoyens et leurs biens, soulignant la protec-

tion garantie aux victimes notamment en matière de « prise en charge psychosociale et de facilitation de leur recours à la justice », ainsi que les sanctions appliquées contre ces bandes pouvant aller jusqu'à la réclusion à perpétuité.

DIVORCES : FAIRE PRÉVALOIR LA RÉCONCILIATION

Répondant à une question relative à la hausse des taux de divorce, Boudjemâa a appelé à ancrer la « culture de réconciliation » au sein de la

société, à travers l'activation des traditions et coutumes algériennes et la mobilisation de tous les intervenants pour endiguer ce phénomène. S'agissant du rôle des jurés au sein du tribunal criminel, le ministre a estimé que leur implication constitue « une condition essentielle » pour garantir un procès équitable, d'autant plus que leur présence permet d'instaurer un climat de confiance chez les accusés et de conférer une dimension humaine aux décisions rendues.

Ania N.

COMITÉ AFRICAIN D'EXPERTS SUR LES DROITS ET LE BIEN-ÊTRE DE L'ENFANT DE L'UA

L'Algérie élue présidente

L'Algérie, représentée par Sabrina Gahar, a été élue, avec mérite et brio à la présidence du Comité africain d'experts sur les droits et le bien-être de l'enfant relevant de l'Union africaine (UA), pour la période 2025-2027, succédant à Wilson Almeida Adao, et ce, lors de la 46e session ordinaire du Comité, tenue à Maseru (Lesotho). L'élection de Gahar à la tête de ce Comité africain constitue une reconnaissance du rôle central que joue

l'Algérie en Afrique ainsi que des efforts constants qu'elle déploie pour renforcer la protection et le bien-être de l'enfant aux niveaux national et continental. Elle reflète également l'engagement du pays à honorer ses obligations prises au niveau africain et à promouvoir les valeurs consacrées par l'Acte constitutif de l'UA, au service des peuples et des intérêts du continent. Cette élection traduit en outre la compétence et l'action constructive menées par Gahar

depuis son accession au Comité, en oeuvrant à la défense de l'intérêt supérieur de l'enfant africain et à la garantie de la protection et de la promotion de ses droits fondamentaux conformément à la Charte africaine des droits et du bien-être de l'enfant. Gahar avait été élue membre du Comité pour un mandat de cinq ans lors des élections tenues en 2023, en marge de la 43e session du Conseil exécutif de l'UA à Nairobi (Kenya).

A. N.

PLAIDOYER DU PRÉSIDENT DU HCI DEPUIS LA MECQUE

Comment protéger la « Oumma » à l'ère numérique

Le président du Haut conseil islamique (HCI), Mabrouk Zaïd El-Kheir, a appelé, jeudi à la Mecque, à la mobilisation de la technologie au service du patrimoine arabo-musulman et à l'immunisation de la Oumma à l'ère du numérique. Dans son allocution à la cérémonie d'inauguration de la plateforme électronique de la Ligue du monde musulman (LIM), Zaïd El-Kheir a souligné que dès lors qu'il s'agit du « berceau de la révélation et du foyer de la prophétie, la Mecque se veut l'endroit idéal pour lancer ce projet qui vise à réaliser un important développement scientifique et civilisationnel ». Qualifiant cette plateforme électronique « d'initiative pionnière », le président du HCI a mis en avant son importance dans « la collecte de millions de manuscrits et de sciences écrites en langue arabe, dont disposent les bibliothèques musulmanes ». À cet effet, il a affirmé l'importance « d'allier authenticité et modernité à travers l'utilisation des techniques modernes » et de « transformer l'abondance d'informations en

connaissance profonde et ancrée ». À cette occasion, Zaïd El-Kheir a mis en garde contre « les défis de l'ère numérique, comme la rupture entre le patrimoine et la modernité et l'altération de l'image de l'Islam dans l'Occident », appelant les générations « à s'adapter

consciemment aux mécanismes technologiques et à les exploiter pour forger une personnalité sobre ayant une formation référentielle et « faire face à l'invasion intellectuelle par les valeurs nobles et l'immunité mentale ».

S. O.

SON RECTEUR, AU SORTIR D'UNE RENCONTRE AVEC LE PRÉSIDENT TEBBOUNE :

« Djamaâ El-Djazaïr est un rempart pour la référence religieuse fédératrice »

Le recteur de Djamaâ El-Djazaïr, Cheïkh Mohamed Maamoun Al-Kacimi Al-Hoceïni, a affirmé, jeudi, que cette institution, attachée à accomplir une mission civilisationnelle, demeurera un rempart pour la référence religieuse fédératrice, conformément à la vision exprimée par le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, à l'occasion de l'inauguration de cet édifice religieux. À l'issue de l'audience que lui a accordée le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, le recteur de Djamaâ El-Djazaïr, a déclaré avoir « passé en revue l'ensemble des réalisations accomplies par Djamaâ El-Djazaïr à travers ses différents établissements et structures », soulignant que « toutes ces réalisations s'inscrivent dans le cadre de la mission civilisationnelle que cette institution s'attache à accomplir, conformément à la vision exprimée par le président de la République à l'occasion de l'inauguration de cet édifice religieux ». « Les efforts en cours actuellement se focalisent sur la coopération avec les pôles scientifiques du monde arabo-musulman, et plus encore avec ceux des pays africains », a-t-il précisé, annonçant que « la première promotion d'étudiants internationaux rejoindra prochainement l'École supérieure des sciences islamiques (Dar El-Coran) ». Le recteur a fait savoir que « les différents établissements de Djamaâ El-Djazaïr ont entamé la mise en œuvre des programmes tracés comme prévu », ajoutant que « Djamaâ El-Djazaïr, comme l'a exprimé le président de la République et comme l'espèrent les Algériens, demeurera, aujourd'hui comme demain, un rempart pour la référence religieuse fédératrice ».

Sarah O.

POUR « ATTEINTE AUX SYMBOLES DE LA RÉVOLUTION DE LIBÉRATION NATIONALE »

Saâd Bouakba placé en détention provisoire

L'accusé, Saâd Bouakba, a été placé, jeudi, en détention provisoire pour son implication dans une affaire d'outrage et de diffamation à l'encontre de symboles de la Révolution de libération nationale, indique un communiqué du parquet près le tribunal de Bir Mourad Raïs. « Conformément aux dispositions de l'article 19 du Code de procédure pénale, le procureur de la République près le tribunal de Bir Mourad Raïs informe l'opinion publique que, suite à une plainte déposée par Mme Mahdia Ben Bella, fille du défunt président Ahmed Ben Bella, contre le dénommé Saâd Bouakba, pour atteinte à la mémoire de son père considéré comme l'un des symboles historiques de l'État algérien, lors d'une interview accordée par ce dernier à un animateur de la chaîne YouTube Vision TV News, intitulée : « Ainsi les dirigeants de la Révolution se sont partagés les fonds du Front de libération nationale (FLN) »... des révélations historiques inédites qui choquent l'opinion publique, interview qui contenait des informations fausses, erronées et diffamatoires portant atteinte aux symboles de l'État et de la Révolution de libération nationale, prétendant que ses leaders se seraient illégalement partagés les fonds du FLN et les auraient déposés sur leurs comptes personnels », lit-on dans le communiqué. Suite à quoi, « le Parquet a ordonné l'ouverture d'une enquête préliminaire sur ces faits graves portant atteinte aux symboles de la Révolution et à ses dirigeants », a ajouté la même source, ajoutant que « les parties ont été présentées en date du 27/11/2025 devant le procureur de la République, y compris le ministère des Moudjahidine, représenté par son représentant légal, qui s'est constitué partie civile dans l'affaire ». « Saâd Bouakba a été poursuivi pour le délit d'outrage et de diffamation, commis avec l'usage des technologies de l'information et de la communication, à l'encontre de symboles de la Révolution de libération nationale, et le délit de diffusion et de promotion intentionnelle, par tous les moyens, d'informations fallacieuses et biaisées auprès du public, conformément aux articles 148 bis 1, 333 bis 6 et 196 bis du code pénal, et l'accusé Abderrahim Haraoui (gérant de la chaîne) poursuivi pour participation au délit d'outrage et de diffamation commis avec l'usage des technologies de l'information et de la communication, à l'encontre de symboles de la Révolution de libération nationale, conformément aux articles 42 et 148 bis 1 ». Le dossier a été soumis à la section correctionnelle, conformément aux procédures de comparution immédiate. L'affaire a été renvoyée à l'audience du 04/12/2025, avec l'ordre de placement de l'accusé Saâd Bouakba en détention provisoire, et de remise en liberté de l'accusé Abderrahim Haraoui.

S. O.

49^e CONFÉRENCE DE L'EUCOCO À PARIS

Rayonner la voix de l'autodétermination

La 49^e conférence de la Coordination européenne pour le soutien et la solidarité avec le peuple sahraoui (Eucoco), s'est ouverte, hier, à Paris, capitale française, et se poursuivra aujourd'hui.



Ph: DR

Cet événement constitue une occasion pour les participants de réitérer leur solidarité à ce peuple opprimé, déterminé à poursuivre son combat pour l'autodétermination et l'indépendance. Événement majeur pour le mouvement international de soutien au peuple sahraoui, la conférence constitue chaque année un moment politique essentiel réunissant des acteurs engagés du monde entier. Des députés, des sénateurs, des représentants d'assemblées législatives de plusieurs pays européens, et des responsables d'organisations se retrouveront lors de cette rencontre pour promouvoir des actions législatives et diplomatiques. Cette 49^e Conférence de l'Eucoco "représente une occasion déterminante de porter une voix forte", soulignent les organisateurs. "Elle permettra de dénoncer clairement la posture néocoloniale de l'exécutif français et de réaffirmer la légitimité du droit inaliénable du peuple sahraoui à l'autodétermination et à l'indépendance", ont-ils ajouté. L'objectif est de "faire pression sur les gouvernements

européens afin qu'ils assument leur responsabilité historique et politique dans la décolonisation du Sahara occidental". Les participants, parmi lesquels figurent également académiciens, journalistes, experts et représentants de la société civile, débattront des mécanismes visant à renforcer le soutien à la lutte légitime du peuple sahraoui contre l'occupation marocaine pour lui permettre d'exercer son droit à l'autodétermination. Tout au long des travaux de la conférence, prévus sur deux jours, plusieurs panels seront organisés et traiteront divers sujets comme la spoliation des ressources naturelles et violation de la Cour de justice de l'Union européenne (CJUE), la responsabilité de l'ONU, de la France et de l'Espagne et le respect des droits fondamentaux du peuple sahraoui. La conférence de l'Eucoco mettra également en évidence des actions à venir. Outre le Comité national algérien de solidarité avec le peuple sahraoui (CNASPS), l'Algérie sera

représentée par une délégation composée de membres des deux chambres du Parlement et des représentants de la communauté nationale établie à l'étranger.

Cette édition intervient 50 ans après les accords de Madrid et le début de la colonisation du Sahara occidental par le Maroc, en 1975. À cette occasion, une manifestation organisée à Madrid sous le slogan "50 ans de résistance/occupation" pour le Sahara occidental, à laquelle ont pris part des milliers de Sahraouis et d'Espagnols venus témoigner leur solidarité avec le peuple sahraoui, a permis de constater le grand élan de solidarité dont jouit la cause sahraouie en Europe. La conférence se tient également dans un contexte marqué par la volonté du peuple sahraoui à poursuivre son combat pour l'indépendance, au moment où l'ONU a réaffirmé, lors de l'adoption le 31 octobre dernier d'une résolution portant renouvellement du

mandat de la Mission des Nations unies pour l'organisation d'un référendum au Sahara occidental (MINURSO) au Conseil de sécurité, son droit à l'autodétermination.

Une résolution que le régime du Makhzen essaye désespérément de transformer en victoire diplomatique en mobilisant tous ses appareils médiatiques de propagande pour relayer ses mensonges éhontés destinés principalement à la consommation locale. Dans un communiqué publié le 17 novembre, le Conseiller spécial du président sahraoui chargé des ressources naturelles et des questions juridiques, Oubi Bouchraya Bachir, a indiqué que la résolution 2797 du Conseil de sécurité de l'ONU - contrairement aux affirmations de la diplomatie d'occupation marocaine - considère le référendum d'autodétermination comme étant une option viable et centrale dans le processus de règlement onusien. Il a notamment affirmé que toute option qui contourne le droit à l'autodétermination du peuple sahraoui est rejetée depuis longtemps par ce dernier qui insiste sur la tenue d'un référendum pour décider de son avenir.

La conférence annuelle de l'Eucoco, organisée avec le soutien du Front Polisario, constitue le principal rassemblement international de solidarité avec le peuple sahraoui. Depuis plus de 30 ans, elle réunit plusieurs centaines de militants, ONG, syndicats, chercheurs et élus du monde entier, avec un rôle important du Comité algérien de soutien (CNASPS) afin de coordonner les actions de solidarité et de définir un plan d'action et de soutien au peuple sahraoui.

F.B.

MOBILISÉS CONTRE LE NOUVEL ACCORD UE-MAROC Les agriculteurs français engagent une action en justice

Déterminés à faire barrage à l'application du nouvel accord UE-Maroc, des agriculteurs français, affiliés à la Confédération Paysanne, ont lancé une action coup de poing sur la plateforme logistique d'Azura à Perpignan, l'un des plus importants importateurs de fruits et légumes cultivés au Sahara occidental occupé par le Maroc, au moment où leur syndicat a engagé une action en justice contre ce groupe.

Dans une escalade sans précédent de la mobilisation des agriculteurs français, une soixantaine de membres de la Confédération Paysanne, principal syndicat agricole en France, ont pris d'assaut et bloqué mercredi la plateforme logistique d'Azura à Perpignan, perturbant ainsi les opérations à l'un des principaux points d'entrée de l'UE pour les fruits et légumes provenant du Sahara occidental occupé.

Selon le quotidien français "L'Indépendant", une soixantaine de paysans de la Confédération paysanne s'est introduite dans les locaux de l'entreprise dans le but de récupérer des emballages de tomates cerises. Dégagés de force des locaux de cette entreprise, les agriculteurs se sont rassemblés, par la suite, devant les entrées principales d'Azura, bloquant le déchargement des marchandises des camions. Ce syndicat d'agriculteurs se mobilise contre le nouvel accord UE-Maroc "négocié en opacité par la Commission européenne" et se veut solidaire avec les Sahraouis, d'où proviennent réellement les tomates. "Cette action vise à dénoncer la concurrence déloyale que subissent les producteurs de l'Union européenne ainsi que la violation des droits du peuple sahraoui", explique la Confédération Paysanne dans un communiqué. La Confédération a également décidé de poursuivre son combat en "assignant le groupe Azura avec la société Maraissa devant le juge civil français pour fraude fiscale sur les taxes d'importation". "Dans cet accord de libre-échange UE-Maroc, il y a les territoires occupés du Sahara occidental dont les entreprises multinationales pillent les ressources sans aucune retombée économique pour les Sahraouis", déplore ce syndicat agricole, affirmant même que ces entreprises "exportent illégalement des productions étiquetées +Maroc+ alors qu'elles proviennent du Sahara occidental". La nouvelle version de l'accord entré en vigueur en octobre, poursuit-il, "crée artificiellement des règles d'étiquetage basées sur de nouvelles régions d'origines légalement infondées". En effet, cet accord prévoit le remplacement de la notion de "pays d'origine" par celle de "région d'origine" pour les marchandises originaires du Sahara occidental, en particulier, les deux divisions administratives imposées par le Maroc: Laâyoune-Sakia El Hamra et Dakhla-Oued Eddahab.

Pourtant, dans un arrêt rendu le 4 octobre 2024, la Cour de Justice de l'UE (CJUE) a expliqué qu'"en tant que produits importés dans l'Union européenne, les melons et les tomates récoltés au Sahara occidental doivent indiquer leur pays d'origine en vertu de la réglementation de l'Union", soulignant que "cette mention doit nécessairement figurer sur les produits et ne doit pas être trompeuse, raison pour laquelle leur étiquetage doit indiquer le Sahara occidental comme étant leur pays d'origine". D'ailleurs, c'est la Confédération paysanne qui a sollicité l'administration française à l'effet d'interdire l'importation de melons et de tomates originaires du territoire du Sahara occidental en raison de leur étiquetage trompeur en ce qu'il indique qu'ils sont originaires du Maroc. Assimilant le silence de l'administration française à une décision implicite de rejet, la Confédération paysanne a saisi le Conseil d'Etat français qui a adressé à la CJUE différentes questions en interprétation de la réglementation de l'UE. "Le blocage de l'une des principales plateformes logistiques françaises pour les fruits et légumes envoie un signal clair : les agriculteurs européens refusent de plus en plus de tolérer des importations qu'ils considèrent comme illégales, déloyales ou complices de l'occupation du Sahara Occidental", estime, de son côté, Sara Eyckmans de Western Sahara Resource Watch.

R. I.

LA CRISE DES RÉFUGIÉS SAHRAOIS

Résulte « d'un processus de décolonisation inachevé »

La crise des réfugiés sahraouis, l'une des plus longues crises de réfugiés au monde, résulte "d'un processus de décolonisation inachevé", a affirmé, jeudi à Alger, le directeur général des relations multilatérales au ministère des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, Abdelghani Merabet. "Il est important de rappeler que la situation des réfugiés sahraouis n'est pas le fruit d'une crise politique, économique ou environnementale permanente. Elle résulte d'un processus de décolonisation inachevé", a-t-il souligné lors de la cérémonie du lancement du Plan de réponse aux réfugiés sahraouis (PRRS) 2026-2027 par l'ONU et ses partenaires humanitaires. M. Merabet a soutenu, à ce titre, que l'aide humanitaire demeure "une nécessité absolue pour parvenir à une solution politique sûre et durable, conforme aux résolutions de l'ONU, au droit international, et au droit des réfugiés sahraouis de retourner volontairement, en toute sécurité et dans la dignité sur leur terre natale".

"En attendant que le peuple sahraoui puisse exercer librement son droit à l'autodétermination, que le monde appelle de ses vœux, il est de votre devoir de le soutenir", a-t-il lancé à l'adresse des responsables des agences humanitaires de l'ONU présentes en Algérie. Il a réitéré, dans ce contexte, la disponibilité de l'Algérie à poursuivre sa collaboration avec tous ses partenaires : les agences des Nations unies, les ONG, les

donateurs et les autorités sahraouies afin de "garantir le respect des engagements, la satisfaction des besoins et la convergence des principes humanitaires".

Évoquant le Plan de réponse aux réfugiés sahraouis (PRRS) 2026-2027, le même responsable a indiqué que ce document représente bien "plus qu'un simple cadre" et "témoigne de la résilience des Sahraouis et rappelle la responsabilité de la communauté internationale face à l'une des crises de réfugiés les plus longues au monde". "Il reflète un engagement collectif à préserver les services essentiels qui permettent la vie quotidienne dans les camps de réfugiés près de Tindouf", a-t-il ajouté. Ce nouveau plan, a-t-il poursuivi, "marque un tournant important" en raison de l'introduction, pour la première fois, d'un "plan de réponse humanitaire unifié et multisectoriel et rassemble les agences des Nations unies, les ONG, le secteur privé et la communauté sahraouie autour d'un ensemble commun de priorités pour les 173600 réfugiés éligibles à l'aide humanitaire".

En outre, ce plan va bien au-delà d'une simple campagne de collecte de fonds, "il dresse un tableau clair et urgent des besoins croissants et des difficultés rencontrées par les réfugiés sahraouis : détérioration des indicateurs nutritionnels, pénuries de gaz de cuisson et de matériaux pour la construction d'abris, et pression accrue sur les systèmes de santé et d'éducation", a-t-il détaillé. Exprimant sa "profonde gratitude"

au gouvernement algérien pour son "soutien indéfectible et généreux" aux réfugiés sahraouis, la coordinatrice résidente des Nations unies en Algérie, Savina Ammassari, a estimé que ces réfugiés restent, néanmoins, "fortement dépendants de l'aide humanitaire". Des évaluations récentes des agences humanitaires de l'ONU montrent la gravité de la situation. "64 % des ménages sont en situation d'insécurité alimentaire, 14 % souffrent de malnutrition aiguë et plus de 65 % des femmes et des jeunes enfants sont atteints d'anémie", a-t-elle déploré.

Alertant sur le risque que le manque de financement n'annule les progrès essentiels réalisés, Mme Ammassari a lancé un appel de fonds de 177 millions de dollars pour répondre aux besoins humanitaires des réfugiés sahraouis. "Nous appelons à un partenariat renouvelé, fondé sur la confiance et la responsabilité partagée", a-t-elle ajouté, estimant qu'"ensemble -avec le gouvernement algérien, le peuple sahraoui, les donateurs et les acteurs humanitaires- nous pouvons transformer l'espoir en un avenir de dignité et d'opportunités".

Réunissant 27 partenaires humanitaires, le Plan de réponse régional pour les réfugiés sahraouis définit des interventions coordonnées dans huit secteurs : protection, sécurité alimentaire, nutrition, santé, éducation, eau, assainissement et hygiène, abris/énergie/articles non alimentaires et moyens de subsistance.

R. I./APS

GUINEE-BISSAU

La Cedeao condamne le coup d'état des militaires

Des militaires guinéens ont annoncé, mercredi, à la télévision d'État, la prise du pouvoir, à la suite des coups de feu entendus près du palais présidentiel, trois jours après les élections nationales. La Cedeao et l'UA ont condamné ce changement anticonstitutionnel.

« Le Haut Commandement militaire pour le rétablissement de l'ordre national et public décide de destituer immédiatement le président de la République et de suspendre, jusqu'à nouvel ordre, toutes les institutions de la République de Guinée-Bissau », a déclaré le porte-parole Dinis N'Tchama dans un communiqué. Il a expliqué que cette action faisait suite à la « découverte d'un plan en cours » visant à déstabiliser le pays en tentant de « manipuler les résultats électoraux ». En réaction, la Communauté des Etats de l'Afrique de l'Ouest (Cedeao) a condamné jeudi la prise de pouvoir par les militaires la veille en Guinée Bissau, trois jours après des élections présidentielle et législatives, le qualifiant de "menace directe pour la stabilité du pays et de la région". Cet acte constitue "une grave violation de l'ordre constitutionnel" et est "une menace directe pour la stabilité du pays et de la région dans son ensemble", affirme l'institution régionale dans un communiqué. Condamnant "sans équivoque cet acte" la Cedeao réaffirme sa "tolérance zéro (...) à l'égard des changements anticonstitutionnels de gouvernement". Le président en exercice de l'organisation, le chef de l'Etat sierraléonais Julius Maada Bio, "se tient prêt à prendre toutes les mesures nécessaires pour assurer le rétablissement rapide de la gouvernance constitu-



PH: DR

tionnelle". Des militaires en Guinée-Bissau ont annoncé mercredi avoir pris le "contrôle total du pays", arrêté le président sortant Umaro Sissoco Embaló et suspendu le processus électoral. Le président sortant, qui était donné favori à la présidentielle de dimanche, est détenu depuis mercredi par des militaires tout comme des hauts fonctionnaires et des membres du personnel électoral. La Cedeao "exige leur libération immédiate et inconditionnelle et demande que leur sécurité et leur intégrité physique soient pleinement garanties".

LA COMMISSION DE L'UA CONDAMNE TOUT CHANGEMENT ANTICONSTITUTIONNEL

Le président de la Commission de l'Union africaine (UA), Mahamoud Ali Youssouf, a condamné vigoureusement l'annonce par un groupe d'officiers de l'armée de la Guinée-Bissau de la "prise de contrôle total du pays", l'arrestation du président sortant et l'interruption du processus électoral, peu avant la publication des résultats des élections présidentielle et législatives. Dans un communiqué, le président de la Commission de l'UA a réaffirmé la position de l'union contre tout changement anticonstitutionnel des gouvernements, en vertu des principes

de l'Acte constitutif de l'UA (2000), de la Déclaration de Lomé sur les changements anticonstitutionnels de gouvernements (2000), de la Charte africaine de la démocratie, des élections et de la gouvernance (2007) et du Consensus d'Ezulwini (2009) qui considère illégal les changements anticonstitutionnels des gouvernements. M. Ali Youssouf a insisté, dans le même contexte, sur la nécessité de "respecter le processus électoral (en Guinée-Bissau) et de préserver le système constitutionnel, selon ce que prévoit le mandat de la Commission électorale nationale, unique institution à même d'annoncer les résultats officiels des élections dans le pays". Il a réaffirmé, en outre, l'engagement de l'UA à œuvrer, en étroite coordination avec la CEDEAO et d'autres partenaires, en vue de "soutenir tous les efforts visant à restaurer la stabilité et à protéger les dispositifs démocratiques à travers le dialogue et les mécanismes légaux". Il a également fait part du "soutien constant de l'UA et de sa solidarité avec le peuple de Guinée-Bissau durant cette période délicate" et son "engagement sur la voie de la paix, de la stabilité et (sa volonté) de conforter la démocratie".

L'ONU « PROFONDÉMENT PRÉOCCUPÉE »

Pour sa part, l'ONU, à travers son porte-parole, Stéphane Dujarric, a déclaré mercredi soir que le secrétaire général Antonio Guterres suivait "avec une profonde préoccupation", la situation en Guinée-Bissau où des militaires ont annoncé mercredi avoir pris le "contrôle total du pays". Stéphane Dujarric a, lors d'un point de presse à New York, affirmé qu'Antonio Guterres appelle les acteurs de la crise actuelle en Guinée-Bissau à "faire preuve de retenue" et à "respecter l'Etat de droit". L'organisation, dit-il encore, "continuera de suivre de près l'évolution de la situation dans le pays". Mercredi soir, des militaires en Guinée-Bissau ont annoncé avoir pris le "contrôle total du pays", arrêté le président sortant et suspendu le processus électoral, alors que le pays attendait les résultats de la présidentielle et des législatives. Le président sortant, Umaro Sissoco Embaló, est détenu "en prison à l'état-major" par des militaires, a indiqué un officier de l'armée, cité par des médias. Mardi, le camp de M. Embaló et celui du candidat de l'opposition Fernando Dias de Costa avaient, chacun, revendiqué la victoire à la présidentielle, alors que les résultats provisoires officiels de ces élections n'étaient attendus que jeudi.

R. I.

BURUNDI

Vaste campagne de lutte contre le paludisme

Le Burundi a lancé mercredi une campagne nationale de distribution de moustiquaires imprégnées d'insecticide dans le cadre de ses efforts pour lutter contre le paludisme. La cérémonie de lancement, présidée mercredi par la Première dame Angeline Ndayishimiye, s'est déroulée à Kibumbu dans la province de Gitega, au centre du Burundi. Des responsables burundais et des représentants d'organismes des Nations Unies et de partenaires financiers et de développement oeuvrant dans le secteur de la santé ont assisté à l'événement. La campagne, qui se déroulera jusqu'au 1er décembre, a été lancée à Kibumbu car cette région est la plus touchée par le paludisme, selon la Première dame. Mme Ndayishimiye a également saisi cette occasion pour exhorter les parties prenantes, y compris les partenaires financiers du secteur de la santé burundais, à garantir la disponibilité des vaccins contre le paludisme, introduits pour la première fois dans le pays en avril 2024, et à les fournir aux zones les plus touchées. Lydwine Baradahana, ministre de la Santé publique et de la lutte contre le sida, a souligné que le paludisme reste une "menace sanitaire" au Burundi. L'année dernière, six millions de personnes ont été diagnostiquées avec le paludisme, et au cours du premier semestre de cette année, au moins trois millions de personnes ont été diagnostiquées avec la maladie, a dit Mme Baradahana. Selon la ministre, 7.975.890 moustiquaires seront distribuées à la population pendant la campagne, ajoutant que 234.100 moustiquaires ont déjà été distribuées à Busoni et Mukenke via un système numérique.

R.I.

NIGERIA

Le président déclare l'état d'urgence sécuritaire face à la détérioration de la situation

Le président nigérian Bola Tinubu a déclaré mercredi l'état d'urgence sécuritaire à l'échelle nationale, face à la multiplication des attaques terroristes et des enlèvements dans le pays le plus peuplé d'Afrique. Dans une déclaration présidentielle, M. Tinubu a annoncé que la police et l'armée recruteraient davantage de personnel compte tenu de la situation sécuritaire émergente. La police recrutera 20.000 agents supplémentaires, a annoncé le président. "Il s'agit d'une urgence nationale, et nous y répondons en déployant plus d'hommes sur le terrain, en particulier dans les zones confrontées à des défis sécuritaires." M. Tinubu a autorisé l'utilisation des camps du Corps national de service des jeunes comme sites de formation temporaires et a ordonné que les officiers retirés des unités de protection des VIP suivent immédiatement une formation accélérée avant leur déploiement. Il a également autorisé la police secrète du pays à déployer immédiatement des gardes forestiers formés et à en recruter davantage pour "chasser les terroristes et bandits" qui se cachent dans les forêts.

R. I.

CAMEROUN

Le Symposium des gouverneurs des banques centrales africaines s'est ouvert à Yaoundé

Le Symposium des gouverneurs de l'Association des banques centrales africaines (ABCA), en marge des 47e Réunions annuelles de l'ABCA qui se déroulent du 23 au 28 novembre, s'est ouvert jeudi à Yaoundé, capitale du Cameroun. L'événement, ayant pour thème "Changement climatique et stabilité macroéconomique : rôle des Banques Centrales", a réuni des responsables de banques centrales africaines, des experts internationaux et des institutions partenaires, pour aborder sur des enjeux climatiques, la stabilité financière, la finance durable et la coopération monétaire africaine. Le gouverneur de la Banque des

Etats de l'Afrique centrale, Yvon Sana Bangui, a insisté sur la nécessité d'une action collective dans son allocution. "Il est impératif de promouvoir la coopération régionale et continentale, car nul pays ne saurait relever seul les défis climatiques et financiers ; seule une action concertée, solidaire et intégrée permettra à l'Afrique de bâtir une architecture économique et monétaire à la hauteur de ses ambitions". Pour Louis Paul Motaze, ministre camerounais des Finances, les phénomènes climatiques extrêmes affectent considérablement et fréquemment les productions agricoles et halieutiques, menaçant la stabilité macroéconomique et exacerbant la

pauvreté. "Selon l'Organisation météorologique mondiale, la seule gestion de ces événements aurait coûté aux pays du continent, entre 2% et 5% de leur PIB réel", a-t-il noté, ajoutant qu'il est ainsi urgent d'adopter des mesures visant à limiter les effets du changement climatique et à consolider la résilience des économies. A ce jour, l'ABCA regroupe 41 membres. L'idée d'une Association des Banques Centrales Africaines a été évoquée pour la première fois le 25 mai 1963, à la Conférence des chefs d'Etat et de Gouvernement qui s'était tenue à Addis-Abeba en Ethiopie.

R. I.

BÉJAÏA. CONCOURS DES VILLAGES ET QUARTIERS LES PLUS PROPRES

35 participants déjà inscrits à la 4^e édition

Trente-cinq (35) villages et quartiers de différentes communes de la wilaya de Bejaia se sont inscrits à la 4^e édition du Concours des villages et quartiers les plus propres dont les délais de dépôt des dossiers ont été prolongés de 15 jours, à-t-on appris, jeudi dernier, auprès de l'Assemblée populaire de wilaya (APW).



Ph:DR

La commission chargée de l'organisation de ce concours, lancée en 2020 par l'APW, a reçu à ce jour 35 dossiers de villages et de quartiers souhaitant y participer, a indiqué à l'APS, Bachir Barkat, président de l'APW. Le concours est ainsi ouvert à tous les villages et quartiers de l'ensemble des communes de la wilaya, y compris ceux qui

ont déjà remporté un prix lors des éditions précédentes, at-il ajouté. Pour impliquer un maximum d'associations et les inciter à participer, l'APW a décidé de prolonger de 15 jours les délais de dépôt des dossiers de candidature, a fait savoir M. Barkat. Concernant l'objectif recherché par ce concours, le P-APW a affirmé

que cette démarche visait à créer une dynamique au sein des villages concernant les questions environnementales et organisationnelles outre la valorisation des potentialités culturelles. Rappelons qu'à l'issue de la 3^e édition, le village de Tizi N'Djber dans la commune de Beni Djellil, avait pris la tête du classement des huit (8)

villages lauréats, à savoir, Ath Djemhour (Amalou), Ihabchen (Kendira), Taourirt N'Said Arab (El Kseur), Boughzeran (Kherrata), Ait Sidi Amar (Chellata), Iguer Amar (Tinebdar) et Tazrout à Adékar. Concernant les quartiers lauréats, le quartier "Merlot 3" à Tazmalt, est arrivé en tête, tandis que le quartier Soummam Agricole, dans la commune de Fenaia et la cité Moulla, ex-Beaumarchais, à Bejaia ville, occupent respectivement la deuxième et la troisième place. Trois villages ont reçu le prix d'excellence lors de la dernière édition, il s'agit du village Lemcella, à Beni Melli-keche, Taourirt, à Akfadou, et Izoughlaman, relevant de la commune de Tifra, at-on souligné.

Par ailleurs, dix (10) villages ont reçu des trophées spéciaux pour les différentes actions qui ont été entreprises dans le cadre de la 3^e édition du concours, notamment en matière de gestion des déchets, d'écocitoyenneté, de patrimoine historique et culturel, d'entrepreneuriat associatif et social, note la même source.

MOSTAGANEM. PÔLE D'EXCELLENCE DE MAZAGRAN

Localisation du programme d'habitat AADL 3

Le programme de logements de la formule localisation-vente « AADL 3 », comprenant 3.600 unités, a été localisé au niveau du pôle d'excellence de Mazagran inférieur, a indiqué, jeudi, un communiqué des services de la wilaya de Mostaganem. Le wali de Mostaganem, Ahmed Boudouh, a présidé, hier, une réunion élargie consacrée au suivi de l'avancement des projets d'habitat au sein de ce pôle situé à l'entrée sud de la ville de Mostaganem, dans la commune de Mazagran. Au cours de la réunion, une présentation a été faite sur l'état d'avancement des travaux d'aménagement, notamment le bitumage des routes, le raccordement aux réseaux d'eau potable, d'assainissement, d'électricité, de gaz naturel et de fibre optique, ainsi que le projet de pro-

tection contre les inondations et l'évacuation des eaux pluviales. Les différents chantiers ont atteint des stades avancés de réalisation, précise le communiqué. S'étendant sur une superficie de 78 hectares, ce pôle d'habitat compte plus de 7.000 logements toutes formules confondues, dont 3.600 unités AADL 3 réalisées par l'Agence nationale d'amélioration et de développement du logement (AADL), ainsi que 1.619 logements dans le cadre de la formule du logement promotionnel subventionné (LPA), selon la même source.

A l'issue de la présentation, le wali a donné des instructions aux responsables locaux pour assurer la disponibilité des équipements publics, tels que des salles de soins et des bureaux de poste, afin de garantir les conditions de vie essentielles au sein de ces ensembles d'habitat et de

rapprocher les services des citoyens. Il a également ordonné la mise en place des mesures nécessaires de prévention contre les risques majeurs, notamment les inondations et les incendies, en vue de protéger les personnes et les biens. Le wali a par ailleurs demandé la définition d'un plan de transport interne à ce pôle, ainsi que son raccordement à la route nationale RN 11.

Enfin, le wali Ahmed Boudouh a insisté sur l'accélération du rythme des travaux et le respect des délais de livraison, appelant à lever les obstacles rencontrés et à résoudre les problèmes liés à l'aménagement, tout en étudiant la possibilité de créer des espaces commerciaux destinés à l'approvisionnement des habitants en produits essentiels, également bien dans le premier pôle d'habitat que dans le nouveau pôle d'excellence.

OU M EL-BOUAGHI.

SEMENCES DE POMME DE TERRE

Stockage de plus de 1.900 quintaux

Pas moins de 1.945 quintaux de semences de pomme de terre ont été stockés par l'unité d'Ain M'lila pertinent des Magasins généraux de Skikda, à-on avisé jeudi auprès de la direction locale des services agricoles (DSA). L'opération de stockage des semences de pommes de terre provenant de la société de développement agricole, Sagrodev, de Sétif se poursuit et devra permettre d'emmagasiner 3.000 quintaux de semences, a précisé à l'APS l'inspecteur phytosanitaire de cette direction, Abdelwahab Boufar. L'objectif du stockage de ces semences de plusieurs variétés de pomme de terre dont celles Spunta et Kondor est d'assurer aux cultivateurs de ce tubercule des semences de qualité pour la saison agricole 2025-2026, selon la même source. La même source a indiqué d'autre part que plus de 9.000 quintaux d'ail et 3.000 quintaux de pomme sont stockés pour en assurer la disponibilité en cas de pénurie et en réguler les prix sur le marché.

EL-BAYADH. CAMPAGNE LABOURS-SEMAILLES

Une superficie de 6.700 hectares ciblée

La campagne travaux-semences, lancée à récemment à travers la wilaya d'El Bayadh, devra cibler une superficie agricole estimée à 6.700 hectares, à-on informé de la direction des Services agricoles (DSA). La même source a indiqué à l'APS que cette campagne, pour laquelle tous les moyens humains et matériels nécessaires ont été mobilisés afin d'assurer sa réussite, concerne une superficie irriguée de 6.700 hectares, dont 3.500 hectares destinés à la culture de l'orge, 3.000 hectares au blé dur et 200 hectares au blé tendre. Cette superficie est répartie entre plus de 750 agriculteurs et investis-

seurs à travers diverses zones agricoles connues pour la production de céréales, telles que Bougtob, Brizina, Boualem, El-Abiodh Sidi Cheikh, El-Kheither, ainsi que d'autres régions de la wilaya. Les services de l'Office national interprofessionnel des céréales et des légumes secs (OAIC) œuvrent à fournir des semences traitées aux agriculteurs et aux investisseurs, dans le cadre des mesures visant à accompagner les professionnels de cette filière stratégique, en vue de son développement et de l'amélioration du rendement de la production, ajoute la même source. La DSA accompagne égale-

ment les agriculteurs pendant toute la période de labours-semences, à travers, notamment, des actions de vulgarisation agricole. A rappeler que la wilaya d'El-Bayadh avait enregistré, lors de la précédente saison agricole, une production ayant dépassé 140.000 quintaux de céréales. La campagne de récolte avait couvert une superficie labourée de plus de 6.250 hectares répartis sur plus de 700 exploitations agricoles. L'Office national des céréales et des légumes secs avait, pour sa part, reçu plus de 50.000 quintaux de la production commercialisée par les producteurs, selon la même source.

TÉBESSA. BARRAGE DE

SAFSAF EL-OUESRA

Mise en service avant la fin de l'année de la Station de traitement des eaux

Le secteur de l'Hydraulique sera renforcé, dans la wilaya de Tébessa, par la mise en service avant la fin de l'année en cours de la station de traitement des eaux du barrage de Safsaf El-Ouesra (sud de Tébessa), a indiqué, jeudi la Directrice locale du secteur, Sonia Rehaalia. Le même responsable a précisé, dans une déclaration à l'APS que la mise en service de cette station de filtration et de traitement des eaux du barrage, qui a nécessité un investissement public de 200 millions de dinars consenti dans le cadre du programme complémentaire de l'année 2023, "permettra de produire 4.320 m3 d'eau potable par jour, ce qui améliore notablement le rythme de distribution quotidienne de cette ressource vitale". Elle a ajouté que le taux d'avancement des travaux du projet dépasse, à l'heure actuelle, les 90%, ce qui permet d'envisager très prochainement les essais préliminaires en vue de sa mise en service vers fin décembre, ce qui permettra d'améliorer la distribution d'eau potable aux habitants de la ville de Bir El-Ater et de renforcer l'alimentation en eau dans la région sud qui souffre d'un déficit en la matière. Il convient de noter que le barrage de Safsaf El-Ouesra dispose d'une de stockage de 20 millions de m3 dont une partie est dédiée à l'irrigation agricole, étant donné que la région sud de la wilaya, réputée pour son caractère agricole, produit d'importantes capacités en quantités de céréales.

EL-TARF. AGRUMES

Une récolte prévisionnelle de près de 650.000 quintaux

Une production de 649.700 quintaux de différents types d'agrumes est attendue dans la wilaya d'El Tarf au titre de la saison agricole 2025-2026, à-on appris, jeudi, auprès de la direction des services agricoles (DSA). La responsable du bureau de l'organisation et de la normalisation, Amel Mansouri, a précisé à l'APS que la production estimée sera réalisée sur une superficie estimée à 2.696 hectares de vergers, la cueillette ayant débuté mi-novembre. Soulignant que 56.410 quintaux d'agrumes ont été réalisés, à ce jour, sur une superficie de 305 hectares, Mme Mansouri a également affirmé que le rendement attendu est de l'ordre de 241 quintaux par hectare. Les oranges Thomson conservent le haut du pavé en matière de production, suivi des clémentines, des mandarines, des oranges "sanguines" et du citron, selon le même responsable qui a indiqué que la plupart des vergers d'agrumes se trouvent dans la partie occidentale de la wilaya, notamment dans les communes de Besbes, de Asfour et de Dréan. La production prévue pour cette saison est le résultat de l'extension des superficies consacrées aux arbres fruitiers, ainsi que de l'accompagnement technique et des conseils fournis par les services compétents aux agriculteurs, selon la même source qui a rappelé que 637.000 quintaux d'agrumes avaient été produits lors de la campagne de la saison agricole 2024-2025.

ORAN. CULTURE DES CÉRÉALES

Plus de 640 hectares consacrés au programme d'intensification

Une superficie de 648 hectares a été consacrée, dans la wilaya d'Oran, au programme d'intensification de la culture des céréales, au titre de la campagne labour-semailles en cours, dans le but de produire des semences de haute qualité et d'atteindre l'autosuffisance dans cette filière stratégique, a-t-on été informé de la direction locale des Services agricoles (DSA).



PH: DR

Es-Senia, Aïn El-Turck et Oued-Tlelat, a indiqué à l'APS la responsable du dossier des céréales à la DSA, Farida Belache.

Dans ce cadre, le siège de la direction a ouvert, récemment, une réunion consacrée à l'installation de la commission de wilaya chargée de sélectionner les agriculteurs concernés par le programme d'amélioration de la production de semences, lequel porte sur les cultures du blé tendre, du blé dur et de l'orge, à-on fait savoir de même source. Mme Belache a

précisé que le choix des agriculteurs est soumis à plusieurs conditions, notamment la localisation des cultures en dehors des zones montagneuses afin de faciliter les opérations de semailles, de traitement et de récolte, en plus de la disponibilité des moyens d'irrigation et d'autres conditions techniques.

La commission comprend des représentants de la DSA, de la Chambre d'agriculture, de la Coopérative des céréales et des légumes secs d'Oran, de l'Institut national de la protec-

tion des végétaux (INPV), de l'Institut technique des grandes cultures (ITGC), ainsi que du Centre national de contrôle et de certification des semences et des plants.

Cette commission accompagnera les agriculteurs concernés par le programme d'intensification à travers un suivi technique et de terrain régulier pendant les différentes phases de croissance des semences, jusqu'à la récolte et la livraison de la production aux dock-silos, selon la même source.

BOUMERDÈS. RENCONTRE NATIONALE DES CLUBS ENVIRONNEMENTAUX

Participation de 45 wilayas

Quarante-cinq (45) wilayas ont pris part, jeudi, à la rencontre nationale des clubs environnementaux organisés dans la wilaya de Boumerdes, sous la supervision du ministre de la Jeunesse, chargé du Conseil supérieur de la jeunesse (CSJ), Mustapha Hidaoui, accompagné du ministre de l'Environnement et de la Qualité de la vie, Kaoutar Krikou. Dans une allocution prononcée à cette occasion, M. Hidaoui a indiqué que son département s'emploie à relever le "défi"

de créer le plus grand nombre possible de clubs environnementaux au sein du plus grand nombre d'établissements de jeunes à travers le pays. Il a rappelé que le secteur comptait actuellement près de 3000 établissements de jeunes sur l'ensemble du territoire national, au sein duquel activent près de 120 clubs environnementaux, précisant que ses services travaillent à créer, d'ici la fin 2026, un millier de clubs spécialisés dans l'environnement et la protection du milieu, qui seront encadrés par de jeunes universitaires. A cette occasion, il a exhorté les encadreurs des clubs environnementaux existants et futurs à "innover dans les méthodes de promotion de la culture de protection de l'environnement chez les jeunes, en renforçant l'attractivité des établissements et en développant les capacités et compétences des jeunes impliqués dans ce domaine". Pour sa part, la ministre de l'Environnement et de la Qualité de la vie a souligné que "la culture environnementale est très importante

dans le cadre du développement national", estimant que l'environnement concerne tout le monde et que chacun doit s'impliquer dans sa protection, particulièrement la société civile. Mme Krikou a ajouté que "la stratégie de l'Etat en matière de développement des projets environnementaux est bien établie et importante, et grâce à elle l'Algérie est devenue un pays pionnier dans le domaine environnemental". Elle a cité, à cet égard, nombre de projets "d'envergure", dont celui de la décharge d'Oued Smar à Alger "transformée en parc", ainsi que le barrage vert, relancé et réhabilité en 2023, et devenu, selon elle, "un modèle au-delà des frontières nationales".

Organisée sous le slogan "Environnement et changements climatiques", la rencontre nationale des clubs environnementaux à englobé des expositions, des ateliers et des concours dédiés à des jeunes créateurs pertinents de maisons de jeunes de 45 wilayas du pays.

SOUK-AHRAS. SANTÉ

Plus de 63.000 doses de vaccin contre la poliomyélite réceptionnées

La wilaya de Souk Ahras a reçu 63.200 doses de vaccin destinées à la prévention et à la lutte contre la poliomyélite au titre de la saison 2025-2026, a informé l'APS, auprès de la direction de la santé et de la population (DSP). Le directeur du secteur, le DR Khemissi Goudjili, a précisé, lors d'une conférence de presse organisée mercredi soir au siège de la DSP, que l'opération de vaccination qui sera lancée le 30 novembre courant "vise plus de 48.138 enfants âgés de 2 à 59 mois, y compris les enfants ayant reçu les vaccinations habituelles". M. Goudjili a ajouté que 39 centres de vaccination sont dédiés à cette opération dans les différentes polycliniques et salles de soins des 26 communes de la wilaya, en plus de la mobilisation de 23 équipes médicales mobiles soutenues par des agents paramédicaux et équipées des moyens nécessaires pour que cette action préventive atteigne les zones isolées. Le DSP a également indiqué que 165 agents du secteur de la santé ont été mobilisés pour la réussite de cette opération qui se poursuivra jusqu'au 31 janvier prochain afin d'assurer une prise en charge optimale de la population ciblée et garantir leur suivi sanitaire, notamment lorsqu'il s'agit d'enfants séjournant dans les crèches et les pouponnières, et d'enfants vulnérables nécessitant une attention particulière. Le même responsable a souligné que cette opération s'inscrit dans le cadre d'une campagne nationale préventive lancée par le ministère de la Santé afin de renforcer la prévention et d'augmenter le niveau d'immunité collective chez cette catégorie d'enfants.

OUARGLA. AADL-3

Lancement d'un programme de 1.600 logements

Le directeur général de l'Agence nationale d'amélioration et de développement du logement (AADL), Riad Guemdani, a, mardi à Ouargla, au lancement d'un programme de 1.600 logements de type localisation-vente dans le cadre du programme AADL-3. Occupant une superficie de plus 64,6 hectares au niveau de la zone d'El-Bekrat, commune d'Ain El-Beida (périphérie d'Ouargla), ce programme prévoit la réalisation, dans un délai de 24 mois, de logements individuels répondant au cachet urbanistique saharien, ont expliqué les responsables du secteur. Accompagné du wali d'Ouargla, Abdelghani Filali, M. Guemdani a indiqué que ce projet intervient en application de la stratégie de localisation des projets d'AADL-3 à travers les différentes wilayas du pays, et la mise en œuvre, dans une première phase, du programme d'habitat retenu au titre de la loi de finances de 2025. Le même responsable a fait état, en outre, de 1.440.340 personnes inscrites au programme AADL-3, dont 1.321.532 souscripteurs ayant activé leurs comptes, soulignés, à ce propos, que l'Agence a mobilisé les moyens humains et matériels nécessaires pour le traitement des dossiers des postulants. Le directeur général de l'AADL a relevé également qu'à ce jour 911.908 postulants au programme AADL-3 ont obtenu l'aval, après traitement des dossiers des souscripteurs.

ANNABA. DURANT LA SAISON 2025

Pêche d'un quota de 138 tonnes de thon rouge

Cent-trente-huit (138) tonnes de thon rouge vivant ont été pêchées au cours de la campagne de l'année 2025 dans la wilaya d'Annaba, à-on informé jeudi auprès du directeur local de la pêche et de l'aquaculture. Dans une déclaration à l'APS, Noureddine Remita a précisé que cette campagne, qui a connu la participation des deux bateaux chahid Mostefa-Benboulaïd et El-Bachir, a réalisé des résultats positifs qui se reflètent sur le rendement du secteur. Toute cette quantité a été dirigée à l'exportation vers les fermes d'engraissement des pays de la Méditerranée, permettant de réaliser des revenus financiers accrus à près de 7 millions DA, selon la même source. Le même responsable a souligné que les opérations de pêche se sont déroulées dans les meilleures conditions organisationnelles et logistiques, prévoyant que ce quota de pêche contribuera à consolider les capacités de la flotte maritime nationale et à soutenir l'investissement dans l'activité de pêche, d'engraissement du thon et d'intensification de l'exportation vers les marchés méditerranéens à forte demande sur ces produits de la pêche.

MILA. TRANSPORT INTER-WILAYAS

Création de 7 nouvelles lignes

Pas moins de sept (7) nouvelles lignes de transport de personnes inter-wilayas ont été créées dans la wilaya de Mila, à-on informé, jeudi, auprès du directeur des transports, Farid Karoun. Le même responsable a précisé, dans une déclaration, à l'APS que l'ouverture de ces nouvelles lignes a été effectuée en coordination avec les services concernés des wilayas voisines, sur instruction du ministère de tutelle visant à ouvrir de nouvelles lignes pour faciliter la mobilité des personnes entre les wilayas, en particulier pour les habitants des communes frontales. Les lignes ainsi

créées permettent les dessertes Chelghoum Laïd-Batna, Tassadane Hedda-Beni Aziz (wilaya de Sétif), M'chira-Lazrou (Batna), Tadjenanet-Taya (Sétif), Tadjenanet-Ain Djasser (Batna), Terrai Baïnan-Ouled Rabah (Jijel) et Ouled Khelouf-Ain Djasser (Batna), a encore précisé le directeur des transports. M. Karoun a annoncé, dans ce contexte, "le début de la réception des dossiers des personnes physiques souhaitant bénéficier d'autorisations d'exploitation de ces lignes". Les services de la direction des transports de Mila ont également ouvert la porte à l'octroi d'autorisations d'exploitation de lignes urbaines,

rurales, intercommunales et inter-wilayas et ce, après l'assainissement des lignes de transport de personnes à travers la wilaya conformément à la directive ministérielle n 157 du 9 février 2022, relative à l'assainissement et au redéploiement des lignes de transport de personnes, selon le même responsable.

Le nombre de lignes devant être exploitées dans la wilaya est estimé à 61, dont 3 lignes urbaines dans les communes d'Achmed Rachedi et de Tadjenanet, le reste étant constitué de lignes rurales, intercommunales et inter-wilayas, selon la même source.

COP 30

La voix des autochtones

Les gouvernements participants à la 30ème conférence de l'ONU sur le climat, COP30, réunie à Belém au Brésil, sont parvenus à un compromis sur un accord climatique renforçant le financement destiné aux pays pauvres pour lutter contre le réchauffement climatique, sans faire mention des énergies fossiles, pourtant l'un des principaux facteurs de son aggravation.

Par cet accord, le Brésil a voulu souligner la nécessité de s'attaquer aux effets du changement climatique, malgré le refus des États-Unis, premier émetteur historique de gaz à effet de serre, d'envoyer une délégation officielle à la conférence. L'accord, conclu après de longues négociations à Belém, a toutefois mis en lumière les divisions entre pays riches et pays en développement, ainsi qu'entre gouvernements aux positions divergentes sur le pétrole, le gaz et le charbon. Après l'annonce de l'accord, le président de la conférence, André Correa de Lago, a reconnu la difficulté des



pourparlers, déclarant : « Nous savons que certains d'entre vous avaient des attentes plus élevées concernant certains points abordés. » La négociatrice colombienne a souligné que les combustibles fossiles sont « sans aucun doute la principale source d'émissions », insistant sur le fait que son pays ne pouvait accepter un accord ignorant les données scientifiques. Les pays d'Amérique latine se sont joints à l'Union européenne pour exiger l'inclusion d'une clause sur la transition énergétique, tandis qu'une coalition d'États arabes, dont l'Arabie saoudite, a soutenu que toute mention des combustibles fossiles devait rester hors du champ des négociations. L'Accord de Belém est une initiative volontaire visant à accélérer l'action climatique et à aider les pays à respecter leurs engagements de réduction des émissions. Il appelle également les pays riches à tripler leur contribution financière aux pays en développement afin de les aider à s'adapter aux effets du réchauffement climatique d'ici 2035.

Les scientifiques soulignent que les engagements nationaux actuels de réduction des émissions, bien que contribuant significativement à la réduction du réchauffement prévu, restent insuffisants pour empêcher les températures mondiales de dépasser 1,5 degré Celsius, un seuil qui entraînerait des conséquences bien plus graves du changement climatique. À l'inverse, les pays en développement ont insisté sur leur besoin urgent de financements pour s'adapter aux impacts déjà visibles, tels que la montée des eaux et l'intensification des vagues de chaleur, des sécheresses, des inondations et des

tempêtes. Lors de la COP30, les représentants des peuples autochtones brésiliens ont défilé, samedi 15 novembre, au rythme des tambours et des maracas chantant des airs traditionnels, s'alliant lors d'une vaste marche à plusieurs milliers de militants de tous les pays. Leur objectif : faire pression sur les négociateurs participant à la conférence mondiale sur le climat pour sortir des énergies fossiles et à stopper la déforestation. De telles manifestations avaient été interdites lors des précédentes éditions de cette grande manifestation climatique à Bakou (Azerbaïdjan), à Dubaï (Émirats arabes unis) et à Charm el-Cheikh (Égypte). Pour les écologistes, la COP exclut les peuples des « négociations ». Pourtant, la question des changements climatiques est toujours là, à bas bruit au milieu des guerres, de la détresse et de la misère croissante dans le monde. Depuis la première COP, trente ans se sont écoulés. Trente ans de bla-bla gouvernementaux prétendant prendre le problème au sérieux. Ils estiment que depuis trente ans, les émissions de gaz à effet de serre continuent d'augmenter d'année en année.

Les négociateurs s'avèrent incapables de résoudre les problèmes de l'accès de chaque être humain à l'alimentation, à l'eau potable, au logement ou à l'éducation... Ils rappellent qu'aux États-Unis, le président Donald Trump qualifie le réchauffement de « canular », et les grands trusts peuvent polluer la planète. Au moment de cette COP, les Philippines sont frappées par des typhons dévastateurs, la délégation jamaïcaine présente est meurtrie par le récent passage de l'ouragan Melissa.

RUSSIE

Une percée dans le domaine de l'hydrogène

L'hydrogène est devenu un élément central de la stratégie russe de transition vers un système énergétique décarboné, un objectif constamment mis en avant par le président Vladimir Poutine. Selon le service de presse de l'université Skoltech, des experts de l'université fédérale du Sud, en collaboration avec leurs collègues de Skoltech et de l'Institut de catalyse de la branche sibérienne de l'Académie des sciences de Russie, ont mis au point de nouveaux catalyseurs pour les piles à combustible hydrogène-air. Ces catalyseurs sont considérés comme essentiels pour les futures centrales électriques destinées aux transports et aux appareils électroniques portables. Il est bien connu que le fonctionnement d'une pile à combustible à hydrogène nécessite un catalyseur pour accélérer les principales réactions électrochimiques. Le platine, métal rare et coûteux, est l'élément clé de ce processus. Cette innovation permet de réduire considérablement la quantité de platine utilisée tout en améliorant l'efficacité opérationnelle. Ce résultat a été obtenu grâce au développement d'un support de carbone spécial modifié par des atomes d'azote. Cette structure contribue à stabiliser les nanoparticules de platine, empêchant leur fusion et leur décomposition, tout en augmentant la vitesse de la réaction de réduction de l'oxygène nécessaire au fonctionnement des piles à combustible utilisées dans les transports, les drones et les systèmes d'alimentation portables. Selon les chercheurs, l'activation par l'azote améliore non seulement l'activité catalytique, mais prolonge également la durée de vie du catalyseur. Afin de comprendre le mécanisme de cet effet, les scientifiques ont combiné des expériences électrochimiques avec des techniques de microscopie à haute résolution. Les résultats ont révélé une combinaison unique de nanoparticules de platine extrêmement petites, mesurant 1 à 2 nanomètres, avec des agrégats de platine uniformément répartis à la surface du matériau. Des calculs théoriques ont confirmé que les défauts structuraux dans la composition du support, qui entraînent une redistribution de la densité électronique à la surface des nanoparticules, jouent un rôle crucial dans l'amélioration des propriétés catalytiques. Le professeur Alexander Kvashnin de l'université Skoltech explique que ces modifications affectent considérablement les propriétés d'adsorption et catalytiques du platine, ce qui explique l'activité exceptionnellement élevée du matériau. Ilya Chepkasov, chercheur principal à Skoltech, souligne que cette avancée illustre la capacité de la science moderne à concevoir un catalyseur monoatomique combinant les avantages d'un matériau support et de nanoparticules. Les chercheurs insistent sur le fait que la prochaine étape consistera à tester ce catalyseur innovant dans des prototypes de piles à combustible, ouvrant ainsi la voie à son adoption industrielle à grande échelle.

Repéré pour vous

Pour la première fois, la Conférence des parties à la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques (COP) reconnaît officiellement la nécessité de lutter contre la désinformation climatique et les propos qui sapent l'action climatique fondée sur la science.

INFO

COMPOSITION DES PNEUS

Un cocktail toxique

L'association française Agir pour l'environnement vient de faire analyser la composition chimique de pneumatiques automobiles de 6 grandes marques représentatives du marché européen : Bridgestone, Continental, Goodyear, Hankook, Michelin et Pirelli. Ces nouvelles analyses font suite à une première étude menée en octobre 2024 qui avait mis en évidence les émissions de particules fines et ultra fines issues de l'abrasion des pneus sur les routes. Les nouvelles analyses ont permis d'identifier 1 954 molécules différentes dont 785 présentent de graves risques pour la santé et l'environnement. Chaque année en France, l'abrasion des pneus entraîne le rejet de près de 50 000 tonnes de substances dans l'air, les sols et les eaux. Ces particules exposent l'ensemble de la population, en particulier les enfants, à des risques accrus de cancers, de troubles neurologiques, ainsi que de maladies respiratoires et cardiovasculaires. Les nouvelles analyses menées par Agir pour l'environnement ont permis d'identifier 1 954 molécules différentes dont : 111 substances fortement toxiques pour les milieux aquatiques ; 237 ayant un effet néfaste à long terme sur ces écosystèmes ; 85 potentiellement mortelles en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires ; 112 molécules cancérigènes, mutagènes ou reprotoxiques (CMR) ; et des dizaines de substances mortelles en cas d'ingestion, d'inhalation ou de contact cutané.

LE SAVIEZ-VOUS ?

Les investissements dans les énergies renouvelables dépassent désormais ceux dans les énergies fossiles de deux à un, c'est un signal politique et économique qu'on ne peut ignorer.

INFO

BIODIVERSITÉ

L'aigle des steppes observé à Oman

Des spécialistes de l'Autorité de l'environnement du gouvernorat d'Al Buraimi, à Oman, ont observé un aigle des steppes, un rapace migrateur rare présent dans le Sultanat durant l'hiver. Selon l'Agence de presse omanaise (Oman News Agency), cet oiseau est classé comme espèce menacée à l'échelle mondiale. Il se distingue par son plumage brun foncé, ses larges ailes noires et son incroyable capacité à parcourir de longues distances lors des migrations. Les spécialistes ont expliqué que cette observation s'inscrivait dans le cadre des programmes de suivi de terrain mis en œuvre par l'Autorité dans divers milieux naturels du gouvernorat afin de recenser la biodiversité et de surveiller les espèces rares et migratrices. Mohammed Al-Balushi, spécialiste des écosystèmes à l'Autorité de l'environnement du gouvernorat d'Al-Buraimi, a déclaré que l'observation de l'aigle des steppes est un indicateur important de la santé des écosystèmes du gouvernorat, d'autant plus que cette espèce dépend des milieux désertiques ouverts riches en proies naturelles. Sa présence souligne également l'importance des efforts continus déployés pour surveiller les oiseaux migrateurs et renforcer leurs programmes de conservation. Salem Al-Maskari, directeur du Département de l'environnement du gouvernorat d'Al-Buraimi, a confirmé que l'aigle des steppes est un grand rapace que l'on trouve dans les steppes et les plaines d'Asie et d'Europe de l'Est, et qu'il hiverne dans les régions plus chaudes du Moyen-Orient.

S
T
R
E
O
P
S

MANCHESTER CITY

Aït-Nouri dans la tourmente après les critiques de Guardiola

La récente défaite de Manchester City contre le Bayer Leverkusen (0-2) en Ligue des Champions a été suivie de déclarations surprenantes et sans détours de Pep Guardiola. Le coach espagnol n'a pas hésité à pointer du doigt certains joueurs, notamment le latéral algérien Rayan Aït-Nouri, sorti à la mi-temps après seulement 45 minutes de jeu.

Guardiola a clairement exprimé sa déception : « Certains joueurs ont juste joué pour éviter les erreurs... et n'ont pas fait ce qu'on attendait d'eux. » Il a ajouté que le fait d'aligner des joueurs longtemps absents avait été « exagéré », laissant entendre une critique directe envers Aït-Nouri.

Cette sortie médiatique a immédiatement ravivé des souvenirs chez les supporters algériens, rappelant le traitement réservé à Riyad Mahrez dans le passé. Beaucoup voient une similitude dans la manière dont le technicien espagnol gère ses joueurs algériens, oscillant entre exigence extrême et tolérance limitée à l'erreur.

Pour Rayan Aït-Nouri, les difficultés ne datent pas de ce match. Depuis sa blessure à la cheville, sa participation au sein de Manchester City est devenue irrégulière, et il a récemment perdu sa place au profit



du jeune Anglais Neco O'Reilly. La titularisation en Ligue des Champions devait constituer une occasion en or de se relancer, mais sa prestation n'a pas convaincu Guardiola.

La situation de l'international algérien s'en trouve compliquée. Si Aït-Nouri ne retrouve pas rapidement un niveau convaincant, il risque de se voir écarté des plans du coach pour les prochains matchs. Le message de Guardiola est clair : il n'y a pas de place pour la complaisance ni pour ceux qui craignent de commettre des erreurs.

Pour Manchester City, cette séquence illustre également le défi de maintenir une intensité maximale dans une équipe riche en talents, où chaque joueur doit

constamment prouver sa valeur pour rester dans la rotation. Cela se passe à quelques semaines de la CAN. Une échéance très importante pour Aït Nouri, puisqu'il sera question pour lui de prendre une revanche sur le sort, puisqu'il a participé à la débâcle des Verts lors de la précédente édition de la messe footballistique continentale. Mais si l'ancien angevin ne parvenait pas à récupérer sa place de titulaire à City, un club qu'il a rejoint l'été dernier, il risque tout simplement d'être relégué au statut de remplaçant en équipe nationale. Son concurrent direct dans le poste d'arrière gauche, Juan Hadjam, est en train de rendre de belles copies, aussi bien en club qu'en sélection.

Hakim S.

GENESIO LOUE LA PERFORMANCE DU VICE-CAPITAINE DES VERTS :

« Mandi vit une dynamique exceptionnelle et récolte les fruits de son travail »

Le coach du LOSC Lille, Bruno Genesio, n'a pas tari d'éloges à l'égard du défenseur international algérien Aïssa Mandi, dont les performances cette saison se sont révélées déterminantes pour l'équipe. Selon l'entraîneur français, le joueur expérimenté est devenu un pilier de stabilité après une saison précédente marquée par des difficultés.

Dans ses déclarations, Genesio a précisé : « L'an dernier, Aïssa n'a pas eu l'opportunité de jouer régulièrement, alternant entre le poste de latéral droit et de défenseur central, ce qui lui a posé certaines difficultés. Cette année, depuis la blessure d'Alex et sa titularisation, il enchaîne toutes les rencontres, ce qui est impressionnant. »

Le technicien a ajouté que les performances de Mandi ne sont pas le fruit du hasard, mais le résultat d'une rigueur exemplaire sur et en dehors du terrain :

« Cela prouve qu'il fait tout ce qu'il faut, même en dehors du terrain, pour atteindre ce niveau. Il traverse une période



exceptionnelle, tant dans son jeu que dans son rôle de leader. Je suis très heureux de lui ; il récolte aujourd'hui les fruits de son travail acharné. »

UN RETOUR EN FORCE
APRÈS UNE SAISON

DIFFICILE

La saison passée, Mandi avait souffert d'un manque de temps de jeu et d'une instabilité de position, ce qui avait affecté sa régularité et sa place dans l'équipe-type. Cette saison, il a su profiter de la blessu-

re de son coéquipier Alex pour s'imposer progressivement et devenir un élément indispensable de la défense lilloise.

L'influence de Mandi ne se limite pas à la sphère défensive : son expérience et sa maturité en font un véritable moteur pour l'équilibre collectif. Pour Genesio, cette forme exceptionnelle a un impact positif sur la dynamique globale de l'équipe et la solidité défensive du LOSC.

Les propos de Genesio reflètent la grande confiance accordée à Mandi au sein du club et confirment son retour au meilleur niveau, celui qui a longtemps fait de lui une figure clé de la sélection algérienne et un joueur reconnu en Liga espagnole.

Avec cette trajectoire ascendante, l'international algérien de 34 ans traverse probablement l'une des meilleures phases de sa carrière, ce qui pourrait renforcer son influence tant avec Lille qu'avec les Verts lors des prochaines échéances.

H. S.

COUPE D'ALGÉRIE (TIRAGE AU SORT)

MCO-ESM, MCA-MCEB et USMK-MBR à l'affiche des 32es de finale

Les rencontres entre pensionnaires de la Ligue 1 Mobilis de football, MC Oran - ES Mostaganem, MC Alger - MC El-Bayadh et USM Khenchela - MB Rouissat constituant les affiches des 1/32^{es} de finale de la Coupe d'Algérie de football 2025-2026, selon le tirage au sort effectué jeudi soir au cercle de l'Armée de Béni Mes-sous (Alger). Le MC Alger, actuel leader du champion-nat, aura l'avantage de jouer dans son antré d'Ali-Ammar, dit "Ali La Pointe" de Douéra, face à la lanterne rouge de la compétition, dont l'objectif principal reste le maintien parmi l'élite. Le MC Oran et l'ES Mostaga-nem s'affronteront dans un derby de l'Ouest lors duquel les Oranais partiront favoris sur leur terrain de Miloud-Hadefi. Les "Hamraoua", qui réalisent jusque-là un excellent parcours en championnat, devront se méfier cependant de l'Espérance qui vise l'exploit, même si l'urgence est d'améliorer son classement et quitter la zone de relégation. L'USM Khenchela, qui a repris des couleurs en championnat après un passage à vide, recevra le promu MB Rouissat. Le vainqueur de cette confrontation se rendra à Alger ou El-Bayadh pour défier le vainqueur du MCA-MCEB. L'USM Alger, locataire du trophée et co-détenteur du record de coupes (9), se rendra à l'Est pour défier le NC Magra, relégué la saison dernière en Ligue 2. En cas de quali-fication pour les 1/16^e de finale, le club de Soustara accueillera le vainqueur de MO Constantine (L2) - CRB Kaïs (inter-régions). Le CR Belouizdad, finaliste malheur-eux de la précédente édition, débute sa aventure à la maison face à l'ORB Oued El-Fodda (inter-régions). En cas de qualification, le Chabab d'efiera en déplacement l'un des deux pensionnaires d'inter-régions : le WB Ain Bénian ou le SC Mécheria. Le tirage au sort a également donné lieu à six matchs entre clubs de Ligue 2 amateur : CA Batna - USM Annaba, ESM Koléa - JS Bordj Menaïel, MC Saïda - NRB Teleghma, MO Béjaïa - USM El-Harrach, US Béchar Djedid - GC Mascara et CR Béni Thour - ASM Oran. Enfin, les petits poucets de l'épreuve populaire, en l'occurrence DRB Kadiria, O. Mers El-Hadjadj et CRB Tessala, pensionnaires de la division régionale 2, espè-rent poursuivre leur aventure aux dépens respective-ment de l'ESF Bir El-Ater (régionale 1), le MB Barika (inter-régions) et la JSM Béjaïa (inter-régions). Les 1/32 de finale se joueront les 4, 5 et 6 décembre, alors que les 1/16 de finale auront lieu les 11, 12 et 13 janvier 2026.

Résultats du tirage au sort :

- 1/32 de finale (4, 5 et 6 décembre)
- 1) – CA Batna (L2) – USM Annaba (L2)
- 2) – ESM Koléa (L2) – JS Bordj Menaïel (L2)
- 3) – Paradou AC (L1) – CRB Adrar (L2)
- 4) – US Faubourg (inter-régions) – ASB Metlili Chaamba (inter-régions)
- 5) – FCB Frenda (inter-régions) – CB Mila (inter-régions)
- 6) – ASO Chlef (L1) – CA Sidi Abdelmoumen (inter-régions)
- 7) – MB Barika (inter-régions) – O. Mers El-Hadjadj (régionale 2)
- 8) – MC Saïda (L2) – NRB Teleghma (L2)
- 9) – MO Béjaïa (L2) – USM El-Harrach (L2)
- 10) – JS Kabylie (L1) – MB Hassi Messaoud (inter-régions)
- 11) – NC Magra (L2) – USM Alger (L1)
- 12) – MO Constantine (L2) – CRB Kaïs (inter-régions)
- 13) – MC Sidi Ali Boussidi (régionale 1) – RC Arbaâ (L2)
- 14) – MC Oran (L1) – ES Mostaganem (L1)
- 15) – NRB Bethioua (régionale 1) – JS Saoura (L1)
- 16) – AS Khroub (L2) – Olympique Akbou (L1)
- 17) – CS Constantine (L1) – JS El-Biar (L2)
- 18) – CR Témouchent (L2) – US El-Hemaïssa (inter-régions)
- 19) – US Béchar Djedid (L2) – GC Mascara (L2)
- 20) – ES Sétif (L1) – CR Béni Tamou (inter-régions)
- 21) – CRB Tessala (régionale 2) – JSM Béjaïa (inter-régions)
- 22) – WA Boufarik (inter-régions) – US Naâma (inter-régions)
- 23) – NR Beni Oulbane (L2) – Amel Bousaâda (inter-régions)
- 24) – NA Hussein-Dey (L2) – IRB Sedrata (inter-régions)
- 25) – WB Ain Benian (inter-régions) – SC Mecheria (inter-régions)
- 26) – CR Belouizdad (L1) – ORB Oued El-Fodda (inter-régions)
- 27) – JB Ain Kercha (inter-régions) – CSSW Illizi (inter-régions)
- 28) – CR Béni Thour (L2) – ASM Oran (L2)
- 29) – MC Alger (L1) – MC El-Bayadh (L1)
- 30) – USM Khenchela (L1) – MB Rouissat (L1)
- 31) – ES Ben Aknoun (L1) – RA Ain Dfella (inter-régions)
- 32) – ESF Bir El-Ater (régionale 1) – DRB Kadiria (régionale 2)

A QUELQUES JOURS DE LA COUPE ARABE

Amir Sayoud soigne sa blessure à Aspetar

Selon des informations recueillies auprès de source proche du staff technique de la sélection algérienne A', le milieu offensif Amir Sayoud poursuit actuellement un programme de soins intensifs à l'hôpital Aspetar de Doha, dans l'objectif de retrouver une condition physique optimale avant de rejoindre le stage de l'équipe d'Algérie en prévision de la prochaine Coupe arabe.



du club avait jugé nécessaire pour permettre au joueur de récupérer correcte-ment.

UN ÉLÉMENT D'EXPÉRIENCE TRÈS ATTENDU PAR BOUGHERRA

Amir Sayoud fait partie des cadres sur lesquels Madjid Bougherra compte pour structurer son groupe. Le sélectionneur, qui a récemment insisté sur l'importance de la présence de joueurs expérimentés pour encadrer les jeunes, voit en Sayoud un maillon essentiel, au même titre que Yacine Brahimi (Al-Gharafa), Islam Slimani (CFR Cluj) et d'autres figures chevron-nées. Lors de l'édition 2021, Sayoud

s'était illustré en étant l'un des artisans majeurs du sacre algérien. Son superbe but en finale contre la Tunisie, lors de la prolongation, avait ouvert la voie à une victoire historique (2-0) et lui avait valu une reconnaissance unanime parmi les supporters des Verts.

À l'approche du nouveau tournoi placé sous l'égide de la FIFA, l'ancien joueur du CR Belouizdad s'emploie donc à revenir rapidement et en pleine forme. Son objectif est clair : aider l'Algérie à conserver son titre et apporter toute son expérience à un groupe en pleine recons-truction.

Hakim S.

LA GUIGNE POURSUIT LES JOUEURS DE L'EN A'

Azzi forfait, Atal en renfort

La Fédération algérienne de football (FAF) a annoncé jeudi que le sélectionneur de l'équipe nationale A' des joueurs locaux, Madjid Bougherra, a décidé de convoquer le défenseur Youcef Atal pour participer à la prochaine Coupe arabe des nations, qui débute le 2 décembre au Qatar.

Cette convocation inter-vient pour pallier l'absence du défenseur Mohamed Azzi, contraint de déclarer forfait en raison d'une blessure. Atal, actuellement joueur d'Al-Sadd SC au Qatar, intégrera donc le groupe de Bougherra pour cette compétition régio-nale très attendue (1-18 décembre).

En rejoignant la sélection "réserve" pour la Coupe arabe, Atal ne pourra logique-ment pas figurer dans la liste du sélectionneur national Vla-dimir Petković pour la Coupe d'Afrique des Nations, prévue au Maroc à partir du 21 décembre prochain.

Petković avait en effet été clair dans ses précédentes déclarations : aucun joueur engagé dans la Coupe arabe ne sera retenu pour la CAN, afin d'éviter des chevauche-ments de compétitions et de

garantir une préparation cohérente.

Ainsi, la convocation d'Atal par Bougherra est perçue comme un signal définitif concernant son absence de la grande compétition conti-nentale, une décision qui pourrait susciter débats et interrogations parmi les sup-porters, compte tenu de l'ex-périence du joueur.

DES AJUSTEMENTS RÉPÉTÉS DANS L'EFFECTIF

Ce n'est pas la première fois que Bougherra doit pro-

céder à des réajustements dans son groupe. Avant Atal, le défenseur Ghezala avait déjà été remplacé à la suite d'une blessure, laissant sa place à Tougaï — lui aussi désormais hors course pour une éventuelle participation à la CAN.

Ces modifications succes-sives illustrent les difficultés auxquelles fait face le staff technique, pris entre la ges-tion des blessures et la néces-sité d'aligner une équipe compétitive pour la Coupe arabe, tout en respectant les

directives du sélectionneur de l'équipe A.

Si la convocation d'Atal signifie son absence à la CAN, elle peut néanmoins consti-tuer une chance pour le joueur de se relancer. L'ancien sociétaire du Paradou AC, souvent freiné par des ble-sures ces dernières années, pourrait profiter de la Coupe arabe pour retrouver du ry-thme, de la confiance et démon-trer qu'il reste un élément capable d'apporter une valeur ajoutée à la sélection.

H. S.

ATHLÉTISME

Riche programme international pour les sélections algériennes en 2026

La Fédération algérienne d'athlétisme (FAA) a dévoilé le calendrier sportif international de la saison 2026, marqué par une série d'échéances majeures aux-quelles les athlètes algériens seront appe-lés à prendre part, allant des Champion-nats du monde aux rendez-vous arabes, africains et méditerranéens. La saison s'ouvrira avec les Championnats du monde de cross-country, prévus le 10 janvier à Tallahassee (États-Unis), avant le déplacement en Irak, qui abritera les Championnats arabes de cross-country le 20 janvier 2026. Les compétitions en salle suivront avec les Mondiaux indoor, pro-grammés en Pologne du 20 au 22 mars 2026, puis les Championnats du monde par équipes de marche athlétique, prévus au Brésil le 12 avril. Le mois d'avril se poursuivra avec les Championnats arabes U20, qui se tiendront en Arabie saoudite du 26 au 30. En mai, les athlètes algériens seront attendus à Gaborone (Botswana) pour les Mondiaux de relais, organisés les 2 et 3 mai. L'été sera dominé par les com-pétitions continentales et mondiales, à commencer par les Championnats d'Afrique seniors, au Ghana du 7 au 11 juillet, suivis des Mondiaux U20, aux États-Unis du 4 au 9 août, puis les Mon-diaux Masters (+35 ans), en Corée du Sud du 22 août au 3 septembre. La rentrée sportive sera marquée par une succession d'épreuves : les Championnats arabes U18, prévus en Egypte du 1er au 4 sep-tembre, les Championnats du monde élite, programmés en Hongrie du 11 au 13 septembre, les Mondiaux des courses sur route, au Danemark les 19 et 20 sep-tembre et les Jeux Méditerranéens, en Italie du 21 au 30 septembre. Pour boucler la saison, les athlètes U23 prendront part aux Championnats arabes, organisés en Egypte du 15 au 18 octobre, avant que les jeunes espoirs ne se rendent au Séné-gal, hôte des Jeux olympiques de la Jeu-nesse Dakar 2026, du 31 octobre au 13 novembre. Ce programme dense devrait permettre aux sélections nationales de préparer au mieux les différentes échéances tout en renforçant leur pré-sence sur les scènes régionales et interna-tionales.

TOUR D'ALGÉRIE CYCLISTE

L'édition 2026 du 15 au 27 avril

L'édition 2026 du Tour d'Algérie Cyclis-te (TAC-2026) se déroulera du 15 au 27 avril prochains, a annoncé jeudi la Fédération algérienne de la discipline (FAC). Les détails des différentes étapes, notamment, les villes qui les abriteront et les distances à parcourir par les coureurs, n'ont pas encore été dévoilés par les organisateurs. Pour rappel, la précédente édition du Tour d'Algérie Cycliste, dispu-tée en 2025, s'était déroulée essentielle-ment dans l'Est et le Sud du pays, et avait été remportée par l'Algérien Hamza Amari (Madar Pro-Cycling Team). Selon le calendrier des compétitions nationales et internationales de la FAC, le TAC 2026 sera suivi du Grand Prix d'Alger, pro-grammé le 28 avril. Outre ces deux com-pétitions internationales, la FAC a égale-ment dévoilé le programme des courses nationales, dont le Tour des Zibans (29-31 janvier), le Tour de Tipasa (2-4 avril), ou encore le Grand Prix d'Oran (11-13 juin). Par ailleurs, le Championnat national (élite-juniors) se tiendra du 24 au 27 juin dans une ville qui n'a pas été encore déterminée par l'instance fédérale.

LIVERPOOL

Les raisons d'une grave crise

Qui aurait pu prédire une telle déroute ? Liverpool continue de creuser son trou, avec un nouvel échec humiliant à domicile en Ligue des Champions mercredi soir. Rien ne fonctionne, et l'état des lieux ne permet pas de garantir un redressement rapide et spectaculaire.

Pas la peine de mentir, il y avait peu de monde pour ne pas s'emballer devant le mercato pharaonique à quasiment 500 M€ réalisé par Liverpool. Des partants certes (Alexander-Arnold, Luis Diaz, Harvey Elliott, Darwin Núñez, Simikao ou encore Quansah), mais des arrivées de joueurs éta-blis au talent indéniable (Wirtz, Isak, Frim-pong) et de grandes promesses (Kerkez, Eki-tike) pour permettre à Liverpool de débiter un long règne de domination en Angleterre après le succès acquis avec une équipe inchangée la saison précédente.

Après un début de saison en trompe-l'oeil avec des victoires acquises aux forceps, tout s'est effondré depuis le 27 septembre, avec une défaite sur la pelouse de Crystal Palace. S'en est suivie une série de revers avec un but d'écart. Décevant mais pas de quoi s'alarmer. Mais depuis 3 semaines, c'est une véritable déculottée, avec des fessées prises à Man-chester City, et encore pire, à domicile contre Nottingham Forest et le PSV Eindhoven hier soir en Ligue des Champions. Les anciens joueurs, comme Gerrard et Carragher, hur-lent leur colère sur les plateaux TV, et finale-ment, le constat de l'échec se base sur plu-sieurs raisons évidentes.

UN MERCATO TERRIBLEMENT MAL CONSTRUIT

Liverpool a totalement raté son mercato. On ne pensait pas l'écrire cette saison, et pourtant, force est de constater que non seu-lement les recrues ne sont pas au niveau, mais le collectif a aussi perdu tous ses repères. Florian Wirtz a signé pour être numéro 10, ce qui a conduit Arne Slot à modifier son milieu à trois, si efficace la sai-son passée (Mac Allister, Gravenberch, Szo-boszlai). Frimpong n'a clairement pas rem-



placé Trent Alexander-Arnold et a passé la moitié de son temps blessé, forçant Slot à bri-coler au poste de latéral droit. Milos Kerkez est perdu sur le terrain et déstabilise tout le reste de la défense. Offensivement, la seule satisfaction du mercato Hugo Ekitike a reçu le pire signal en voyant son nouveau club déboursier le montant record de transfert en Premier League pour attirer Alexander Isak. Un joueur qui a fait la grève de l'entraîne-ment et qui semble toujours hors du coup physiquement pour apporter quelque chose à son équipe. Résultat, ce mercato dispen-dieux a plus déstabilisé que renforcé Liver-pool. Et le ratage va même au-delà. En écho-uant à recruter Marc Guéhi, qui ressem-blait alors à la cerise sur le gâteau, dans les dernières heures du mercato, les Reds ont sûrement loupé le joueur le plus important à ajouter à son effectif. Car la charnière Van Dijk-Konaté est en immense difficulté depuis des semaines et cela s'est encore aperçu de manière dramatique face au PSV Eindhoven. Or la seule recrue à ce poste est Giovanni Leoni, qui s'est fait les croisés et ne pourra pas jouer de la saison.

DES CADRES DÉCEVANTS, UNE PLANIFICATION SPORTIVE RATÉE

La planification sportive apparaît donc totalement ratée. Et il faut ajouter à cela l'autre problème majeur de cette équipe, incarné par Mohamed Salah. La carrière de l'Égyptien est immense, et son apport au titre la saison passée est incontestable. Mais le joueur que l'on observe cette saison n'a rien en commun. Pas d'inspiration, pas de jambe, et surtout pas de motivation. Salah erre comme une âme en peine. Finalement, il a déjà fait le plus difficile en allant chercher une prolongation de deux ans, à coup de per-formances XXL et de déclarations régulières pour mettre la pression. Aujourd'hui, il appa-rait totalement déconnecté de l'équipe, mais reste un titulaire régulier.

Le décès tragique de Diogo Jota, dont la finesse et la polyvalence amenaient beau-coup de solutions à son entraîneur, et le départ de Luis Diaz pour le Bayern Munich sont deux autres raisons de l'incapacité de Liverpool à croquer ses adversaires. Le cri du cœur de Curtis Jones hier soir et son appel à la révolte seront-ils suffisants ? Arne Slot a déjà joué la carte de la grande équipe qui va se remobiliser toute seule, en retrouvant son énergie et son âme. Mais le mal est bien plus profond.

REAL MADRID

Vinicius Jr bientôt prolonger ?

Vinicius Jr semble plus proche que jamais de prolonger son contrat avec le Real Madrid. Après avoir accepté une offre salariale revue à la baisse par rap-port à ses prétentions initiales, visant à égaler ou surpasser le salaire de Kylian Mbappé, le Brésilien devrait sceller un nouvel accord dans les prochains mois selon Mundo Deportivo. Son contrat actuel court jusqu'au 30 juin 2027, et la réduction de ses exigences salariales marque un pas décisif pour sécuriser l'avenir de l'attaquant madrilène au sein de la Casa Blanca. Le contexte du match remporté 4-3 face à l'Olympiacos en Ligue des Champions mercredi dernier joue également en faveur de cette gran-de réconciliation. Après l'incident surve-nu lors du dernier Clásico, Vinicius a pré-senté ses excuses en personne à Xabi Alonso et à l'ensemble de ses coéqui-piers, geste symbolique scellé par une belle accolade après la rencontre. Cette démonstration d'apaisement et l'excel-lente performance collective offrent un climat idéal pour finaliser une prolonga-tion qui permettra au Real Madrid de conserver l'un de ses éléments clés.

LA POLIOMYÉLITE

La maladie et le vaccin

La poliomyélite est une maladie très contagieuse provoquée par un virus (le poliovirus) qui envahit le système nerveux et qui peut entraîner en quelques heures des paralysies irréversibles. Cette maladie touche principalement les enfants de moins de 5 ans.

Depuis les années 1960, cette maladie peut être prévenue grâce à des vaccins efficaces. Un programme mondial visant à éradiquer la maladie par la vaccination a été lancé sous le contrôle de l'OMS.

Quelles sont les causes ?

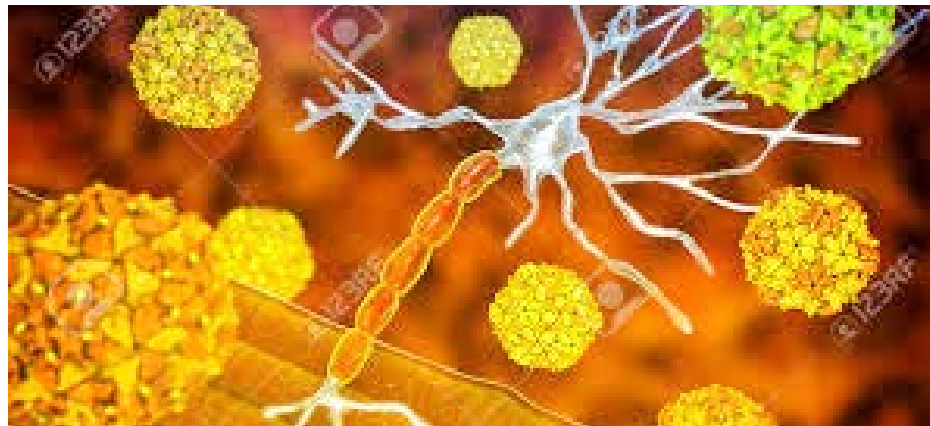
Le virus de la poliomyélite fait partie de la famille des picornavirus et appartient au genre Enterovirus. Il existe trois sérotypes de poliovirus (1, 2 et 3), tous capables d'induire la maladie. Le virus pénètre dans l'organisme par la bouche et, passant par les muqueuses de la gorge ou les muqueuses intestinales, il se multiplie dans les ganglions lymphatiques cervicaux ou mésentériques (de l'intestin grêle). Chez 1 à 2 % des sujets infectés, le virus atteint des neurones moteurs du système nerveux central. La réplication du virus dans ces neurones entraîne leur destruction irréversible. Les paralysies musculaires sont la conséquence de cette destruction puisque les neurones moteurs innervent les fibres musculaires. L'étendue des paralysies dépend du nombre de neurones détruits. Tous les muscles squelettiques peuvent être touchés.

Comment se transmet la maladie ?

Le virus de la poliomyélite se multiplie dans la muqueuse pharyngée et dans l'intestin grêle et on peut le retrouver dans la gorge et les selles. Sa transmission est exclusivement interhumaine et s'effectue essentiellement par voie féco-orale en particulier par l'intermédiaire d'eau souillée et d'aliments contaminés par les selles. Les personnes infectées peuvent transmettre l'infection tant que le virus persiste dans la gorge (une semaine) et dans les excréments (3 à 6 semaines ou même davantage).

Quels sont les symptômes ?

La maladie se manifeste d'abord par des symptômes de type grippal (fièvre, fatigue, céphalées) pouvant s'accompagner de vomissements, raideur de la



nuque et douleurs dans les membres. Une paralysie irréversible (le plus souvent des jambes) survient chez une personne infectée sur 200 environ. Sans mesure palliative, entre 5 et 10 % des patients paralysés meurent par asphyxie du fait de la paralysie des muscles assurant la ventilation. Chez les patients qui survivent, on peut observer des paralysies résiduelles occasionnant des handicaps avec des atteintes de degrés très variables. Celles-ci vont de paralysies mineures laissant une indépendance complète à des paralysies extrêmement handicapantes qui peuvent nécessiter une assistance respiratoire à vie. Certains anciens malades développent, plusieurs décennies après la poliomyélite aiguë, un syndrome « post-polio » qui se caractérise par de nouveaux déficits progressant lentement. Les causes exactes du développement de ce syndrome ne sont pas actuellement bien définies. Il pourrait être dû à la persistance du virus chez certains patients.

Quels sont les traitements ?

Il n'existe pas de traitement curatif. Les interventions se concentrent sur l'atténuation des symptômes et la prévention des complications. Cela peut inclure des analgésiques pour la douleur, des médicaments pour gérer les spasmes musculaires, et la kinésithérapie pour aider à récupérer le mouvement musculaire.

Comment prévenir la maladie ?

La transmission des poliovirus se fait essentiellement par voie féco-orale, les principales mesures de prévention tiennent au développement de l'hygiène. Comme il n'existe pas de traitement de la maladie, la seule action médicale préventive est constituée par la vaccination qui. Depuis les années 1960 cette maladie peut être prévenue grâce à des vaccins efficaces.

Il existe deux vaccins préventifs :

Le vaccin poliomyélitique injectable (VPI), développé par Jonas Salk dans les années 1950. Il contient les trois sérotypes de virus inactivés et induit une protection due à une bonne immunité générale. Ce vaccin nécessitant plusieurs injections et des rappels réguliers, il doit être utilisé dans des conditions d'asepsie contrôlées. Il est totalement sûr mais son coût de production et la logistique associée à son utilisation en a longtemps limité la diffusion à certains pays développés comme la France. Et il ya le vaccin poliomyélitique oral (VPO), développé par Albert Sabin, également dans les années 1950. Le VPO contient des poliovirus vivants mais atténués par des mutations : les souches contenues dans le vaccin (une souche de chacun des trois sérotypes) infectent les personnes vaccinées mais sont beaucoup moins susceptibles d'infecter le système nerveux central que les souches non atténuées. Ce vaccin possède de multiples avantages ce qui explique qu'il ait été jusqu'à maintenant l'outil privilégié du programme d'éradication : il est facile à administrer car il ne nécessite pas d'injection, il confère rapidement une bonne immunité générale et une immunité locale au niveau de l'intestin, réduisant par conséquent la transmission du poliovirus sauvage (ce que fait moins efficacement le VPI) ; le VPO est de plus d'un coût très abordable. Ses principaux inconvénients sont ceux des vaccins vivants atténués en général : la possibilité d'induire la maladie chez certaines personnes vaccinées et l'introduction dans l'environnement de souches de poliovirus vivantes, certes atténuées mais qui peuvent établir des chaînes de transmission dans les contextes où la couverture vaccinale est faible après leur excréation par les personnes vaccinées.

Ania N

Bon à savoir :

6 astuces pour calmer une rage de dents rapidement à la maison :



En attendant le rendez-vous du dentiste, certaines solutions simples permettent de réduire temporairement la douleur. Ces méthodes ne remplacent pas un traitement professionnel, mais elles peuvent offrir un soulagement appréciable, notamment pendant la nuit ou en dehors des heures d'ouverture.

1. Rinçage à l'eau salée : L'eau salée est un désinfectant naturel, et elle peut aider à déloger les particules de nourriture et les débris qui peuvent être coincés entre les dents. Le traitement d'un mal de dents avec de l'eau salée peut également aider à réduire l'inflammation et guérir toutes les plaies buccales. Pour utiliser ce traitement, mélangez 1/2 cuillère à thé de sel dans un verre d'eau chaude et l'utiliser comme rince-bouche.

2. Rinçage au peroxyde d'hydrogène : Un rinçage au peroxyde d'hydrogène peut également aider à soulager la douleur et l'inflammation. En plus de tuer les bactéries, le peroxyde d'hydrogène réduit la plaque et guérit les gencives qui saignent. Cependant, il faut diluer correctement le peroxyde d'hydrogène. Pour ce faire, mélangez, à parties égales, le peroxyde d'hydrogène 3% et l'eau. Utilisez ce mélange comme un rince-bouche. Ne l'avalez pas.

3. Compresse froide : utiliser une compresse froide pour soulager toute douleur que vous éprouvez, surtout si un traumatisme quelconque a causé votre mal de dents. Lorsque vous appliquez une compresse froide, elle provoque la restriction des vaisseaux sanguins dans la région. Cela rend la douleur moins grande. Le froid peut également réduire le gonflement et l'inflammation. Il suffit d'appliquer un sac de glace enveloppé d'une serviette sur la zone touchée pendant 20 minutes à la fois. Vous pouvez répéter cette action toutes les quelques heures.

4. Sachets de thé à la menthe poivrée : Les sachets de thé à la menthe poivrée peuvent être utilisés pour engourdir la douleur et apaiser les gencives sensibles. Pour ce faire, laissez un sachet de thé infusé refroidir avant de l'appliquer à la zone touchée. À l'inverse, vous pouvez l'utiliser pour refroidir, plutôt que chaud, la zone. Pour ce faire, mettez un sachet de thé usagé dans le congélateur pendant quelques minutes pour le refroidir, puis appliquez le sac sur votre dent.

5. Ail : Il est reconnu et utilisé pour ses propriétés médicinales. Non seulement il peut tuer les bactéries nocives qui causent la plaque dentaire, mais il peut également agir comme un analgésique. Pour ce faire, écrasez une gousse d'ail pour créer une pâte et appliquez-la sur la zone touchée.

6. Huile de clou de girofle : Le clou de girofle a été utilisé pour traiter les maux de dents tout au long de l'histoire, parce que son huile peut effectivement engourdir la douleur et réduire l'inflammation. Il contient de l'eugénisme, qui est un antiseptique naturel. Pour profiter de ces effets bénéfiques, tamponnez une petite quantité d'huile de clou de girofle sur une boule de coton et appliquez-la sur la zone touchée. Vous pouvez diluer l'huile de clou de girofle avec quelques gouttes d'huile végétale, comme l'huile d'olive, ou de l'eau. Répétez l'opération quelques fois par jour.

L. Z.

UTILISATION DES ÉCRANS

Une enquête révèle un usage « abusif » chez les élèves

Les résultats d'une enquête nationale sur « les méfaits des écrans numériques en milieu scolaire », présentés à Alger, par le ministère de la Santé révèlent un usage « abusif » des écrans chez les élèves, ce qui se répercute négativement sur leur rendement scolaire et leur santé.

En effet, lors d'une rencontre scientifique, au siège du ministère de la Santé, consacrée à la présentation des résultats de cette enquête, en présence des membres de la commission nationale des experts de la santé scolaire et des représentants de la commission nationale multisectorielle de promotion de la

santé scolaire, le coordonnateur de cette enquête et chef de service de la prévention à la Direction de la santé et de la population de la wilaya de Sétif, Dr Hamza Rouabah, a précisé que «cette enquête nationale, qui a été lancée au début de l'année ciblant plus d'un million d'élèves du cycle moyen issus de toutes les wilayas du pays, révèle un usage abusif et irresponsable de ces écrans». Le coordonnateur a ajouté que, « les données recueillies montrent que 40 % des élèves ont obtenu leur premier smartphone entre 11 et 13 ans », précisant que « plus de 32 % des élèves s'exposent aux écrans numériques pendant plus



de trois heures par jour, et 40 % d'entre eux ont été exposés à un contenu « inapproprié » à travers ces écrans. De son côté, la sous-directrice au ministère de la

Santé, Dr. Fatma Bousmaha a affirmé qu'« un travail est en cours pour trouver des mécanismes encourageant les élèves à une utilisation responsable des écrans numériques qui influent sur leur concentration et les exposent au risque d'obésité en raison des longues heures qu'ils passent face à l'écran».

A cette occasion, Dr Bousmaha a lancé un appel aux parents d'élèves « à qui incombe la responsabilité de surveiller le contenu consulté par les enfants via ces écrans en trouvant un moyen de les empêcher de s'exposer longuement au détriment de leur santé ».

L. Zeggane

MWC25 À DOHA

L'Algérie renforce ses alliances numériques

Doha vient de clôturer l'une des plus importantes rencontres mondiales dédiées aux télécommunications et à l'innovation : le Mobile World Congress 2025.

Pour l'Algérie, cette édition organisée pour la première fois dans la région MENA constitue un jalon stratégique dans son ouverture technologique et dans l'accélération de sa transformation digitale. Le ministre de la Poste et des Télécommunications, Sid Ali Zerrouki, a mené une série d'entretiens bilatéraux avec de grands acteurs internationaux. Sa rencontre avec Mohamed Ben Ali Al-Manaâi, ministre qatari des Communications et des Technologies de l'information, en a été l'un des moments forts. Les deux responsables ont discuté du développement conjoint des parcs technologiques, de l'extension des centres de contact et de l'amélioration des services numériques destinés aux usagers. L'objectif affiché est clair : accompagner la transition digitale du pays, créer des emplois qualifiés et installer un environnement propice à l'innovation. En visitant le pavillon d'Ooredoo, le ministre a pu évaluer l'état des avancées du groupe dans la connectivité, l'intelligence artificielle et la transformation digitale. Il a également participé à une réunion ministérielle de haut niveau consacrée aux infrastructures technologiques, réunissant des responsables venus de plusieurs continents. Sa tournée dans les pavillons spécialisés témoigne de l'intérêt grandissant des autorités algériennes pour l'écosystème numérique mondial. La participation de l'Algérie au MWC25 illustre une ambition assumée : s'inscrire pleinement dans la dynamique internationale de modernisation technologique et renforcer sa place sur la scène régionale. À l'occasion du MWC25, Ooredoo Algérie a mis en avant une panoplie de nouvelles solutions intégrant l'intelligence artificielle, destinées à optimiser le réseau, améliorer l'expérience utilisateur et personnaliser les offres grâce à l'apprentissage automatique. L'opérateur prépare également la signature de deux accords majeurs. Le premier portera sur le cloud gaming, qui permettra aux abonnés de jouer en streaming sans matériel haut de gamme.

À Doha, un premier studio dédié aux startup d'intelligence artificielle ouvre la voie à une nouvelle génération d'entreprises technologiques

À l'occasion du Mobile World Congress 2025 (MWC25) organisé à Doha, l'écosystème technologique qatari a franchi une étape majeure avec le lancement du premier studio de création de startups spécialisées dans l'intelligence artificielle. Soutenue stratégiquement par le Qatar Development Bank (QDB), cette initiative marque l'un des mouvements d'investissement les plus ambitieux observés récemment dans la région. Le studio se donne pour objectif de transformer les défis rencontrés dans les secteurs économiques clés du Sud global en entreprises technologiques viables, capables de croître rapide-



ment. Son modèle repose sur une forme renouvelée d'investissement en capital-risque, combinant financement, expertise opérationnelle avancée et accompagnement technique structuré autour de l'IA. Dans un entretien accordé à Al-Jazeera Net, Fatma Ali Al-Khater, partenaire de la plateforme de venture building d'Utopia – soutenue par le Qatar Investment Authority – explique que ce studio s'inscrit dans une stratégie de long terme visant à « construire de vraies entreprises dirigées par des spécialistes capables de résoudre des problèmes complexes dans des secteurs fondamentaux, et non de simples programmes classiques de soutien à la création d'entreprises ». Elle précise que le studio cible particulièrement les profils atypiques : des experts aux compétences sectorielles pointues, évoluant dans des domaines à forte croissance, mais qui peinent souvent à attirer l'appui des fonds d'investissement traditionnels. « Nous ne fonctionnons pas comme un accélérateur. Nous collaborons avec des fondateurs expérimentés ayant identifié des problématiques très précises dans l'infrastructure, l'énergie, la cybersécurité ou encore l'intelligence artificielle avancée. Nous les aidons à transformer leur expertise en entreprises capables de se développer à grande échelle », ajoute-t-elle. Les entrepreneurs accompagnés par le studio bénéficient du UTOPIA OS, un système d'exploitation modulaire pour l'IA conçu pour accélérer la conception de produits, les tests et le passage à l'échelle. Grâce à cet outil, le cycle entre l'idée initiale et la première levée de fonds peut être comprimé à moins de deux ans. Selon Al-Khater, le studio offre une gamme de services dépassant largement le simple financement : un capital de départ issu de fonds de capital-risque, des infrastructures techniques basées sur l'IA, un soutien en croissance, marketing et expansion commerciale, ainsi qu'un accès privilégié aux marchés émergents du Moyen-Orient, d'Asie du Sud-Est et d'Afrique via les réseaux internationaux d'Utopia. Les fondateurs souhaitant s'installer au Qatar peuvent également accéder à des espaces de travail, des facilités logistiques, et bénéficier des incitations gouvernementales et du soutien du QDB. Le studio identifie des domaines spécifiques comme terrains prioritaires d'innovation, appelés "PODs" ou groupes de travail stratégiques. Ils couvrent notamment l'infrastructure numérique, la maintenance des centres de données, les nouvelles architectures cloud, l'énergie et les logiciels, la protection contre la corrosion des infrastructures, la chirurgie et la chimie avancées, ainsi que la cybersécurité et les technologies profondes. Al-Khater affirme que le studio cherche « des

experts qui comprennent parfaitement les problèmes qu'ils affrontent et qui n'ont pas besoin d'apprendre leur marché depuis zéro, mais souhaitent transformer ces défis en opportunités d'affaires ». Opérationnel avec un premier groupe d'entrepreneurs, le studio vise à accueillir des fondateurs venant du Qatar, mais aussi du Moyen-Orient, d'Asie du Sud-Est, d'Afrique et d'autres économies émergentes. Les objectifs sont ambitieux : développer 140 idées de projets et accompagner plus de 50 startups au cours des cinq prochaines années, depuis la phase pré-fondatrice jusqu'à la création de prototypes et aux premières levées de fonds. Pour Al-Khater, cette initiative constitue « une preuve de l'engagement réel du Qatar à bâtir un écosystème d'innovation basé sur l'intelligence artificielle ». Elle souligne que l'environnement économique du pays devient de plus en plus attractif pour les experts internationaux et les investisseurs cherchant une plateforme solide pour atteindre les marchés mondiaux. L'intégration du studio aux fonds régionaux d'Utopia, combinée au soutien public, devrait selon elle générer un modèle d'investissement capable de propulser une nouvelle vague d'entreprises d'IA dans le Sud global. De son côté, Mohamed Al-Emadi, directeur exécutif des incubateurs et du capital-risque au Qatar Development Bank, estime que ce studio incarne la stratégie du QDB visant à consolider une économie diversifiée et orientée vers l'innovation. Il souligne que la plateforme permettra aux talents locaux et internationaux de transformer des défis complexes en entreprises capables de s'appuyer sur l'IA pour se développer de manière durable.

9 500 VISITEURS ET UNE DÉMONSTRATION DE PUISSANCE TECHNOLOGIQUE

La première édition de l'événement à Doha, organisée par la GSMA, a réuni plus de 9 500 visiteurs venus de 110 pays, confirmant la place croissante du Qatar comme hub régional du numérique et de l'innovation. Des leaders de l'industrie, des responsables politiques et plus de 180 médias ont suivi les débats et les démonstrations. Le PDG de la GSMA, John Hoffman, a salué une édition «qui démontre ce qu'un écosystème peut accomplir avec une vision claire, du courage et de l'investissement», soulignant le rôle moteur du Qatar dans la région. Le congrès a également abrité la première édition du Programme ministériel, réunissant 60 délégations de 49 pays et une dizaine d'organisations internationales, confirmant l'importance stratégique des politiques numériques pour l'économie mondiale.

CYBERSÉCURITÉ

FRANCE Nouvelle cyberattaque contre la Fédération française de football

La Fédération française de football (FFF) a annoncé avoir été victime d'une nouvelle attaque informatique visant l'application utilisée par les clubs pour la gestion de leurs membres. Les pirates ont exploité un compte compromis pour accéder à des données personnelles telles que noms, nationalités et adresses électroniques. La FFF a immédiatement désactivé le compte à l'origine de l'intrusion et réinitialisé les mots de passe des utilisateurs affectés. Une plainte a été déposée. Il s'agit de la deuxième attaque en moins d'un an, après celle revendiquée par le groupe "ShinyHunters". L'incident confirme la vulnérabilité croissante des organisations sportives face aux cybercriminels et l'urgence de renforcer les mécanismes de sécurité numérique.

TRANSFORMATION DIGITALE

Le ministère du Commerce migre vers le cloud étatique

Le ministère du Commerce intérieur vient de signer une convention structurante avec la Haute instance de la numérisation, afin d'héberger plusieurs plateformes essentielles sur le cloud étatique du Centre national algérien des services numériques. Parmi ces services figurent la plateforme du Fonds de compensation des frais de transport vers le Sud, le système national de suivi du lait subventionné, la plateforme des certificats de conformité, le DNS du registre de commerce et le portail digital du Laboratoire national d'essais. Selon la ministre Amel Abdelatif, cette migration s'inscrit dans la vision du Président visant à moderniser la gestion publique et renforcer la transparence, ces outils formant désormais les "nouvelles colonnes vertébrales du marché national". La Haute commissaire à la numérisation, Meriem Ben Maouloud, souligne que l'accord permettra d'unifier les infrastructures informatiques et de renforcer la résilience du service public. Une étape décisive dans la transition digitale de l'économie algérienne.

OOREDOO ET TOD

Une alliance pour révolutionner le streaming sportif

Ooredoo a officialisé un partenariat stratégique avec la plateforme TOD, l'un des acteurs majeurs du streaming sportif dans la région MENA. L'accord offre aux abonnés un accès direct aux plus grandes compétitions internationales : Ligue des Champions, Premier League, Coupe du Monde FIFA, NBA, Formule 1, Grand Chelem de tennis, et bien d'autres. La plateforme diffusera également la Coupe arabe FIFA 2025, permettant aux supporters algériens de suivre l'ensemble des matchs sur une interface modernisée et intégrée aux services de l'opérateur. Ce partenariat confirme l'importance croissante des contenus premium dans la stratégie d'Ooredoo et ouvre la voie à une nouvelle ère de divertissement digital en Algérie.

DÉPLOIEMENT DE MISSILES À MOYENNE PORTÉE SUR LES ÎLES FRONTALIÈRES

La Russie met en garde le Japon

Le déploiement par le Japon de systèmes d'armes offensifs dans la région des îles frontalières perturbe la sécurité et la stabilité régionales, constituant une menace sérieuse pour les pays voisins, a déclaré jeudi la porte-parole du ministère russe des Affaires étrangères, Maria Zakharova.



R.F. : DR

Les observations de la Russie montrent que le Japon, en obéissant aux préceptes de Washington, transforme systématiquement ces îles, en particulier celles d'Okinawa, en avant-poste militaire, les équipant en armes aux capacités non seulement défensives, mais également offensives, a-t-elle déclaré. La "voie militariste agressive" empruntée par Tokyo et ces manœuvres militaires "exacerbant davantage les tensions dans le domaine de la sécurité régionale, font peser de graves risques sur les pays voisins, et justifient en même temps une réponse ferme à la

mise en œuvre des plans spécifiques du Japon dans cette zone", a-t-elle indiqué. La porte-parole du ministère russe des Affaires étrangères a fait ces remarques lors d'un point de presse régulier en réponse à une question d'un journaliste de Xinhua concernant les récentes mesures japonaises qui visent à déployer des missiles à

moyenne portée sur des îles proches de Taiwan de Chine. Elle a souligné que le déploiement, par le Japon, de missiles à moyenne portée de fabrication américaine sur les îles concernées était inacceptable. "Nous suivons de près toutes les déclarations et actions de la direction du Japon dans le contexte de la voie de remilitarisation dans laquelle elle s'est

embarquée", a fait savoir Mme Zakharova. "Nous avons déjà attiré à plusieurs reprises l'attention sur l'impact négatif de cette politique de Tokyo sur la stabilité et la sécurité dans notre région commune". "Par la voie diplomatique, notamment par la remise d'une note pertinente par le ministère, nous avons adressé un avertissement sévère au Japon, selon lequel le déploiement de missiles à moyenne portée de fabrication américaine sur son territoire était inacceptable, quel que soit le prétexte invoqué, qu'il s'agisse d'une installation permanente, temporaire ou autre", a-t-elle déclaré. Dans le même temps, la porte-parole a exhorté le gouvernement japonais dirigé par la Première ministre Sanae Takai-chi à "revenir aux fondements sur lesquels repose le développement pacifique du Japon d'après-guerre". "Ces fondements sont inscrits dans les résultats de la Seconde Guerre mondiale -- des fondements qui, malheureusement, comme nous sommes une fois de plus contraints de le constater, n'ont pas encore été pleinement reconnus par le Japon", a-t-elle déploré.

R.I.

LA GÉORGIE S'EXPRIME SUR LA SUSPENSION PAR L'UE DE L'EXEMPTION DE VISA

Une "erreur stratégique"

La ministre géorgienne des Affaires étrangères, Maka Botchorishvili, a déclaré jeudi que la décision de l'UE de suspendre l'exemption de visa pour les citoyens géorgiens constituerait une "erreur stratégique majeure". Si une telle décision était prise, cela représenterait une erreur stratégique importante de la part de l'UE, en particulier du SEAE (service européen pour l'action extérieure, ndlr), le service diplomatique de l'UE, a-t-

elle déclaré lors d'une interview accordée à la Radio-télévision publique géorgienne. "La Géorgie a rempli toutes les conditions pour que ses ressortissants ne rencontrent aucun obstacle lorsqu'ils se rendent dans les États membres de l'UE", a affirmé Mme Botchorishvili, citant l'accord de réadmission sur la migration conclu entre la Géorgie et l'UE, le renforcement de la coopération en matière d'application de la loi et les procédures conjointes de contrôle aux frontières. La ministre géorgienne des Affaires étrangères a tenu ces propos quelques jours après que le Conseil européen a mis à jour les règles relatives à la suspension de l'exemption de visa pour les citoyens de pays tiers. Selon le Conseil, les modifications adoptées le 17 novembre permettront à l'UE de

réagir "plus rapidement et plus vigoureusement" aux situations dans lesquelles l'exemption de visa est détournée ou va à l'encontre de ses intérêts. Tout en exprimant l'espoir que l'UE reconsidère les mesures susceptibles d'affecter les citoyens géorgiens, Mme Botchorishvili a critiqué le fait que l'on se serve des questions relatives à l'UE comme instrument de confrontation politique. Elle a affirmé que la plupart des appels à la suspension du régime d'exemption de visa entre la Géorgie et l'UE provenaient de groupes d'opposition et de certaines organisations non gouvernementales agissant "de manière coordonnée". "Cela est devenu un moyen de pression visant à façonner un programme politique radical en Géorgie", a-t-elle dénoncé.

R.I.

ROYAUME-UNI

La position sur de nouveaux fourrages en mer du Nord assouplie

Le gouvernement travailliste britannique, qui a promis qu'il n'accorderait pas de nouvelles licences de pétrole et de gaz en mer du Nord, a toutefois ouvert la porte mercredi à de nouveaux certificats pour autoriser « une production limitée » dans des gisements existants ou à proximité. « De nouveaux certificats d'énergie transitoires permettront une production limitée de pétrole et de gaz dans des zones faisant déjà partie d'un gisement existant, ou dans des zones adjacentes à des gisements déjà autorisés », indique l'exécutif dans un communiqué. Mais « l'interdiction de nouvelles licences mettra fin à toute nouvelle exploration de gisements pétroliers et gaziers en mer », une promesse de campagne des travaillistes, insiste le gouvernement. Grâce à l'éolien, aussi bien terrestre qu'en mer, le Royaume-Uni est l'un des pays les plus en avance sur les énergies renouvelables en Europe, mais reste dépendant des hydrocarbures - le gaz naturel représente plus d'un tiers de son mix énergétique. Les entreprises du secteur avaient prévenu le gouvernement ces derniers mois que le pays aurait encore besoin des hydrocarbures pour plusieurs décennies, craignant un recul trop rapide de la production au Royaume-Uni.

R.I.

SRI LANKA

Au moins 56 morts dans des inondations et glissements de terrain

Au moins 56 personnes ont trouvé la mort au Sri Lanka, suite aux inondations et glissements de terrain, selon un nouveau bilan communiqué, vendredi, par les autorités de ce pays d'Asie du Sud-Est qui affirment aussi avoir déployé son armée pour venir en aide aux populations. Quelque 20.000 soldats, des hélicoptères, des bateaux de la marine et des véhicules blindés de transport de troupes ont été mobilisés pour évacuer des villageois vivant dans des régions reculées de l'île, a déclaré le Centre national de gestion des catastrophes (DMC). Parmi

les 56 personnes décédées, 26 ont été ensevelies vivantes dans des glissements de terrain dans le district de Badulla, dans le centre du pays, a ajouté la même source, précisant que 21 personnes sont toujours portées disparues vendredi et 14 autres hospitalisées. Un précédent bilan faisait état de 40 morts. De fortes précipitations continuent de s'abattre sur l'île, où certaines régions ont enregistré jusqu'à 360 millimètres de pluie au cours des dernières 24 heures, ont précisé les autorités. Des responsables du DMC ont indiqué s'attendre à des niveaux de crue supé-

rieurs à ceux enregistrés en 2016, lorsque des inondations avaient fait 71 morts à travers l'île. Une tempête tropicale, baptisée "Ditwah", traverse vendredi la région orientale de l'île, entraînant de fortes précipitations à travers tout le pays. Le Sri Lanka avait connu en 2003 ses pires inondations du siècle, qui avaient fait 254 morts. Si les phénomènes météorologiques extrêmes sont courants en Asie du Sud pendant la saison des moussons, les scientifiques soulignent que le changement climatique en aggrave la violence et l'impact.

R.I.

DROITS DE DOUANE

Washington demande à l'OMC une prolongation du moratoire sur les transmissions électroniques

Les États-Unis ont déposé un projet de décision à l'Organisation mondiale du commerce (OMC) visant à prolonger le moratoire sur l'imposition de droits de douanes sur les transmissions électroniques, qui doit prendre fin en mars prochain. Dans ce projet de décision, daté du 25 novembre, les États-Unis demandent que leur requête soit examinée lors de la prochaine conférence ministérielle de l'OMC, prévue du 26 au 29 mars au Cameroun. Le texte demande de reconnaître "que la pratique consistant à ne pas imposer de droits de douane sur les transmissions électroniques a joué un rôle important dans le développement de l'économie numérique et favorise la stabilité et la prévisibilité du système commercial". Les États-Unis demandent donc aux membres de l'OMC de convenir de "maintenir la pratique actuelle consistant à ne pas imposer de droits de douane sur les transmissions électroniques" de façon permanente, alors que jusqu'à présent ce moratoire devait être régulièrement renouvelé. Les pays membres de l'OMC appliquent généralement des droits de douane aux marchandises et aux services importés, mais depuis 1998 ils sont convenus de ne pas en imposer sur les transmissions électroniques. Depuis lors, ce "moratoire provisoire sur l'imposition de droits de douane sur les transmissions électroniques" est régulièrement renouvelé lors des conférences ministérielles de l'OMC, où les décisions sont prises par consensus.

R.I.

AMÉRIQUE LATINE

Le niveau de pauvreté à son plus bas

La pauvreté en Amérique latine a reculé de 2,2 points de pourcentage en 2024 par rapport à l'année précédente, et touche désormais 25,5% de la population, un plus bas niveau "depuis que des données comparables sont disponibles", a rapporté mercredi la Cepal. Selon la Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes, quelque 162 millions de Latino-Américains sont plongés dans la pauvreté, dont 62 millions dans une pauvreté extrême. "L'incidence de la pauvreté monétaire (mesurée par le revenu, ndlr) observé en 2024 dans la région constitue la valeur la plus basse depuis que des données comparables sont disponibles", a indiqué la Cepal, organisme de l'ONU basé au Chili. La diminution de la pauvreté est tirée par les progrès réalisés par le Mexique et le Brésil, les deux pays les plus peuplés d'Amérique latine (52% de la population totale), grâce à l'augmentation des salaires, a expliqué lors d'une conférence de presse José Manuel Salazar-Xirinachs, secrétaire exécutif de la Cepal. Elle s'inscrit dans un contexte de normalisation post-pandémie, avec une reprise du marché du travail et une diminution progressive des niveaux d'inflation. Pour 2025, la Cepal ne prévoit qu'une légère poursuite de la réduction de la pauvreté, en raison des "perspectives limitées de croissance régionale".

R.I.

IL PROMET DE SUSPENDRE DEFINITIVEMENT L'IMMIGRATION EN PROVENANCE DE CETTE PARTIE DU MONDE

Trump s'en prend aux pays du tiers monde

Après la mort d'une garde nationale, touchée tout comme un autre militaire par des tirs attribués à un ressortissant afghan, le président américain a promis d'empêcher "l'immigration en provenance de tous les pays du tiers-monde".

Le président américain Donald Trump a annoncé jeudi son intention de suspendre définitivement l'immigration en provenance de ce qu'il a qualifié des "pays du tiers monde". Dans un message publié sur Truth Social, M. Trump a affirmé que "la politique d'immigration a érodé" le progrès national et qu'il allait "suspendre définitivement l'immigration en provenance de tous les pays du tiers monde afin de permettre au système américain de se rétablir complètement". Il a également menacé de prendre des mesures pour annuler les décisions en matière d'immigration prises sous la présidence de Joe Biden et d'"expulser toute personne qui ne représente pas un atout net pour les Etats-Unis". Dans son message, le président Trump a également annoncé son intention de mettre fin à toutes les prestations et subventions fédérales accordées aux "non-ressortissants", appelant à la dénaturalisation des migrants qui, selon lui, "compromettent la tranquillité intérieure". Il a souligné sa position intransigeante, déclarant qu'il expulserait les ressortissants étrangers considérés comme "une charge pour la société", "un risque pour la sécurité" ou autrement "incompatibles avec la civilisation occidentale". Ces propos de M. Trump font suite au décès jeudi d'une membre de la Garde nationale, victime la veille d'une fusillade par un ressortissant afghan près de la Maison Blanche. La sol-date, Sarah Beckstrom, "vient de nous



quitter", a déclaré jeudi le président américain à la télévision, après cette attaque attribuée à un Afghan de 29 ans, arrivé aux Etats-Unis en 2021 après avoir servi

aux côtés de l'armée américaine en Afghanistan. L'autre militaire "lutte pour sa vie" à l'hôpital.

R. I.

BANGLADESH

L'ex-Première ministre condamnée à 21 ans de prison pour affaire de corruption

L'ex-Première ministre du Bangladesh Sheikh Hasina, déjà condamnée à mort pour la répression des émeutes qui ont causé sa chute en 2024, s'est vue infliger jeudi 21 ans de prison dans trois dossiers de corruption. Présidé par le juge Abdullah Al Mamun, un tribunal de la capitale Dacca a reconnu Mme Hasina, 78 ans, jugée en son absence, coupable d'avoir acquis illégalement des terrains en banlieue de la plus grande ville du pays.

"La conduite de la Première ministre (...) révèle une inclinaison persistante à la corruption, nourrie par un sentiment d'impunité, des pouvoirs sans limite et une cupidité manifeste pour les biens publics", a dénoncé le magistrat en rendant sa décision. Son fils et sa fille ont écopé jeudi dans les mêmes dossiers de cinq ans d'emprisonnement. Au pouvoir depuis 2009, Sheikh Hasina a été condamné la semaine dernière à la peine capitale pour avoir ordonné aux

forces de sécurité d'ouvrir le feu sur les manifestants qui l'ont défiée en juillet et août 2024. Selon l'ONU, la répression de ces émeutes a causé la mort d'au moins 1.400 personnes, pour l'essentiel des civils. Mme Hasina est également poursuivie dans son pays dans trois autres affaires de corruption, en même temps que sa soeur Sheikh Rehana et ses enfants, parmi lesquels la députée britannique Tulip Siddiq.

R. I.

CONTRE LE PROJET DE BUDGET

Des milliers de manifestants devant le parlement en Bulgarie

Plusieurs milliers de Bulgares ont manifesté mercredi devant le parlement à Sofia contre le projet de budget 2026 prévoyant une augmentation des salaires du secteur public et des hausses d'impôts comme de cotisations, qui masquent selon eux la corruption. Les manifestants ont encerclé le bâtiment pour empêcher les députés de sortir, scandant "Démission" ou "Mafia" et brandissant des pancartes sur lesquelles "non aux magouilles" était écrit. Le rassemblement, organisé par l'alliance européenne CC/BD, était soutenu notamment par l'extrême droite. Les

manifestants jugent les institutions qui gèrent les finances publiques obsolètes et corrompues, le pays étant par ailleurs le plus pauvre de l'Union européenne. Le budget devrait être définitivement adopté en séance plénière au cours de la première semaine de décembre. Ce sera le premier libellé en euros, la Bulgarie rejoignant la zone de circulation de la monnaie unique le 1er janvier prochain. La semaine dernière, la Commission européenne a déclaré que le déficit budgétaire devrait atteindre 4,3% du PIB en 2027, sous l'effet des investissements dans la défense.

R. I.

INDONESIE

Le bilan des inondations à Sumatra monte à 19 morts

Le bilan des inondations et glissements de terrain sur la grande île indonésienne de Sumatra est monté à 19 morts et plus de 20 disparus, a indiqué jeudi un responsable des secours, alors que l'Indonésie connaît actuellement des intempéries meurtrières. Un précédent bilan faisait état de 8 morts et plus de 50 blessés. Des pluies torrentielles se sont abattues depuis plusieurs jours sur la province de Sumatra du Nord (ouest du pays), notamment sur le district de Tapanuli sud, en proie à des inondations depuis lundi. Selon le bilan établi mercredi soir, "au total, sur l'ensemble les zones touchées, 19 personnes sont décédées", a déclaré Emy Freezer, responsable de l'agence nationale de recherche et de sauvetage. Par ailleurs, 24 personnes sont portées disparues dans six endroits différents, a-t-il ajouté. En raison des intempéries, l'accès routier aux zones touchées a été coupé et les services de télécommunications et d'électricité sont également hors service, a déclaré M. Emy, ajoutant que les autorités s'efforcent en priorité d'acheminer le matériel jusqu'aux zones isolées.

R. I.

BRÉSIL

Le premier vaccin mondial à dose unique contre la dengue approuvé

Le premier vaccin mondial à dose unique contre la dengue a été approuvé mercredi au Brésil, une avancée qualifiée d'"historique" par les autorités du pays sud-américain, le plus touché par cette maladie l'an dernier. L'Agence nationale de vigilance sanitaire du Brésil (Anvisa) a autorisé l'utilisation du vaccin Butantan-DV, développé par l'Institut Butantan de Sao Paulo, pour des personnes âgées de 12 à 59 ans. Jusqu'à présent, le seul vaccin disponible contre la dengue à l'échelle mondiale est le TAK-003, pour lequel deux doses espacées de trois mois sont nécessaires, selon l'Organisation mondiale de la santé (OMS). La dose unique peut permettre d'accélérer et de faciliter des campagnes de vaccination de masse. "C'est un succès historique pour la science et la santé au Brésil", a déclaré Esper Kallas, directeur de l'Institut Butantan, un organisme public, lors d'une conférence de presse à Sao Paulo. "Une maladie qui nous afflige depuis des décennies peut à présent être combattue avec une arme très puissante", a-t-il ajouté.

R. I.

HONG KONG

Au moins 36 morts et 279 disparus dans l'incendie de plusieurs immeubles

Au moins 36 personnes ont péri et 279 autres ont disparu dans un incendie ayant éclaté mercredi dans un complexe résidentiel de Hong Kong, a annoncé dans la nuit de mercredi à jeudi le chef de l'exécutif du territoire, John Lee. "A cette heure, cet incendie a causé la mort de 36 personnes et 279 personnes sont portées disparues. Il y a encore 29 personnes hospitalisées, dont 7 dans un état critique", a déclaré M. Lee lors d'une conférence de presse. D'épais nuages de fumée noire enveloppent au moins cinq des huit tours d'habitation du complexe Wang Fuk Court, situé dans le quartier de Tai Po, dans le nord de Hong Kong, selon des médias. Des forts bruits de craquements - possiblement ceux des échafaudages en bambou en feu, qui étaient érigés autour des immeubles - ont retenti et des flammes massives se sont élevées haut dans le ciel. Un pompier de 37 ans, avec qui le contact avait été perdu durant une trentaine de minutes, a été retrouvé brûlé au visage et déclaré mort à son arrivée à l'hôpital, a indiqué le directeur des pompiers Andy Yeung. Les autorités n'ont pas évoqué dans l'immédiat les causes possibles de l'incendie.

R. I.

EXTREME-ORIENT DE LA RUSSIE

4 blessés et 3 personnes probablement piégées après l'effondrement d'un chantier

Quatre personnes ont été blessées et trois autres sont probablement piégées après l'effondrement partiel d'un bâtiment de deux étages en construction dans la région de Sakhaline, dans l'Extrême-Orient russe, ont déclaré vendredi les autorités locales. Selon des informations préliminaires, une partie de la structure à Ioujno-Sakhalinsk a cédé pendant que du béton était coulé sur le toit, a indiqué le gouvernement régional de Sakhaline. Les quatre personnes blessées sont tous des ouvriers du bâtiment et leur état n'est pas grave, a indiqué le département régional de la santé. Une opération de sauvetage impliquant 70 personnes et 18 équipements est en cours, selon le ministère régional des Situations d'urgence. Les enquêteurs ont ouvert une affaire criminelle pour suspicion de violations des règles de sécurité.

R. I.

MEXIQUE

Le plus puissant supercalculateur d'Amérique latine en construction

Le gouvernement mexicain a annoncé mercredi la construction d'un supercalculateur d'une capacité de traitement sept fois supérieure à celle du plus puissant ordinateur d'Amérique latine. Nommé Coatlicue, du nom d'une déesse de la mythologie aztèque représentant source de pouvoir et de vie, ce supercalculateur aura une capacité de traitement de 314 pétaflops (un pétaflop, qui s'exprime en 10 puissance 15, équivaut à 1.000 milliards de calculs par seconde). Pegaso, un ordinateur brésilien privé, est actuellement considéré comme le plus puissant d'Amérique latine avec 42 pétaflops. "Nous voulons qu'il soit un superordinateur public, un superordinateur pour le peuple", a déclaré la présidente Claudia Sheinbaum mercredi à la presse. Une course mondiale est en cours pour se doter de supercalculateurs toujours plus rapides afin de travailler en conjonction avec les systèmes d'intelligence artificielle. Les Etats-Unis sont en tête dans ce domaine, mais l'Europe, la Chine et le Japon possèdent également des modèles parmi les dix plus puissants, selon un classement industriel des ordinateurs haute performance. La construction de Coatlicue débutera en janvier et durera 24 mois pour un coût total de 6 milliards de pesos (282, 17 millions d'euros), a déclaré José Merino, directeur de l'Agence de transformation numérique du Mexique.

R. I.

Recette du jour



chakhchoukha de Biskra

Ingrédients :

- pour la pate:
- 500 g semoule
 - sel, eau selon le besoin
 - l'huile
- pour la sauce:
- viande d'agneau
 - 2 c. à s de concentré de tomate
 - sel, paprika, poivre noir
 - ras el hanout
 - 1 oignon
 - 2 gousses d'ail
 - 1 c. a soupe de beurre
 - huile d'olive
 - 1 belle poignée de pois chiche
- legumes (carottes, pommes de terre, courgettes, ou selon votre gout.

Instructions

Faites mouiller la semoule et le sel, avec de l'eau, tout doucement jusqu'à ce qu'elle soit maniable, Pétrissez tres bien sans déchirer la pate, donc on

essaie de pétrir sans séparer un morceau d'un autre pour donnez de l'élasticité a la pate, et on ajoute l'eau en petite quantité, on pétrit, et on rajoute l'eau, on pétrit, jusqu'à ce que la pate devient tres molle, et quand on l'étire elle ne déchire pas, comme une shewing-gum. Laissez reposer.

Faites chauffer la crêpière, ou le tadjine en fente. Mettez de l'huile dans un bol, pour vous aidez à étaler les feuilles de rogags

Huilez le plan de travail, prendre un boule et l'étaler avec la paume de la main, il faut aller du centre vers l'extérieur, plus la feuille de rogag est fine, plus la chakhchoukha sera bonne Prenez la pâte étalée délicatement et la disposer sur la crepiere

Travaillez la seconde boule Aspergez la premiere feuille de rogags qui est sur le tadjine avec de l'huile, et mettez par dessus la seconde feuille, puis les tournez sur le tadjine, pour que la seconde feuille cuise maintenant Huilez les feuilles lors de la cuisson est une chose très importante.

Étalez une troisième boule, et la déposez sur les feuilles qui cuisent sur le tadjine, et chaque fois, tournez pour que la nouvelle feuille de rogags, soit sur le tadjine pour cuire.

Faites ainsi, avec les autres boules, pour avoir une belle pile de feuille cuite, ou une rechka, rechqa, comme on dit chez nous, de presque 10 feuilles de rogags, pliez les en quatre et mettre de cote.

Continuez ainsi la cuisson des reste des boules de pate.

Une fois les feuilles rogags refroidis, mettez sur papier absorbant

pour dégager un peu de leur huile.

Préparation de la sauce:

Dans une marmite, mettre de l'huile, l'oignon et l'ail passés au blinder, le concentré de tomate, les morceaux de viande, le sel et le reste des épices, laisser mijoter un peu, puis ajouter l'eau, Si les pois chiches sont bien tendre, les mettre juste a la fin de la cuisson, sinon, il faut les mettre maintenant

Si vous voulez mettre les legumes, c'est aussi maintenant, comme les courgettes et pomme de terre.

Laissez bien cuire jusqu'à ce que la viande soit bien tendre.

Disposez les feuilles de rogags coupées dans un saladier et arrosez de sauce. Décorez avec les pois chiches et la viande. Servir bien chaud.

Gâteau du Jour

BOMBOLONI

INGRÉDIENTS

La pâte à beignet :

- 290 g de farine type 45 ou 00 à pizza
 - 30 g de sucre en poudre
 - 1 œuf et 1 jaune d'œuf au total 75 g
 - 90 ml de lait entier
 - 12 g de levure boulangère fraîche
 - 20 g de beurre mou
 - 5 g de sel
 - zeste d'un citron bio
- La crème pâtissière :
- 250 ml de lait entier
 - 2 jaunes d'œufs ou 1 œuf entier
 - 50 g de sucre blanc ou pure canne
 - 1/2 gousse de vanille
 - 1 cuillère à café de sucre vanillé
 - 30 g de féculé de maïs maïzena
 - 30 g de beurre
- la finition :
- Huile de friture tournesol ou arachide
 - 1 bol de sucre blanc ou de canne
 - 1 c à c de cannelle ou de vanille

Instructions

La pâte à beignet :

Préparer un levain ou poolish; dans un bol, ajoutez 100 g de farine (extraite du total), la levure boulangère et une cuillère à soupe de sucre. Bien mélanger, ajouter 90 ml de lait légèrement tiède à la température ambiante et mélanger jusqu'à obtenir un mélange homogène, couvrir le bol d'un film alimentaire et laissez-le lever pendant environ 30 minutes dans un endroit chaud.

Après ce temps de fermentation, ajouter le levain préalablement préparé dans le bol du pétrin, les œufs battus à la fourchette, le sucre, la farine restante, le zeste de citron râpé ou la vanille et le beurre ramolli et commencer à pétrir au crochet pendant environ 10 min. Les ingrédients devront se mélanger et s'amalgamer pour former une pâte homogène un peu collante mais qui se détache du bol du robot si celle ci colle énormément ajouter progressivement de la farine par cuillère à café jusqu'à obtention de la consistance désirée qui ressemble fortement à une pâte à brioche lisse.

Former une pâte, disposer la dans un



bol la couvrir de film alimentaire et laisser reposer dans un endroit chaud pendant environ une heure et demie à deux heures en fonction de la température ambiante.

La crème pâtissière :

Dans une casserole, verser le lait et la moitié du sucre (25 g). Gratter la gousse de vanille avec un couteau, et ajouter les graines d'une demi gousse et la tige au lait. Porter le tout à ébullition sur feu doux pour bien faire infuser la vanille dans le lait.

Dans un saladier, mettre l'œuf entier avec le sucre restant et le sucre vanillé puis les battre vigoureusement avec un fouet jusqu'à ce que le mélange blanchisse et que les cristaux de sucre soient dissous.

Ajouter progressivement maïzena ou, à défaut, de la farine, au mélange œufs et sucre. Mélanger délicatement de façon à ne pas former de grumeaux.

Une fois que le mélange est bien homogène, verser la moitié du lait parfumé à la vanille sur l'appareil à crème. Mélanger d'abord délicatement puis de façon plus énergique pour bien détendre la crème. Lorsque la crème est bien souple, la reverser dans la casserole avec la moitié de lait restante.

Replacer la casserole sur feu doux. Mélanger sans cesse jusqu'à l'apparition des premiers bouillons, qui coïncide avec l'épaississement de la crème. Cette dernière doit rester souple.

Pour finir, lorsque la crème est suffisamment cuite, éteindre le feu et incorporer le beurre puis continuer à la fouetter pour qu'elle refroidisse plus rapidement.

Pour éviter qu'une croûte sèche ne se forme à la surface, couvrez la au contact d'un film alimentaire puis la réserver au frais.

Au moment de l'utiliser sortez la du frais, enlevez la gousse de vanille et la fouetter encore une fois pour avoir



une consistance légère !

Façonnage et cuisson des beignets :

Une fois la pâte à beignet a bien levé, diviser la en 12 boules de taille égale et bouler les sur un plan de travail propre sans farine.

Disposer les boules de pâte dans un plat chemisé de papier sulfurisé en prenant soin de les espacer car ils vont gonfler après la pousse.

Laisser les beignets lever environ 40 minutes à 1 heure dans un endroit chaud à l'abri des courants d'air.

Faire chauffer une bonne quantité d'huile de tournesol ou d'arachide dans une casserole ou une poêle à fond épais, la température de l'huile ne doit pas être trop basse, sinon les beignets absorberont trop d'huile, ni trop haute, sinon ils seront trop colorés à l'extérieur et crus à l'intérieur.

Frir les beignets en les retournant à mie cuisson puis les disposer sur du papier absorbant.

Enrober les beignets dans du sucre mélangé avec de la cannelle puis les garnir de crème pâtissière à l'aide d'une poche à douille munie d'un petit embout. Faire un petit trou sur le côté de chaque beignet et injecter de la crème pâtissière à peu près l'équivalent d'une cuillère à soupe dans chaque beignet.

Conseil du jour

Maigrir vite

Mangez régulièrement. Consommez des shakes minceur. Réduisez votre consommation de sucre. Consommez plus de protéines et de fibres. Buvez de l'eau avant les repas. Passez au café noir. Évitez les aliments industriellement transformés. Utilisez des assiettes de petite taille.

Le saviez-vous ?

Café à jeun ...



Éviter de consommer du café à jeun car il stimule la sécrétion de l'acide chlorhydrique dans l'estomac, une substance qui aide à digérer les aliments, et peut provoquer des troubles gastriques, comme des ballonnements, remontées acides et brûlures d'estomac.

Bon à savoir !

MANGER 1/4 DE TASSE DE RAISINS...

QUOTIDIENNEMENT, AIDE À SOULAGER LA CONSTIPATION, STIMULER LA PUISSANCE CÉRÉBRALE, IDÉAL POUR LE YEUX, AIDE À ÉCLAIRCIR LES CICATRICES ET PRÉVIENT LES SIGNES DU VIEILLISSEMENT, EST ÉGALEMENT UN PUISSANT ANTIOXYDANT.

Astuce du jour:

Pour éliminer les vergetures !

Utilisez une crème hydratante quotidiennement. L'hydratation est essentielle pour une peau douce et souple, et elle contribue à réduire l'apparence de ces marques. Buvez suffisamment d'eau. N'oubliez pas d'exfolier votre peau. Mettez sur des traitements professionnels.

CITATION DU JOUR

« Ne baisse pas les bras, tu risquerais de le faire deux secondes avant le miracle. »

Le Courrier d'Algérie

Quotidien national d'information
Édité par l'Eurl Millénium Presse

Siège social :

Maison de la presse Kouba - Alger
R.C. : N° 01 B 00 151 30

Compte bancaire :

BNA Zirout Youcef N° 300 101 600

Directeur de la publication-gérant :

Ahmed TOUMIAT

Administration-publicité :

Tél. / Fax. : 023 70 94 27

Rédaction :

Tél. : 023 70 94 35

023 70 94 22

023 70 94 30

023 70 94 31

Fax. : 023 70 94 26

Composition :

PAO Le Courrier d'Algérie

« POUR VOTRE PUBLICITE S'ADRESSER

A : L'Entreprise Nationale de communication,
d'Édition et de Publicité »

Agence ANEP : 01, Avenue Pasteur Alger.

Téléphone : 020-05-20-91 / 020-05-10-42

Fax : 020-05-11-48/020-05-13-45 / 020-05-13-77

E-mail : agence.regie@anep.com.dz

programmation.regie@anep.com.dz

agence.oran@anep.com.dz

agence.annaba@anep.com.dz

agence.ouargla@anep.com.dz

agence.constantine@anep.com.dz

Impression :

- Centre : SIA - Est : SIE

- Ouest : SIO

Nos bureaux régionaux

Tizi Ouzou :

3, Rue Capitaine Si Abdellah, immeuble Belhocine

Tél. / Fax. : 026 20 20 66

Oran :

6, avenue Khedim Mustapha

Tél. / Fax. : 041 39 45 73

Bouira :

Rue Gherbi Guemraoui - Immeuble Kheerouf - Bouira. Tél. / Fax. : 026 94 20 76

Les manuscrits, photographies ou tout autre document adressés à la rédaction ne peuvent faire l'objet d'une quelconque réclamation

Le Courrier d'Algérie informe ses lecteurs du changement de ses adresses électroniques et leur communique les nouvelles : lecourrierdalgérie@yahoo.fr
redaction_courrier@yahoo.fr

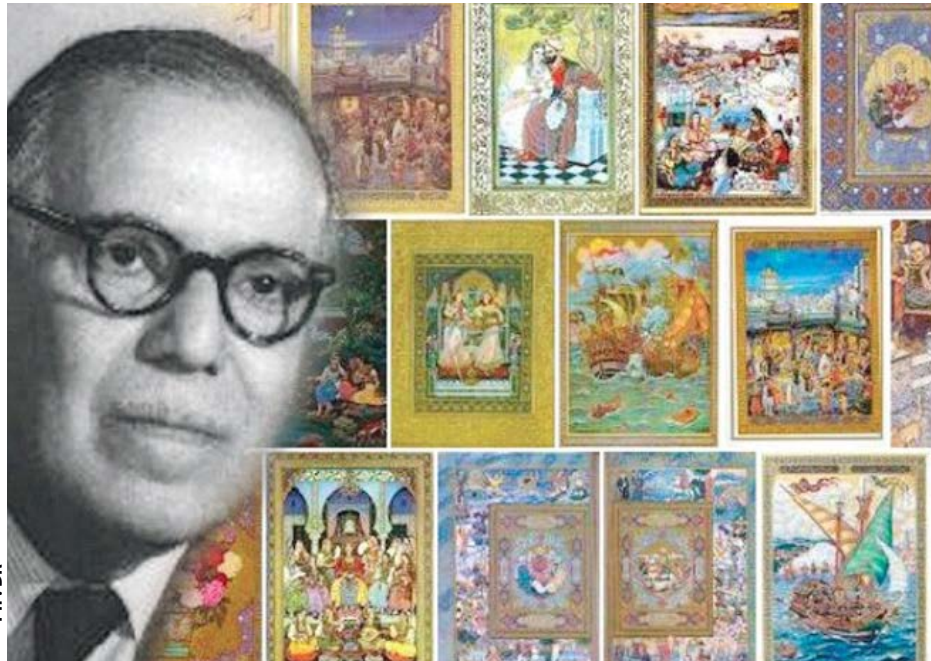
TLEMCCEN

Le rôle pionnier de Mohamed Racim dans l'émancipation de l'art de la miniature évoqué

Les participants au Colloque international sur l'ornementation et les miniatures d'Algérie, organisé jeudi au Palais de la Culture Abdelkrim-Dali à Tlemcen, ont évoqué le rôle pionnier du miniaturiste Mohamed Racim dans le développement et l'émancipation de cet art.

"**M**ohamed Racim compte parmi les noms les plus marquants de l'art de la miniature et de l'ornementation. A travers ses œuvres, il a cherché à refléter le patrimoine algérien et à mettre en valeur l' nationale", a souligné Ali Bentoumi de l'Université de Tlemcen dans une communication présentée lors de ce Colloque inscrit dans le cadre de l'édition de la 15e du Festival international de la miniature et de l'art décoratif (26 - 30 novembre). Il a rappelé que "les miniatures algériennes se distinguent par l'usage de motifs décoratifs spécifiques, la diversité des couleurs, l'exploitation des lignes et l'intégration des lettres dans la composition ornementale". Pour sa part, Hassan Al-Halabi, venu de Syrie, a affirmé dans une communication intitulée "L'évolution de l'ornementation et des miniatures chez Mohamed Racim" que l'artiste algérien "a fondé une nouvelle école et un courant inédit, imposant le nom de l'Algérie et du monde arabe face à l'Occident".

Il a estimé que Mohamed Racim représente "un point lumineux dans cet art, et que le monde arabe est fier des fondateurs de l'école algérienne de la miniature". Abd Al-Adhim Mohamed Al-Dhamen, d'Arabie saoudite, a également souligné



Ph. DR

que "l'Algérie a réussi à documenter cet art et à construire une nouvelle génération de créateurs, grâce aux contributions de Mohamed Racim qui a laissé une empreinte forte, poussant ses élèves et admirateurs à poursuivre l'évolution de cet art et à le transmettre aux générations futures".

Pour sa part, l'Irakien Falah Hassan Khattab Al-Douri, dans une intervention intitulée « Panorama des miniatures dans le futur », a insisté sur la nécessité pour les artistes de suivre les évolutions technologiques contemporaines dans ce domaine, notamment par l'adoption des techniques en trois dimensions, qui confèrent aux œuvres un réalisme accru, en plus de multiplier les ateliers de formation dans ce sens. Quant au Syrien Adham Fadi El Djafari a évoqué l'harmonie esthétique et

fonctionnelle entre l'ornementation et la calligraphie arabe, entraînant que "l'ornementation enrichit la lettre et lui confère davantage de beauté. Cette harmonie se manifeste sous différentes formes, que ce soit par l'intégration du caractère dans des motifs géométriques ou l'association avec des ornements végétaux dans la calligraphie coufique, ou encore par l'encadrement ornemental des panneaux en écriture thuluth, offrant ainsi une œuvre entièrement intégrée". La rencontre a également donné lieu à plusieurs communications présentées par des spécialistes algériens et étrangers autour de thématiques telles que : " La composition dans les miniatures algériennes chez Mohamed Racim ", " L'esthétique de la miniature algérienne " et " La texture de la miniature ", entre autres interventions spécialisées.

À LA DEMANDE DE DONALD TRUMP

La saga Rush Hour aura un quatrième volet

Le président a commandé aux studios Paramount une suite à la comédie policière avec Jackie Chan et Chris Tucker. À la manœuvre, le réalisateur Brett Ratner, en difficulté à Hollywood, mais a signé des documentaires hagiographiques sur le président et son épouse.

Une salle de bal aussi monumentale que dorée pour la Maison Blanche, un arc de Triomphe à Washington, une reprise en main de la programmation des salles de spectacle et des musées... La politique culturelle de Donald Trump défraye la chronique aux États-Unis depuis son retour au pouvoir. Et s'immisce là même où on ne l'attend pas. Dernier exemple en date ? Ressusciter une franchise disparue des salles obscures depuis dix-huit ans. Selon les informations de Deadline et du site d'investigation Semafor, le locataire du bureau ovale aurait récemment commandé aux studios Paramount le quatrième volet de la saga Rush Hour, portée dans les années 1990 et 2000 par les acteurs Jackie Chan et Chris Tucker.

Pourquoi cela ? D'après les médias américains, la lubie de

Donald Trump n'aurait aucune motivation politique. Elle serait même très personnelle. Le président des États-Unis est un grand amateur des comédies d'action, notamment celles des années 1980 et 1990. L'un de ses films préférés serait Bloodsport, qui mettait en scène, en 1988, Jean-Claude Van Damme dans le rôle d'un expert en arts martiaux.

Mais le choix de la franchise interroge. Pourquoi Rush Hour spécifiquement ? Donald Trump aurait-il envie de sauver la peau de l'un de ses « proches », comme le suppose Semafor ? Le président américain a, en

effet, exigé de la Paramount qu'elle reconduise le réalisateur Brett Ratner, qui a signé les trois premiers volets de la saga. Le cinéaste a également été aux manettes du documentaire The Man You Don't Know sur Trump et du documentaire Melania, sur la première dame, diffusé prochainement sur Amazon Prime Video.

Brett Ratner s'est cependant surtout fait connaître ces dernières années pour ses frasques et ses démêlés avec la justice. En 2017, six femmes, dont les actrices Olivia Munn, Natasha Henstridge et Jaime

Ray Newman, l'ont accusé de harcèlement et d'agression. Pour se défendre, Brett Ratner a poursuivi en diffamation Melanie Kohler, une ancienne employée de l'agence Endeavor Talent Agency, qui affirmait avoir été « prise pour proie » dans un club. Les deux parties ont finalement conclu un accord à l'amiable en 2018, indique The Guardian .

Après des années de disette, revoilà le réalisateur derrière la caméra, avec l'appui de Larry Ellison, deuxième plus gros milliardaire du monde et principal actionnaire des studios Paramount.

NÂAMA

Lancement de la 5e édition du Salon national de la photographie

Les travaux de la cinquième édition du Salon national de la photographie, placés sous le slogan "Lumière, Ombres et Couleurs", ont été lancés, jeudi à la Maison de la culture Ahmed Chami de Nâama, avec la participation de photographes professionnels et amateurs issus de 16 wilayas. La cérémonie d'ouverture de cette manifestation, organisée par la Direction de la Culture historiques et des Arts en coordination avec la Maison de la culture de Nâama et l'association "Pixel" pour la recherche en photographie et en création artistique, a été marquée par l'exposition d'environ 50 photographies sur des thèmes variés, dont celles mettant en avant des sites, des montagnes témoins de batailles et d'épopées de la glorieuse Guerre de libération nationale, ainsi que des clichés consacrés au patrimoine et au tourisme, a indiqué Yacine Afra, président de l'association "Pixel".

JOURNÉES NATIONALES DU FILM MOBILE DE KHENCHELA

« Facture », élu meilleur film de la 1^{re} édition

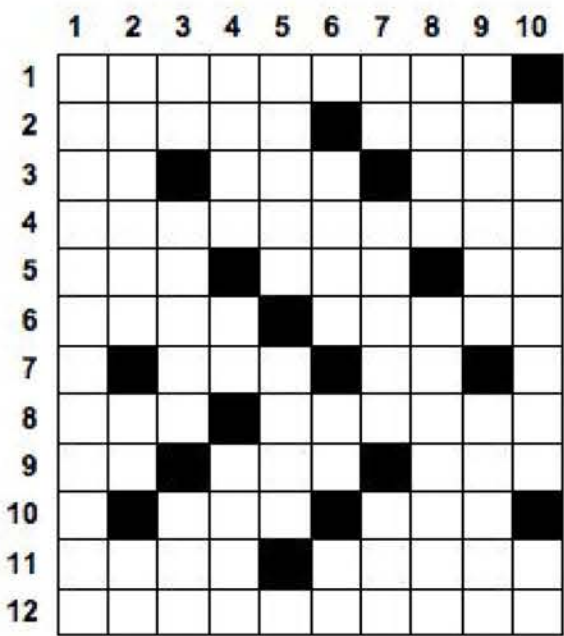
Le film "Facture" de Mohamed Harbi d'El Eulma (Sétif) a été choisi meilleur film de la 1^{ère} édition des journées nationales du film mobile de Khenchela clôturée jeudi soir, à la maison de la culture Ali Souaïhi. Le jury du festival a élu " Facture " parmi 26 films en lice dans ce festival et a attribué le prix du deuxième meilleur film à la réalisatrice Asma Rebouh de la wilaya de Mila et le troisième prix à Abdelhakim Boudmighat de Skikda. Le prix du jury de la manifestation dont la clôture a été présidée par le directeur de la culture et des arts de la wilaya, Mohamed El-Allouani, a été attribué au film "Essondok" (La Caisse) de Gharbi Abdelhak d'Oum El Bouaghi, tandis que le prix de la meilleure idée a été octroyé à Wassim Chekrouni de Blida pour son film "Ellaana" (Malédiction). Le prix du meilleur montage est revenu à Karim Tamimount de Tizi Ouzou pour son film « Ennafes El Akhir » (Dernier souffle). Placée sous le slogan "Ton téléphone, ton histoire", cette manifestation de quatre jours à mis en lice 26 jeunes de 15 wilayas. Ces journées organisées à la maison de la culture et à la cinémathèque ont donné lieu à l'organisation d'ateliers sur la photo, la mise en scène, le scénario et le montage, encadrés par Salim Hamdi, Ferri Lounis, Moncif Safi, Kamel Mekasser, Hachemi Meliani, ainsi qu'à un séminaire sur " le cours métrage du mobile, nouveaux défis dans l'expression cinématographique numérique " en coordination avec l'université Abbas Laghrour et le laboratoire des études en sciences humaines et sociales de la même université.

THÉÂTRE RÉGIONAL "ABDELKADER ALLOULA" D'ORAN

La pièce "Kouki le géant, sensibilise à la surconsommation et promet l'alimentation saine

Le public du quatrième art a assisté, mardi soir au Théâtre régional "Abdelkader Alloula" d'Oran, à la générale de la pièce "Kouki le géant", destinée à sensibiliser petits et grands aux effets néfastes de la consommation excessive et à l'importance d'une alimentation saine pour éviter les maladies. Cette pièce, produite par l'association culturelle "Art-Com" d'Oran, met en lumière plusieurs thèmes liés à la santé physique et mentale, à la nutrition saine, aux dangers de l'obésité chez les adultes et les enfants, ainsi qu'au diabète et à ses complications, a indiqué à l'APS l'auteur du texte, Samia Seghir. L'objectif de cette nouvelle production interactive, qui a attiré un large public, dont des personnes intéressées par la santé et des associations à caractère social et interprétée par les comédiens Safia Chekak, Houari Touati et la conteuse Nassima, est de diffuser la conscience sanitaire dans la société de manière artistique et éducative, a ajouté Mme Seghir. Le spectacle d'une durée de 45 minutes, composé de trois tableaux, est ponctué de passages musicaux, de mouvements chorégraphiques et d'activités récréatives, afin d'apporter une touche artistique, de créer un plaisir visuel et de renforcer la dimension éducative et préventive, en attirant l'attention du spectateur sur les risques de l'obésité et ses effets néfastes.

Mots croisés



HORizontalement
1 - Faux cheveux - 2 - Son huile est utilisée comme lubrifiant - Troublée - 3 - Suit le titre - Possèdent (de d à g) - Légumineuse - 4 - Qui rappellent le singe - 5 - Ornement architectural - Flotte - Tante - 6 - Brouille - Propager - 7 - Forme d'être - Pronom - 8 - Cheville - Boucherie - 9 - En vogue - Grippe-sous - Ville d'Allemagne - 10 - Terme de tennis - Étoffe - 11 - Relève - Décidés - 12 - Aseptisée.

VERTICALEMENT
1 - Fiertés - 2 - Paresseuse - Indique le lieu - En tout - 3 - Scandium - Combat - Gomme - 4 - Gamin de Paris - Conjonction - Regimber - 5 - Naturelle - Pays - 6 - Pris des risques - Vieille note - En place - 7 - Interjection - Recherche - Dans l'écurie - 8 - Autruche - Poissons - 9 - Assurance - Singe - 10 - Défrichés - Sélénium.

Mots fléchés

Basses flatteries	Viscère	Durillons	Décidés	Difficulté
Hasardeux	Borné	Titane	Fin de participe	Préposition
Séduites				Ville d'Espagne
Gros mangeur		Fleuve italien	Lichen	Autruche
Lac des Pyrénées	Cru	Râpée		
Gaulois		De biais		
Lettres de notaire		Petites baies	Grecque	
Laize		Gomme	Cribler	
	Drame	Flotte		Blessé
	Naturel	Fleuve africain		
Jubilé	Envoyés ad patres		Page	
Serrée	Calcium		Bosse	
			Iridium	
École		Chânes		
Risque				
	Pressée			

Mots masqués

Cette grille masque tous les mots de la liste. Rayez ces mots dans tous les sens, de haut en bas, de bas en haut, de gauche à droite et de droite à gauche, horizontalement, verticalement ou diagonalement. Les lettres restantes vous donneront la solution qui correspond à la définition suivante :

Action déshonorante, dégradante pour son auteur (9 lettres)

I	R	E	S	I	V	E	R	E	T	I	S	N	E	D	C	I	R
X	U	E	I	X	N	A	N	O	I	S	N	E	T	O	N	D	E
U	N	O	I	T	C	E	L	I	D	E	R	P	L	D	E	E	N
E	O	E	I	T	R	O	S	G	I	E	O	M	I	R	E	R	T
I	R	R	E	N	R	O	T	N	R	C	A	G	E	U	O	U	I
C	M	E	N	N	R	N	H	I	T	T	E	G	Q	R	R	L	E
E	A	P	N	C	E	E	A	O	A	N	L	I	O	U	N	E	R
R	L	L	I	C	R	D	G	G	C	E	R	E	S	E	I	T	R
P	E	E	I	E	A	E	E	E	M	T	O	L	U	U	E	N	E
M	R	T	N	M	N	E	I	E	E	E	T	I	R	G	R	E	S
E	E	T	O	A	S	N	N	M	E	N	U	B	S	N	E	D	I
R	E	R	I	I	D	T	O	I	R	D	L	E	I	I	S	L	L
P	D	R	C	E	E	N	E	U	T	R	E	L	S	L	I	I	I
M	E	E	C	E	O	N	D	E	N	E	I	E	R	R	R	A	R
A	R	E	M	G	R	E	V	E	E	S	T	D	U	U	P	T	E
P	N	R	I	C	A	N	R	O	C	R	I	N	P	O	R	R	T
T	A	R	T	N	E	M	E	N	R	O	N	I	M	B	U	O	S
N	T	O	R	D	U	E	I	T	I	M	I	N	I	I	S	P	E

N.B : Une même lettre peut servir plusieurs fois

ANXIEUX - ARMEE - BOURLINGUEUR - CENTRE - COLMATAGE - CORNAC - DENSITE - DENTELURE - DEREGLEMENT - DROMADAIRE - GREVE - IMPUR - INDECENT - INDELEBILE - INDIGENCE - INHERENTE - INIMITIE - INITIE - INNE - MORSE - NEUTRE - NORMALE - OCTAGENAIRE - ONDE - ORNEMENT - ORNER - ORNIERE - PAMPRE - PORTAIL - PRECIEUX - PRECISE - PREDILECTION - RENTIER - REPLET - RETICENT - REVISER - ROTULE - SORCIER - SORTIE - STERILISER - SURPRISE - SURSIS - TENDRE - TENSION - TORDU - TRIGONOMETRIQUE.

Solutions du précédent numéro

MOTS CROISÉS

1. Dépenaillé - 2. Inédit - Ain - 3. Attente - Et - 4. Art - Aéré - 5. Harassante - 6. Dû - TT(tétée) - A.M - 7. Ris - Péon - 8. Mn - Noé - Ars - 9. Âtres - Roué - 10. Nie - Été - S.S - 11. Émis - Dé - 12. Sensuelles.

VERTICALEMENT :

1. Diathermanes - 2. Entra - Intime - 3. Pétards - Rein - 4. Ede - Au - Ne - SS - 5. Ninas - Posé - 6. Attestée - Tee - 7. Érato - Rê - 8. La - En - Nao - DL - 9. Lie - Ta - Rusée - 10. Entremises.

MOTS FLÉCHES

HORizontalement :

Attenantes - Ténès - Ers - Nettes - Tsé - Réa - Usée - Or - Tare - S.P - Épineux - Félon - Lésé - Énée - Rat - Rai - Empesé - Ino - Eusse - Preneur - Es.

VERTICALEMENT :

Atterrée - Air - Tête - Pleine - Tentation - On - Née - Année - Rassuré - Émeu - Seul - Pur - Étété - Xérès - Anneaux - Sasse - Esse - Prêtées.

MOTS MASQUÉS
THAUMATURGE

Les courses en direct



CAGNOTTE AU QUINTÉ

HIPPODROME ABDELMADJID AOUCHICHE - ALGER
SAMEDI 29 NOVEMBRE 2025 - PRIX : EL MILAHA - PS.AR.NEE
DISTANCE : 1 100 M - DOTATION : 400.000 DA - DÉPART : 16H00
TIERCÉ - QUARTÉ - QUINTÉ

Le plein des stalles au Caroubier

Retour à l'hippodrome Abdelmadjid Aouchiche de Caroubier, qui organise cette fois une épreuve réservée aux chevaux de 3 ans et plus de race arabe pure, n'ayant pas totalisé la somme de 21 000 DA en gains et places depuis le 1er avril 2025, sur une dizaine très courte de 1100 mètres, qui regroupe 18 coursiers modestes, par leurs gains, qui seront présents sous les ordres du juge de départ ce samedi à une épreuve à caractère équilibrée, il faut le reconnaître sauf qu'en parcourant la liste des concurrents en présence dont nous sommes appelés à décortiquer les chances de chaque cheval, reste des plus complexes afin de trouver les cinq gagnants. Il faut se rendre à l'évidence que l'issue finale risque d'être des plus incertaines, surtout que l'on enregistrera la reprise de quelques chevaux qui reprennent du service après une longue absence des pistes, citons le cheval classique Ghazi D'Hem et la femelle de la grande maison Dalil Hamani, une spécialiste des épreuves contre la montre comme celle du jour, malgré le manque de compétition, ils peuvent venir se distinguer d'entrée, le reste des engagés ont tous le même niveau et les mêmes qualités et qui se distinguent par une inconstance avérée, ceci n'est pas sans influencer sur l'issue finale de l'épreuve du jour, où le suspense sera entretenu à la sortie des stalles, jusqu'à la dernière foulée, pour cela il faut s'attendre à une arrivée explosive dans ce prix El Milaha support au trois formes de pari tiercé, quarté et quinté.

LES PARTANTS AU CRIBLE

1. **DRAA ERIH MANSOUR.** En déclin comme le montre ses dernières sorties ce vieux coursier risque encore une fois de connaître le même sort que lors de ses derniers échecs.
2. **TAGHROUDET EL MAJD.** Trois tentatives à son encounter et trois échecs, mais cette fois il serait imprudent de négliger ses chances car elle retrouve l'efficacité de son partenaire du jour Y. Mouissi.
3. **DAHIA KARI.** Si l'on se réfère à ses quelques bons essais réalisés avant et la faible opposition en présence, elle peut venir négocier un accessit à belle cote.
4. **GHANIA D'HEM.** Longtemps absente. À revoir.
5. **NADJM ESSAHRA.** Restant sur une belle 2ème place du mois de septembre dernier ce vieux cheval de 14 ans, par sa longue expérience reste en mesure de se distinguer.
6. **ITHARA.** A pour elle uniquement le métier de son jockey du jour Abdelhamid Attallah.
7. **AMEL EL MAJD.** Elle n'a guère convaincu lors de ses sorties, mais cette fois son efficace entraî-

PROPRIÉTAIRES	N°	CHEVAUX	JOCKEYS	PDS	CDS	ENTRAÎNEURS
M. GHELLAB	1	DRAA ERIH MANSOUR	MS. GUEHIOUCHE	58	15	PROPRIÉTAIRE
CHIKHOUNE/HAM	2	TAGHROUDET EL MAJD	JJ : Y. MOUISSI	56	6	N. TIAR
N. DAAS	3	DAHIA KARI	AM. BENDJEKIDEL	55	10	M. BECHAIRIA
MZ. METIDJI	4	GHANIA D'HEM	K. BAGHDAD	55	16	PROPRIÉTAIRE
M. BOUKHALAT	5	NADJM ESSAHRA	S. BENYETTOU	55	2	PROPRIÉTAIRE
R. CHIKHOUNE	6	ITHARA (0)	AB. ATTALLAH	54	18	PROPRIÉTAIRE
N. AYACHE	7	AMEL EL MAJD	A. HAMIDI	54	4	N. TIAR
D. HAMANI	8	HODNA D'HEM	T.LAZREG	54	13	MH. BENKHALIFA
M. BOUKHALAT	9	AMIRAT ESSAHRA	MS. AIDA	54	11	PROPRIÉTAIRE
SR. GUIRI	10	RIFAIA	AB. AIDA	54	17	AM. LACHEHEB
S. ABDELAZIZ	11	BENT MAGE	CH. ATTALLAH	54	1	B. LAHMICI
S. ABDELAZIZ	12	DALIA DE LAHBIL	O. CHEBBAH	54	12	B. LAHMICI
A. TOUIDJINE	13	ZAMARI	C. BOUSSAA	54	3	PROPRIÉTAIRE
D. HAMANI	14	AL KHAYRET	AH. CHAABI	53	8	PROPRIÉTAIRE
A. HAMIANE	15	JASSAR	A. YAHIAOUI	53	7	S. HAMIANE
MZ. METIDJI	16	GHAZI D'HEM	MD. ASLI	53	9	K. ASLI
R. BOUSSAA	17	AIMANE DU PAON	A. BOUSSAA	50	5	A. BOUSSAA
S. DAHDOUH	18	MAHAB	AP : Y. CHELLAL	49	14	PROPRIÉTAIRE

neur N. Tiar, l'a confiée au chevronné jockey Adem Hamidi.

8. **HODNA D'HEM.** C'est vrai qu'elle est absente depuis le mois de février, mais c'est une coursière, une spécialiste des épreuves réduites comme celle du jour.

9. **AMIRAT ESSAHRA.** Cette pouliche de 3 ans reste sur une excellente performance elle s'élancera encore avec de sérieuses ambitions pour jouer les premiers rôles.

10. **RIFAIA.** Barrée en théorie.

11. **BENT MAGE.** Rien que pour la montée du crack CH. Attallah, cette femelle de 10 ans, fera partie des meilleures chances de l'épreuve qui nous intéresse.

12. **DALIA DE LAHBIL.** Manque visiblement de métier.

13. **ZAMARI.** À revoir.

14. **AL KHAYRET.** Retirée lors de sa première tentative, elle doit être engagée seulement pour la mettre en confiance.

15. **JASSAR.** Méfiance, il est bien chuchoté par son entourage, cette fois ce poulain de 3 ans, il peut venir chambouler l'arrivée.

16. **GHAZI D'HEM.** Simplement, il est mon premier favori.

17. **AIMANE DU PAON.** Aléatoire.

18. **MAHAB.** Course d'entrée.

DANS LE CREUX DE L'OREILLE MON PRONOSTIC

16. GHAZI D'HEM - 3. DAHIA KARI - 5. NADJM ESSAHRA - 11. BENT MAGE - 9. AMIRAT ESSAHRA

LES CHANCES

8. HODNA D'HEM - 2. TAGHROUDET EL MAJD

Concours national du chardonneret : domination des compétiteurs de Constantine

La première édition du concours national "La Plume sauvage", dédiée à la sélection de la meilleure variété du chardonneret, a pris fin jeudi après-midi à Constantine avec une domination des éleveurs de la wilaya de Constantine. Les résultats de cette première édition, qui a réuni 165 oiseaux provenant de plusieurs wilayas, ont connu chez la catégorie "Grands mâles", la distinction d'Eulmi Moussa de Constantine qui a remporté la première place, suivi respectivement de Rahmoun Riyad d'Annaba et de Ghanem Salman de Constantine. Pour la catégorie "Grandes femelles", le titre est revenu à Zalif Wael de Constantine qui a participé avec deux oiseaux et s'est placé à la première et à la troisième position, tandis que Manzari Ramzi de Constantine a également obtenu la deuxième place, illustrant ainsi la forte présence des éleveurs constantinois dans cette catégorie. Dans la catégorie "Jeunes mâles 2025", Khelifetni Mourad de Mila s'est classé premier, suivi de Sehab Houd Akram de Constantine à la deuxième place et de Lembarkia Abdelrazak de Batna à la troisième. Quant à la catégorie "Jeunes femelles 2025", elle a vu Medjmedj Hakim de Constantine remporter les première et troisième places, tandis que Manzari Ramzi de Constantine a également pris la seconde position, confirmant encore une fois la domination des éleveurs constantinois dans la compétition. Dans une déclaration à la presse à la fin des épreuves, Mahmoud Amer El Khedoud, président de la Fédération algérienne d'ornithologie, a souligné que ces résultats ont retenu "l'attention particulière que portent les éleveurs de Constantine au maintien du standard national du chardonneret algérien authentique", ajoutant que cette édition "constitue un événement scientifique et méthodologique d'excellence, visant à soutenir le projet de classification du Carduelis Parva Telliana en tant que patrimoine algérien pur". De son côté, Alessandro Fusson, juge international, a exprimé son admiration pour le niveau d'organisation et la qualité des oiseaux présentés, affirmant que "le chardonneret algérien demeure l'une des variétés les plus pures au monde" et saluant la passion et le professionnalisme des éleveurs locaux.

La Radio algérienne remporte le Prix d'Excellence des Médias arabes 2025 pour le meilleur reportage radiophonique

La Radio algérienne (RA) a remporté l'un des prix de la 9e édition du concours d'excellence des médias arabes 2025, organisé par le Secrétariat général de la Ligue des États arabes, secteur des médias et de la communication, indique, jeudi, un communiqué de la RA. La Radio nationale "a été primée dans la catégorie du reportage radiophonique pour la journaliste Louisa Mahieddine de la radio régionale de Tébessa, intitulée "Les jeunes des réseaux sociaux et de l'intelligence artificielle". À cet égard, la compétition a réuni 150 travaux journalistiques issus des médias de 15 pays arabes, représentant



diverses catégories, reflétant ainsi la forte participation et la diversité des œuvres en lice,

précise la source. Ce sacre constitue "une reconnaissance arabe du rôle pionnier de la

Radio algérienne dans le soutien de la production médiatique sérieuse, ainsi que dans l'encouragement de l'innovation parmi les jeunes compétences journalistiques, notamment sur des thématiques liées aux transformations numériques et à l'intelligence artificielle (IA)". Selon le communiqué, la cérémonie de remise des prix aux lauréats s'est déroulée en présence du ministre koweïtien de l'Information et de la Culture, et ministre d'État pour la jeunesse, Abderrahmane Al-Mtaïri, parrain du prix, ainsi que du secrétaire général de la Ligue des États arabes, Ahmed Aboul Gheit.

Deux personnes meurent par asphyxie aux gaz brûlés à Sétif

Deux (2) personnes sont décédées, jeudi au lieu-dit Beni-Mousli, dans la commune de Bazer-Sakra (sud-est de Sétif), après avoir inhalé des gaz de combustion provenant d'un poêle de chauffage, at-on informé auprès de la Protection civile. Le responsable de la communication de la direction de wilaya de ce corps constitué, le commandant Ahmed Lamamra, a déclaré à l'APS que les éléments de la Protection civile de l'unité de Hammam Sokhna sont intervenus jeudi, pour évacuer les corps de deux personnes retrouvées sans vie, âgées de 55 et de 57 ans, employées en tant que gardiens d'une usine privée située dans la localité de Beni Mousli. Les dépouilles des deux victimes ont été déposées à la morgue de l'hôpital Sarroub Khatir d'El Eulma aussitôt après l'achèvement de l'enquête diligentée par les services de sécurité compétents, a conclu le commandant Lamamra.

Plus de la moitié des stocks halieutiques en Méditerranée et en mer Noire surexploités

Plus de la moitié des populations de poissons en Méditerranée et en mer Noire restent surexploitées malgré une baisse de la pression de pêche et des signes de reprise, a indiqué vendredi l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO). Selon son rapport biennal, la pêche en mer dans la région, combinée à la production aquacole dans les eaux côtières salées ou saumâtres, génère environ 2,06 millions de tonnes de denrées alimentaires par an, pour une valeur de 21,5 milliards de dollars, et soutient 1,17 millions

d'emplois. La pression globale moyenne exercée par la pêche a diminué de 50 % depuis 2013, tandis que la proportion des stocks exploités dans des limites durables a doublé grâce à une gestion plus rigoureuse. Toutefois, 52 % des stocks évalués restent surexploités, et la capture accidentelle d'espèces vulnérables telles que les requins et les tortues marines demeure préoccupante dans certaines zones du centre et de l'Est de la Méditerranée ainsi que dans l'Adriatique, a alerté l'agence onusienne. "Les stocks ne sont pas encore là où nous voudrions qu'ils

soient, mais ils commencent à se rétablir grâce à une gestion fondée sur la science et à un engagement fort des parties impliquées", a déclaré Manuel Barange, directeur des pêches et de l'aquaculture à la FAO, cité dans le rapport, ajoutant que l'aquaculture peut contribuer à répondre à la demande future en produits aquatiques. En 2023, les pêcheurs de Méditerranée et de mer Noire ont débarqué environ 1,12 million de tonnes de poissons sauvages et autres animaux marins, soit une hausse de 13 % par rapport à 2022. La Turquie a conservé la première Nation de pêche, représentant 31 % des débarquements et 17 % de la capacité de la flotte, suivie par l'Italie et la Grèce. L'aquaculture dans l'ensemble de la région a produit 2,97

millions de tonnes de denrées alimentaires en 2023, pour une valeur de 9,3 milliards de dollars, dont 940.000 tonnes émises des eaux salées ou saumâtres. Cependant, l'aquaculture est confrontée à des défis croissants liés aux vagues de chaleur, aux épidémies, à l'introduction d'espèces non indigènes ainsi qu'à des procédures administratives complexes qui freinent l'investissement, notamment pour les petits producteurs. La FAO estime que pour répondre à la demande projetée d'ici 2050 et permettre aux pays de la région d'atteindre la consommation moyenne mondiale par habitant de produits aquatiques, atteignant à 20,7 kg en 2022, la production totale devra augmenter de 14 % à 29%.

Démantèlement à Alger d'un réseau criminel spécialisé dans le trafic de psychotropes

Les services de la Sûreté de wilaya d'Alger, représentés par la 4e Sûreté urbaine de Dar El Beïda, ont démantelé, au cours de la semaine dernière, un réseau criminel organisé composé de 5 individus, et saisi près de 10 000 capsules de psychotropes, indique mercredi un communiqué des mêmes services. Cette opération qualitative est intervenue à la suite de l'exploitation d'informations faisant état de l'existence d'un groupe criminel organisé, se livrant au trafic de psychotropes dans plusieurs quartiers de Dar El-Beïda, suite à quoi les éléments de la police judiciaire ont lancé des enquêtes de terrain permettant d'identifier les suspects", a précisé la même source. En coordination avec le parquet territorialement compétent, des opérations ciblant des foyers de criminalité ont été programmées, avec l'exécution de perquisitions dans les domiciles des mis en cause. Ces opérations ont permis l'arrestation des mis en cause ainsi que la saisie de 9883 capsules de psychotropes, d'une somme d'argent estimée à 27 millions de centimes provenant des activités criminelles, de 3 armes blanches prohibées et d'une motocyclette utilisée pour le transport de la drogue. Les mis en cause ont été présentés devant le procureur de la République près le tribunal de Dar El Beïda, conformément à une procédure judiciaire, ajoute la même source.

EXPRESS- HISTORIQUE

La quatrième porte (26)

Le marchand resta un instant à observer la porte du quatrième hangar, perdu dans ses pensées...

Après tout, elle ne découvrirait rien si je franchissais le seuil !

Il enfonça la quatrième clé dans la porte et renversa au vent son serment !!

à suivre

MISE

AUX POINGS

"l'Algérie, avec plus de 230 entreprises pharmaceutiques couvrant plus de 80% des besoins nationaux, est "un modèle à suivre en Afrique et dans le monde".

Le Directeur général (DG) de l'Organisation mondiale de la santé (OMS), M. Tedros Adhanom Ghebreyesus

SAISON ESTIVALE 2026

Les préparatifs déjà entamés

À peine la saison estivale 2025 bouclée, les autorités ont d'ors et déjà entamé les réunions de coordination en vue de prendre les mesures nécessaires pour réussir la prochaine saison 2026.

En effet, le secrétaire général du ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, Mahmoud Djamaa, a présidé jeudi 27 novembre une réunion de la Commission nationale chargée de la préparation et du suivi de la saison estivale, au cours de laquelle il a insisté sur la nécessité de se conformer aux instructions du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, relatives à la mobilisation de tous les moyens humains et matériels pour assurer la sécurité et le bien-être des estivants. Cette réunion, qui intervient suite aux orientations du ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, Said Sayoud, a été « consacrée à la présentation du bilan de la saison estivale 2025 et au lancement des préparatifs anticipés de la saison 2026 », précise un communiqué du ministère. Dans ce cadre, le même responsable a insisté sur « la nécessité de se conformer aux recommandations du président de la République, relatives à la mobilisation de tous les moyens humains et matériels pour assurer la sécurité et le bien-être des estivants, en plaçant le citoyen au centre de l'attention, et ce, en coordination entre les différents intervenants, afin de



garantir une organisation rigoureuse de la saison estivale ». Il a expliqué que cette réunion « s'inscrit dans le cadre de l'approche proactive adoptée par les pouvoirs publics pour engager, dès à présent, les préparatifs de la saison estivale 2026 et assurer son lancement dans les meilleures conditions ».

APPEL À LA NÉCESSITÉ D'AMÉLIORER LES PRESTATIONS TOURISTIQUES

Le responsable a souligné, lors de la même réunion, « la nécessité de traiter certaines problématiques récurrentes telles que les difficultés dans l'exploitation touristique des plages, la pollution générée par les effluents déversés près

des plages et la hausse des accidents d'engins nautiques dans les zones de baignade », appelant à « trouver des solutions adéquates pour faciliter l'accès des estivants aux plages isolées » et à « mettre en place un cadre juridique clair régissant la location de maisons au profit des estivants afin de garantir la transparence et la protection des droits de toutes les parties ». Par ailleurs, Djamaa a salué les résultats réalisés la saison dernière, citant notamment l'ouverture de 462 plages et leur équipement avec un budget de 7 milliards de DA, soit une hausse de plus de 67% par rapport à 2024, et l'accueil de plus de 6,5 millions de voyageurs grâce à l'amélioration du transport et des conditions au niveau des ports, aéroports et postes frontaliers.

Ania N.

CISJORDANIE OCCUPÉE L'ONU réclame une enquête après l'assassinat de deux Palestiniens par l'occupant

Le Haut-Commissariat des Nations unies aux droits de l'Homme a réclamé vendredi une enquête "approfondie" après l'assassinat de deux Palestiniens par des forces de l'occupation sioniste jeudi en Cisjordanie occupée, exigeant des sanctions à l'encontre des parties impliquées. "Nous sommes consternés par le meurtre odieux, hier, de

deux Palestiniens par les forces d'occupation sionistes à Jénine, en Cisjordanie occupée, dans une nouvelle apparente exécution sommaire", a déclaré devant la presse à Genève le porte-parole du Haut-Commissariat, Jeremy Laurence. "Le Haut-Commissaire (Volker Türk) exhorte à la tenue d'enquêtes indépendantes, rapides et approfondies sur l'assassinat de deux

Palestiniens et exige que les responsables de ces violations soient tenus de rendre des comptes", a-t-il ajouté. Deux Palestiniens sont tombés en martyrs jeudi lors d'une agression de l'armée sioniste alors qu'ils étaient en train de se rendre à Jénine. L'Etat palestinien a, pour rappel, dénoncé cette agression, la qualifiant d'"exécution sommaire".

R. I.

MOSQUÉE AL-AQSA Des dizaines de milliers de Palestiniens accomplissent la prière du vendredi

Des dizaines de milliers de fidèles Palestiniens ont accompli la prière du vendredi à la mosquée Al-Aqsa, malgré les restrictions sionistes, a rapporté l'agence palestinienne de presse, Wafa. Des sources locales, citées par Wafa, ont indiqué que des dizaines de milliers de Palestiniens ont accompli la prière du vendredi dans la Mosquée bénie, malgré les restrictions strictes, imposées par les forces d'occupation qui se sont déployées parmi les fidèles. Selon les mêmes sources, plusieurs jeunes Palestiniens ont été arrêtés par les forces d'occupation qui ont également procédé à des contrôles approfondis, y compris la fouille et la vérification de l'identité des fidèles, empêchant certains d'entre eux d'accéder à la mosquée sainte.

R. I.

ENTRETIEN DE
L'AUTOROUTE
EST-OUEST

Un délai d'une semaine fixé pour finaliser les études

Présidant une séance de travail consacrée au suivi de l'avancement des études relatives à l'entretien des tronçons de l'autoroute Est-Ouest et de la deuxième rocade d'Alger, et à l'évaluation des travaux d'entretien en cours sur plusieurs tronçons du réseau autoroutier, le ministre des Travaux publics et des Infrastructures de base, Abdelkader Djellaoui, a souligné la nécessité de finaliser les études au niveau des points noirs, à savoir le tronçon Djebahia-Bouderbala, le tronçon Birtouta-Khemis El Khechna et le tronçon d'Aïn Smara à Constantine, avant la fin de la semaine prochaine, insistant sur l'impératif lancement des travaux d'entretien dès la finalisation de ces études. Djellaoui a également appelé à mobiliser tous les cadres, ingénieurs et travailleurs de l'Algérienne des autoroutes (ADA) pour assurer un suivi rigoureux et une mise en œuvre efficace des projets d'entretien. Au terme de la réunion, le ministre a réaffirmé le rôle central des bureaux d'études et de l'Organisme national de contrôle technique des travaux publics (CTTP) dans la garantie de la qualité d'exécution des travaux et le strict respect des normes d'entretien des autoroutes. Ont assisté à cette réunion, qui s'inscrit dans le cadre des rencontres périodiques de suivi des activités du secteur, les cadres centraux du ministère, les directeurs généraux de l'ADA, du CTTP et de la Société algérienne d'études d'infrastructures (SAETI), ainsi que des représentants de la Société d'études techniques de Sétif (SETS).

A. N.

PÉTROLE Le baril de Brent à plus de 63 dollars

Le cours du Brent, référence mondiale du baril de pétrole, est presque à l'équilibre vendredi, tandis que le WTI, son équivalent américain, est figé en raison d'une panne du CME. Dans la matinée, le Brent de la mer du Nord, pour livraison en janvier, cédait 0,16% à 63,24 dollars. Le baril de West Texas Intermediate (WTI), pour livraison le même mois, affichait quant à lui un cours bloqué en raison d'un problème de refroidissement dans les centres de données du Chicago Mercantile Exchange (CME), notamment propriétaire de la plateforme sur laquelle s'effectuent les échanges des contrats à terme pour cet indice pétrolier.

R. E.

SOUS-RIRE

Algérie :
forte hausse des pathologies liées au travail, entre stress, burn-out et troubles musculo-squelettiques

